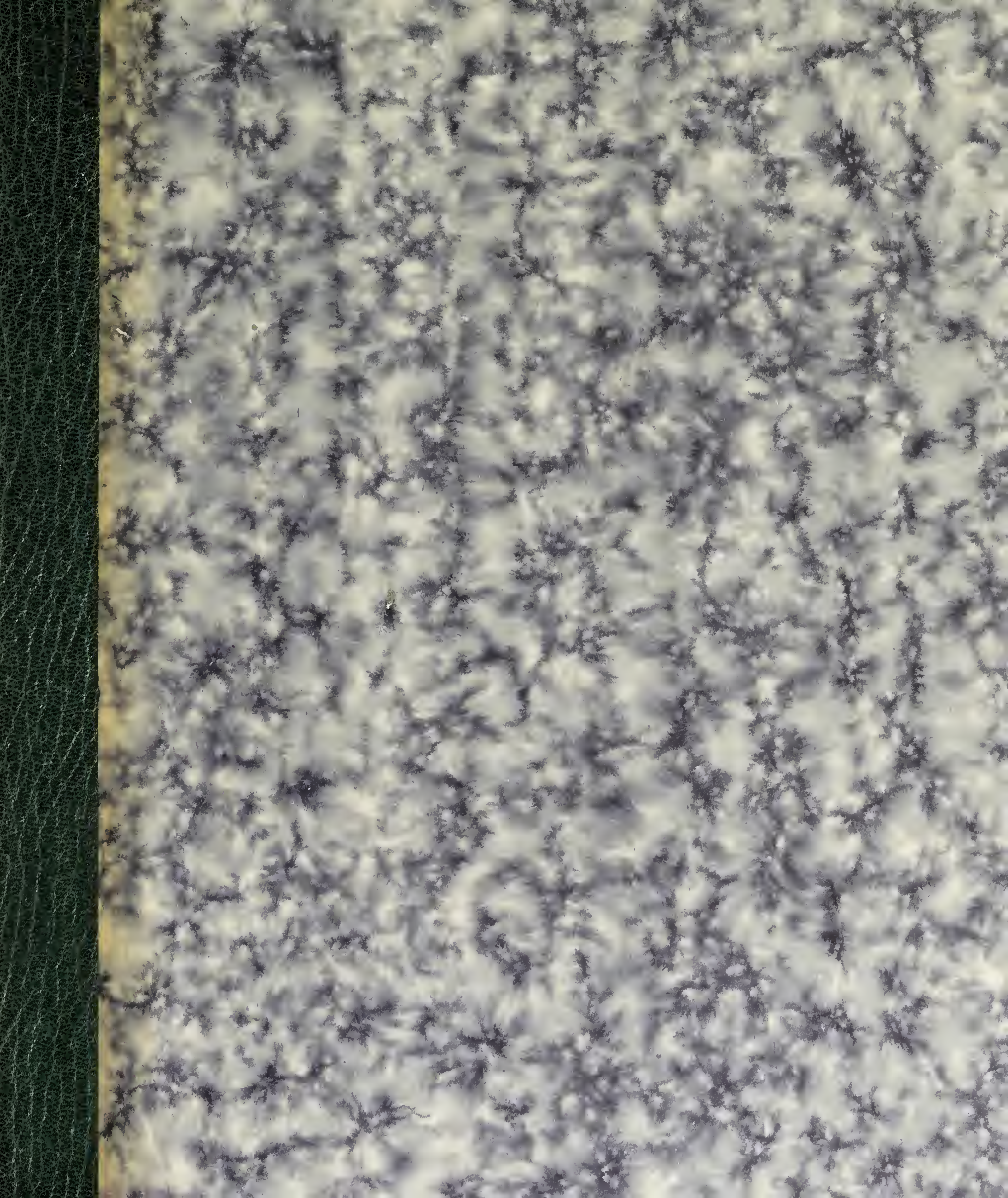




Eigentum
von
Hans Wendland
Abt. VII, 3. No. 20.
THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY





JOURNAL

DE

MENUISERIE


IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

JOURNAL

DE

MENUISERIE

SPÉCIALEMENT DESTINÉ

AUX ARCHITECTES, AUX MENUISIERS

ET

AUX ENTREPRENEURS

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE M. ADOLPHE MANGEANT

architecte

SIXIÈME ANNÉE





PARIS

A. MOREL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

13, RUE BONAPARTE, 13

M DCCC LXVIII

JOURNAL DE MENUISERIE

MENUISERIE MODERNE.

PORTE BATARDE.

AVENUE DE FRIEDLAND, A PARIS.

PLANCHE 1. — ENSEMBLE.
PLANCHE 2. — DÉTAILS.

Paris nouveau compte un grand nombre de fermetures dans le genre de celle que nous publions aujourd'hui. Le reproche le plus mérité qu'on pourrait faire à ces sortes d'ouvrages, c'est de manquer souvent d'originalité dans la conception, de reproduire trop servilement, et souvent sans aucune entente de l'harmonie générale et des besoins nouveaux, le style des anciennes portes. Aussi, parmi les nombreux exemples qui nous sont offerts, nous appliquons-nous toujours à relever de préférence ceux de ces spécimens qui nous paraissent, sinon parfaits, du moins intéressants sous quelque rapport.

La porte représentée par les planches 1 et 2 de ce premier numéro ferme un immeuble de l'avenue de Friedland, à Paris. Sa décoration consiste simplement dans l'arrangement des clous et ferrures, et autres parties essentielles de la construction; et cependant, comme le lecteur pourra le voir en examinant ce travail, cette simplicité ne manque pas de charme; nous dirons même qu'elle donne à l'ensemble un aspect de solidité que nous voudrions toujours retrouver dans les œuvres de cette nature.

Sur la planche 1, nous reproduisons l'ensemble de la porte; la planche 2 figure les détails de la partie haute ou grand panneau.

Pour compléter ces renseignements, nous donnons ci-après (fig. 1), grandeur d'exécution, le couronnement de la porte et une coupe du socle (fig. 2), et (fig. 3) une coupe de l'appui de la même porte également en grandeur d'exécution.

Nous ne croyons pas utile de redire ici les données générales sur lesquelles tout constructeur doit baser son travail, s'il veut arriver à produire une œuvre recommandable dans le genre de celle qui nous occupe. Ces observations ont été faites déjà bien des fois par nous, et nous ne pouvons que renvoyer le lecteur aux articles *Portes,* publiés dans les années précédentes.

Et maintenant, quelques mots seulement, avant de commencer cette nouvelle série d'études, qui ouvre la sixième année de notre publication.

Depuis cinq années que le *Journal de Menuiserie* existe, a-t-il rendu quelques services à ses lecteurs? Nous ne saurions faire nous-même une réponse satisfaisante à cette question. Un auteur n'est jamais propre à juger lui-même son œuvre. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que nous avons fait tous nos efforts pour atteindre le but que nous nous étions fixé dans nos précédents programmes. Ce qui nous a manqué, malheureusement, pour réussir tout à fait, ce n'est pas la sympathie de nos lecteurs, laquelle ne nous a jamais fait défaut, c'est une collaboration assidue de leur part. S'ils portent réellement à l'œuvre un bienveillant intérêt, pourquoi ne lui prêtent-ils pas, en lui fournissant de temps en temps des matériaux, un concours plus efficace?

Et puisque nous en sommes sur ce point, nous en profitons pour redire à tous nos confrères ce que nous leur avons déjà dit bien souvent les années précédentes : pour que notre recueil réponde réellement à sa mission, il ne faut pas qu'il soit le reflet d'un seul homme ou d'une seule contrée; il importe que tous les artistes y concourent et que les œuvres de tous pays y trouvent leur place.

Grâce à l'Exposition universelle, nous avons pu, cette année, sortir un peu du cercle restreint dans lequel nous a tenu la discrétion, un peu exagérée, de tous nos lecteurs. Nous avons pu parcourir les œuvres émanées de tous les pays représentés à l'Exposition, et nous avons mis tous nos efforts à en faire notre profit. Mais, maintenant que la voie est ouverte, il ne faudrait plus qu'elle se fermât. Nous ne voudrions plus être, comme précédemment, l'écho des ouvrages créés seulement à Paris et dans son rayon, mais bien celui de toutes les œuvres bonnes et profitables de la France comme de l'étranger. Il se fait partout aujourd'hui de bonne menuiserie. Que nos confrères fouillent dans leurs cartons, qu'ils regardent autour d'eux dans les œuvres anciennes ou contemporaines, et qu'ils nous transmettent le résultat de leurs propres études ou de leurs recherches. C'est seulement de cet échange bien entendu, s'il vient surtout à se généraliser, que notre journal peut acquérir un grand et réel intérêt. Nous ferons tout, de notre côté, pour ne pas être au-dessous de notre tâche. Les

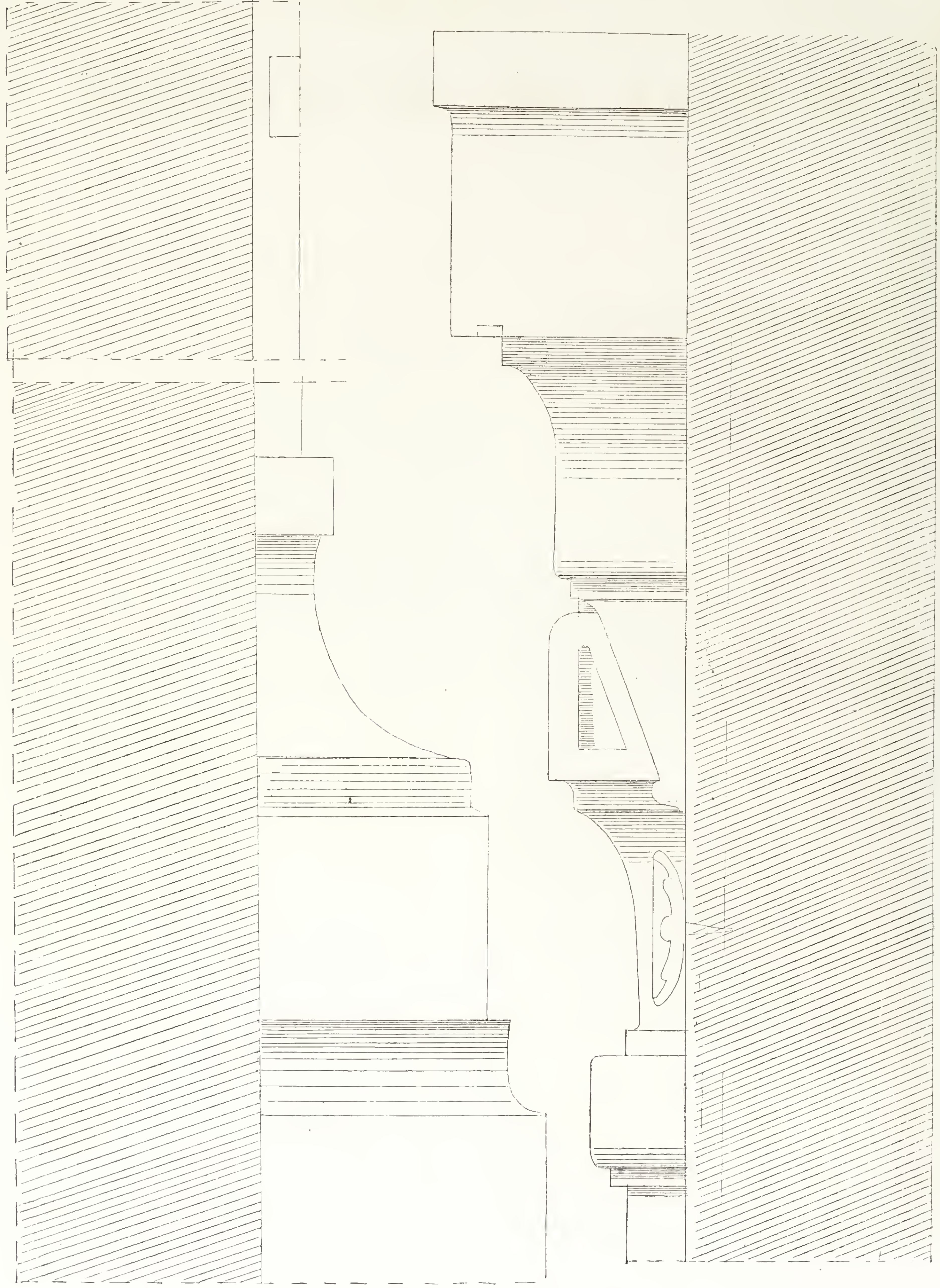


Fig. 1. Porte, avenue de Friedland (voyez planches 1 et 2). — Détails. Fig. 2

planches seront soignées, comme par le passé, et nous comptons que les nouvelles dispositions que nous avons prises pour cette année nous permettront de paraître avec toute la régu-

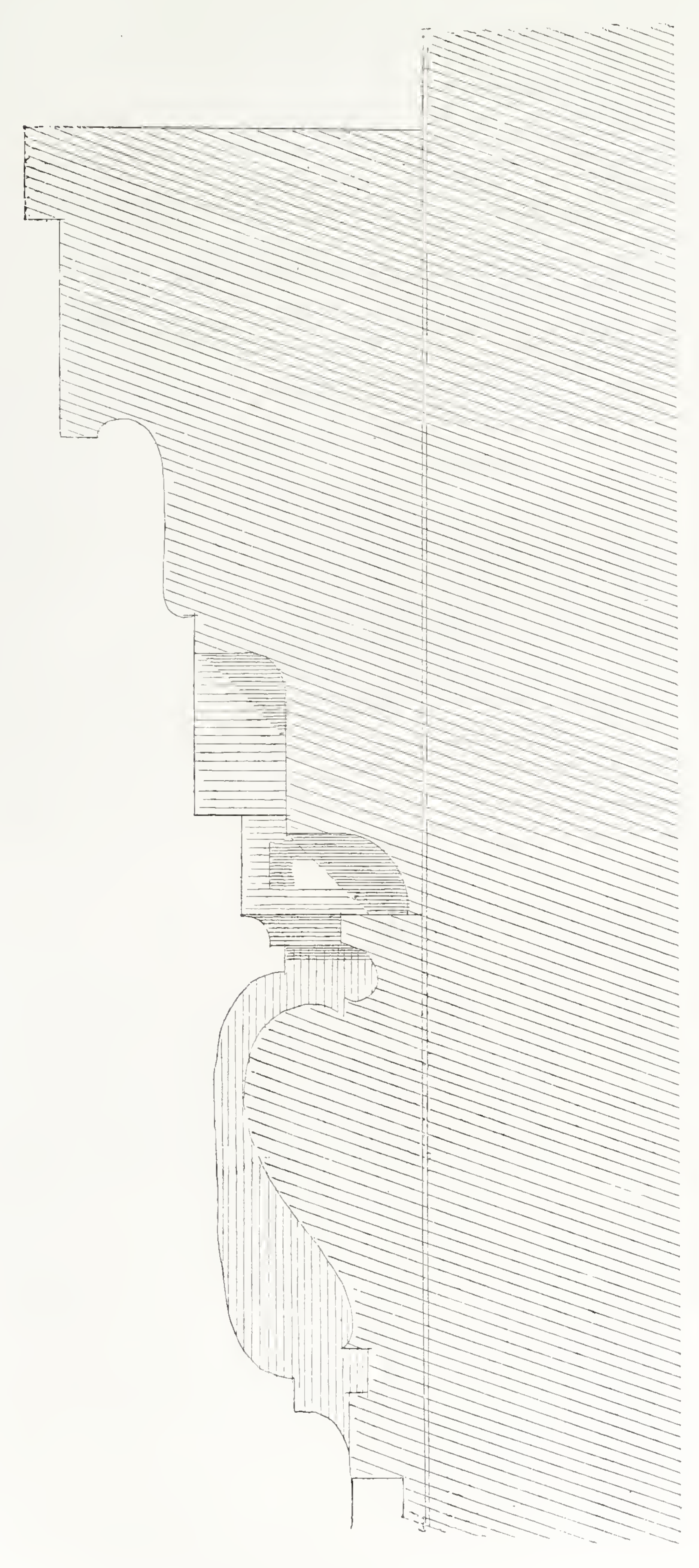


Fig. 3.

larité qu'on est en droit d'attendre d'une revue périodique qui a toujours deux mois devant elle pour amasser et préparer ses éléments.

PARQUETS.

PLANCHE 3. — PARQUETS EN FEUILLES AVEC LAMBOURDES SOLIDAIRES.

(Système Morand.)

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

(France.)

Le système des parquets en feuilles est un peu abandonné de nos jours; cet abandon nous semble de tous points regrettable : ce système en effet réunissait à la beauté et à la solidité une grande facilité de pose. Le seul inconvénient qu'on pouvait lui reprocher était son grand prix de revient ; et c'est ce motif, croyons-nous, qui fait qu'on l'a délaissé presque généralement pour le remplacer par les frises à l'anglaise et le point de Hongrie.

Les frises posées à l'anglaise sont, sans contredit, d'excellents parquets, mais leur emploi se borne habituellement à la garniture des couloirs et dégagements, des antichambres, des cabinets de toilette et autres pièces secondaires ; pour les salons, on préfère généralement le point de Hongrie, bien supérieur comme effet décoratif au parquet précédent. Telle est la règle aujourd'hui presque partout acceptée. Mais ce qui peut paraître bon pour certains immeubles de rapport et maisons à loyers n'a plus sa raison d'être quand il s'agit d'un hôtel particulier, par exemple, ou d'une construction sise dans un quartier luxueux où les loyers atteignent des prix en conséquence. Si, dans les premières constructions, le point de Hongrie peut paraître le maximum du luxe à atteindre, dans les secondes il doit y avoir mieux à faire et l'application des parquets en feuilles résout tout naturellement le problème. Restait à rendre cette application possible en en réduisant le prix de revient de manière à ne pas trop grossir les devis et à ne pas effrayer tout d'abord le constructeur et le propriétaire. Ce but a été atteint, croyons-nous, par le système de parquets en feuilles que nous a soumis M. Morand, constructeur à Bernay.

Dans les spécimens que nous avons sous les yeux, et que tous nos confrères ont pu étudier à l'Exposition universelle, l'exécution nous a paru parfaite, les bois d'excellente qualité, et, ce qui ne gâte rien, les prix que nous ont fournis ces constructeurs établissent qu'un parquet en feuilles, sortant de leur fabrique, ne coûte pas plus cher, une fois posé, qu'un parquet en point de Hongrie.

Voici comment on doit procéder pour la pose de ce genre de parquets :

Toutes les pièces formant panneaux, assemblées par languettes et rainures, sont collées et, de plus, des traverses et croisillons, également collés et cloués sous chaque joint, leur donnent la plus grande solidité et dispensent, pour la pose, des grils ou doubles planchers que nécessitent tous les autres parquets.

Notre planche 3 donne à cet égard des renseignements qui feront facilement et promptement comprendre à nos lecteurs le principe de ce système. Elle leur présente une vue du parquet posé en plan et en perspective, et quelques détails, auxquels viennent se joindre les figures 4 et 5 ci-dessous, reproduisant

Fig. 4.

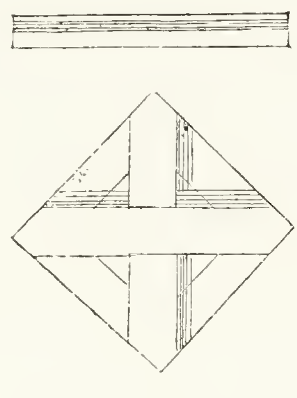


Fig. 5.

la coupe et le dessous d'une feuille de ce parquet, et la figure 6, qui représente également le dessous d'une feuille d'un parquet sorti de la même fabrique, mais d'une composition et d'un assemblage tout différents.

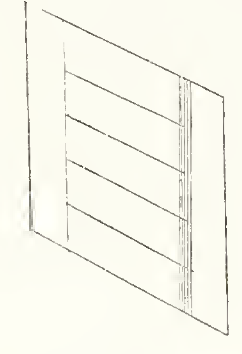


Fig. 6.

Ces parquets à panneaux ou en feuilles sont infiniment plus beaux que le point de Hongrie et les bâtons rompus ; ils coûtent aussi relativement moins cher, à cause de l'économie réalisée dans la pose qui se fait beaucoup plus facilement, le parquet se plaçant directement sur les solives, sans aucune autre disposition.

Nous croyons utile maintenant de relater quelques-uns des prix de ces parquets, pris en gare, à Bernay, où M. Morand a établi son usine. — Les parquets et panneaux, en chêne de belle qualité, épaisseur de $0^{m}027$, dimension suivant le dessin, de $0^{m}45$ à $0^{m}50$, coûtent de 8 à 10 francs le mètre superficiel. — Les panneaux, formant point de Hongrie, bâtons rompus et autres analogues, coûtent de 7 à 8 francs le mètre superficiel. — Tous ces parquets, avec filet noir, 3 francs en plus à ajouter au prix du mètre superficiel.

Comme on le voit, le système breveté de M. Morand, tout en rappelant comme effet décoratif les plus beaux spécimens de parquets en feuilles, a cet avantage, bien appréciable par le temps qui court, d'unir le bon marché à la beauté des matériaux et à la bonne exécution des produits. C'est à ce point de vue que nous avons cru bien faire en disant quelques mots de l'exposition de ces fabricants, dont le système, du reste, peut également s'appliquer aux lambris d'appuis verticaux. Il suffira, dans ce cas, de diminuer les forces des bois, qui, on le comprend facilement, ont beaucoup moins à fatiguer, dans cette dernière position, que les revêtements horizontaux.

PORTE EXTÉRIEURE A DEUX VANTAUX.

ACAJOU ET NOYER.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

(Autriche.)

PLANCHE 4. — ENSEMBLE.

Nous avons tenu, dans les nombreuses visites que nous avons faites à l'Exposition, à recueillir autant que possible des spécimens de l'art de la menuiserie chez tous les peuples qui ont concouru à cette intéressante exhibition. L'Autriche, à côté de l'Allemagne et de la Suisse, a exposé un grand nombre d'œuvres menuisées, dont quelques-unes d'une véritable valeur et dans lesquelles nous avons constaté un effort et des tendances fort louables ; mais, disons tout de suite que dans ces produits, comme dans ceux de la Suisse et de l'Allemagne du Nord, les défauts abondent quelquefois à côté de qualités réelles.

Le motif reproduit par notre planche 4 vient précisément à l'appui de notre dire. Il est impossible, en effet, au premier examen de cette porte, de ne pas signaler tout d'abord le manque de proportion et une lourdeur de formes exagérée. Indépendamment de ce défaut de composition, un praticien français ne manquera pas non plus de remarquer l'excès d'épaisseur dans les équarrissages, défaut commun, du reste, à tous les pays où les bois abondent et que nous avons retrouvé dans les produits exposés par la Russie, la Suède et l'Amérique, comme dans ceux de l'Autriche, de l'Allemagne du Nord et de la Suisse. Les constructeurs de ces diverses nations exécutent-ils leurs travaux courants dans de telles proportions, ou bien les spécimens que nous avons eus sous les yeux avaient-ils été faits exclusivement au point de vue de l'Exposition ? — Nous ne pourrions le dire ; mais, si le dernier cas est le seul vrai, les fabricants de ces nations rivales nous paraîtraient avoir mal compris le but de l'Exposition, qui ne pouvait avoir de résultat pratique qu'à la condition de soumettre à l'appréciation publique des objets fabriqués en vue d'un usage journalier et d'application courante.

Ces restrictions établies pour ce qui regarde l'aspect un peu lourd et un peu exagéré comme profil de la porte que nous étudions, nous ne pouvons que louer sans réserve ce travail sous le rapport de la matière employée et de la perfection de l'exécution.

Nous avons reproduit sur la planche 4 l'ensemble de la

porte et une coupe sur la porte et sur le chambranle. La figure 7, ci-dessous, représente une des rosaces qui décorent la frise, et la figure 8 est la coupe de cette même rosace.

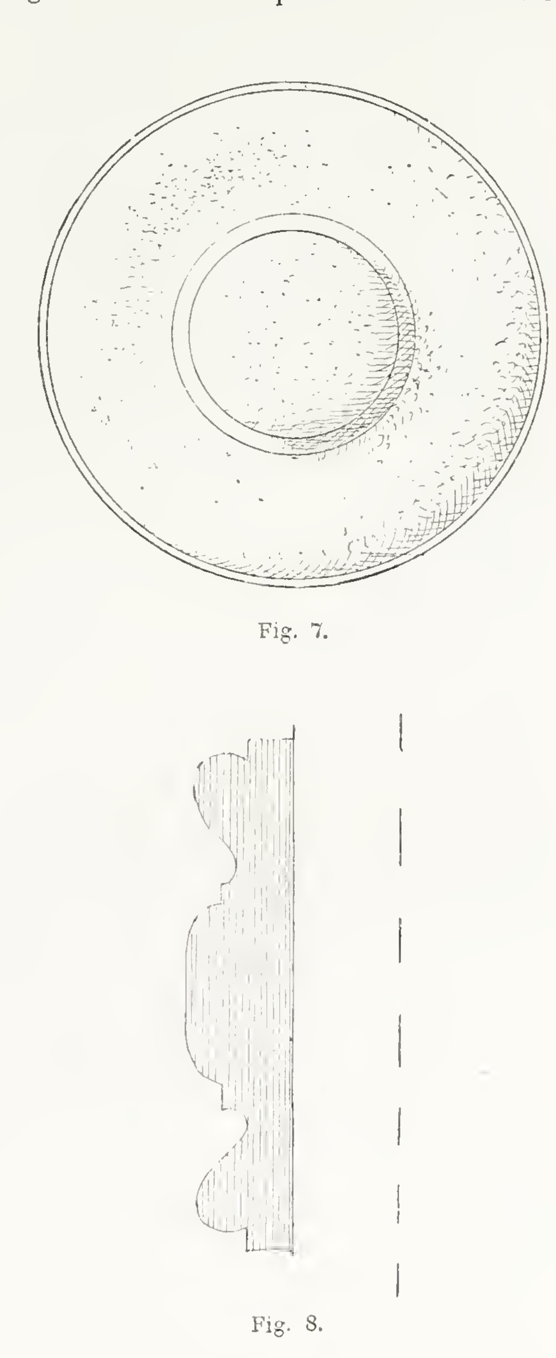


Fig. 7.

Fig. 8.

Nous ne voulons pas quitter ce spécimen de la menuiserie autrichienne sans constater le bon effet résultant du rapprochement des deux essences de bois qui concourent à la construction de cette porte. L'acajou et le noyer, en effet, sont d'excellents bois qui se prêtent très-bien à la décoration et qui, par la valeur de leurs tons, donnent à la menuiserie un aspect de richesse qu'on ne peut atteindre avec la peinture. Les artistes étrangers semblent avoir compris, bien mieux que nous, tout le parti qu'on peut tirer de cette ressource fournie par la nature; quant à nous, nous sommes loin de proscrire l'emploi des menuiseries peintes dans la décoration d'un appartement quelconque, mais nous voudrions voir user plus habituellement des décorations naturelles que nous fournissent les bois par les différents tons que revêtent leurs tissus ligneux; et, sous ce rapport, nous sommes bien obligés de l'avouer, nous avons été dépassés par les exposants étrangers, qui n'avaient à lutter, du reste, que contre quelques œuvres françaises disséminées et sans grande valeur intrinsèque.

BOIS DÉCOUPÉS.

PLANCHE 5. — CHALETS : PIGNONS ET DÉTAILS.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

(Autriche et Prusse.)

L'industrie des bois découpés a pris, depuis quelques années, une grande extension en France, grâce aux sociétés suisses qui sont venues populariser chez nous les constructions légères en sapin, avec ornements de toutes sortes découpés dans le bois. La mode aujourd'hui en est générale, et la grande perfection des machines employées à cette fabrication permet de céder ces découpures à un prix tellement minime, qu'il est bien peu de kiosques ou petits pavillons qui n'en soient largement décorés. Aussi la plupart des constructions du parc, petites et grandes, en étaient-elles brodées sur toutes leurs arêtes. Faut-il se plaindre de l'extension de ce procédé décoratif? Tel n'est pas notre avis, du moment que, sans nuire à la construction elle-même, on peut arriver par son emploi à des effets souvent pleins d'originalité et de fantaisie.

Nous croyons avoir dit déjà que, sauf la Russie qui taille ses découpures et ses ornements dans la masse du bois, tous les autres pays procèdent par applications et superpositions de bois minces découpés à part à la machine : il en est ainsi, du moins, de la Suède, de la Suisse et de l'Allemagne.

Les deux pignons que reproduit notre planche 5, relevés par nous dans les sections autrichienne et prussienne, appartiennent à cette dernière catégorie d'ouvrages. Toutes les découpures qui agrémentent ces deux chalets sont faites en bois de sapin du Nord, de bonne et belle qualité; notons en passant qu'appliquée dans ces conditions, cette essence présente, sous les influences de la température, presque autant de résistance que le chêne lui-même.

Quant à ce qui concerne ce genre de décoration, nous rappelons à nos confrères que la plus grande latitude peut être laissée à l'imagination pour la composition des divers détails; la plupart des fabriques, qui ont la spécialité de ces produits, sont outillés de telle sorte qu'elles découpent le bois, soit d'après des modèles leur appartenant, soit d'après ceux fournis par les dessins du constructeur lui-même.

AMÉNAGEMENT D'ÉCURIE.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

(Russie.)

PLANCHE 6. — PORTE HARNAIS EN SAPIN : ENSEMBLE.
PLANCHE 7. — DÉTAILS.

L'aménagement des écuries et selleries russes est, quant au mobilier, semblable à ce qui se pratique en France. La seule

distinction à établir réside dans la composition et la façon. Chaque pays a ses besoins et ses habitudes; mais, du moment que les moyens de transport sont les mêmes en Russie que chez nous, les moyens accessoires doivent nécessairement nous être communs.

Le mobilier des écuries et selleries russes est peu compliqué : mangeoire et râteliers pour les écuries; porte-harnais, chevalets, tables et armoires pour les selleries. Il en est de même en France, et si nous avons cru devoir relever les motifs qui forment l'objet de nos planches 6 et 7, c'est moins pour faire voir ce qui se fabrique en ce genre chez les Russes, que pour présenter à nos lecteurs des spécimens commodes et parfaitement appropriés à leur destination.

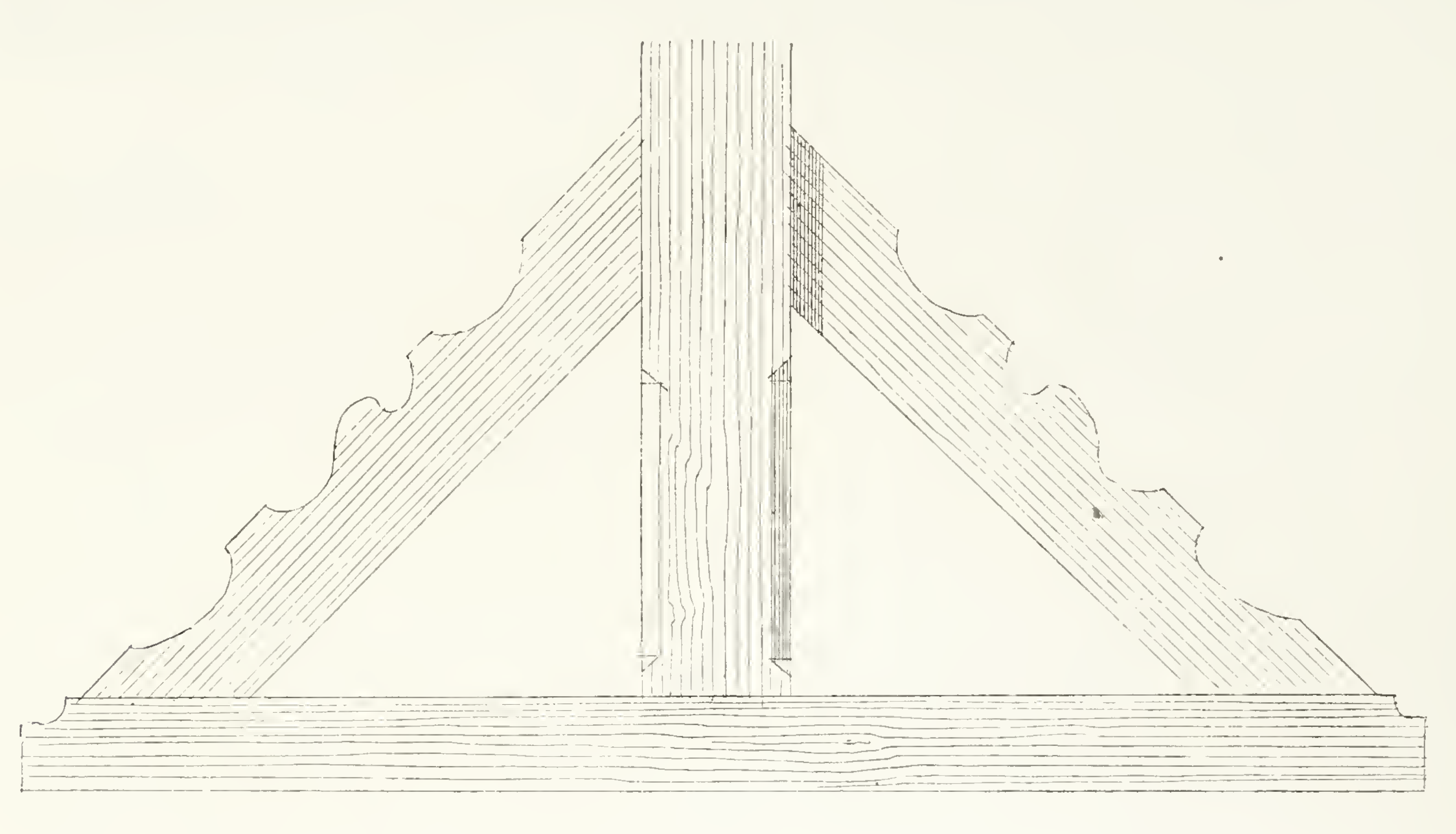


Fig. 9.

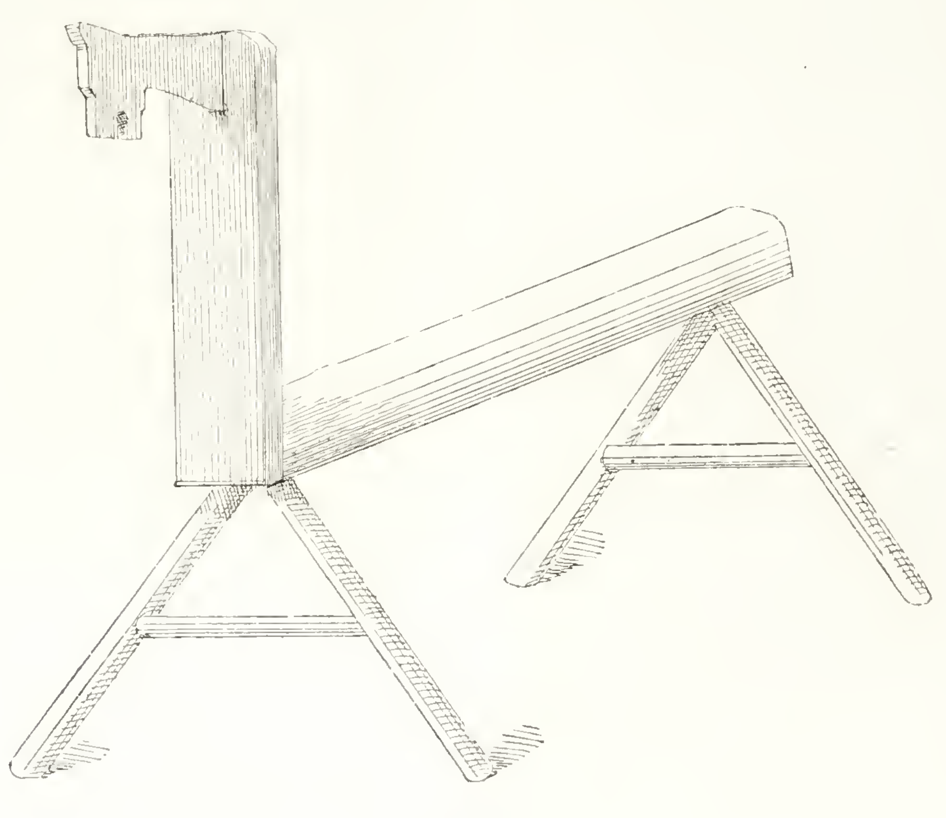


Fig. 10.

Ainsi que le lecteur peut en juger par notre planche d'ensemble, le porte-harnais qu'elle représente est bien conçu et exécuté avec soin : l'étude des détails, figurés sur la planche 7, ne peut que confirmer davantage le lecteur dans sa première appréciation. Aussi croyons-nous qu'il trouvera dans les modèles que nous lui présentons l'objet d'une application fréquente.

Nous avons donné, fig. 9, ci-dessus, le détail en grand du pied du porte-harnais que nous n'avions pu, faute d'es-

pace, faire entrer dans une de nos planches principales. La figure 10, ci-contre, représente un petit chevalet, de construction très-simple, mais très-commode, pour le nettoyage de tout ce qui compose le harnachement ordinaire d'un cheval. La figure 11 est également la reproduction d'un chevalet qui trouve sa place naturelle dans l'aménagement bien

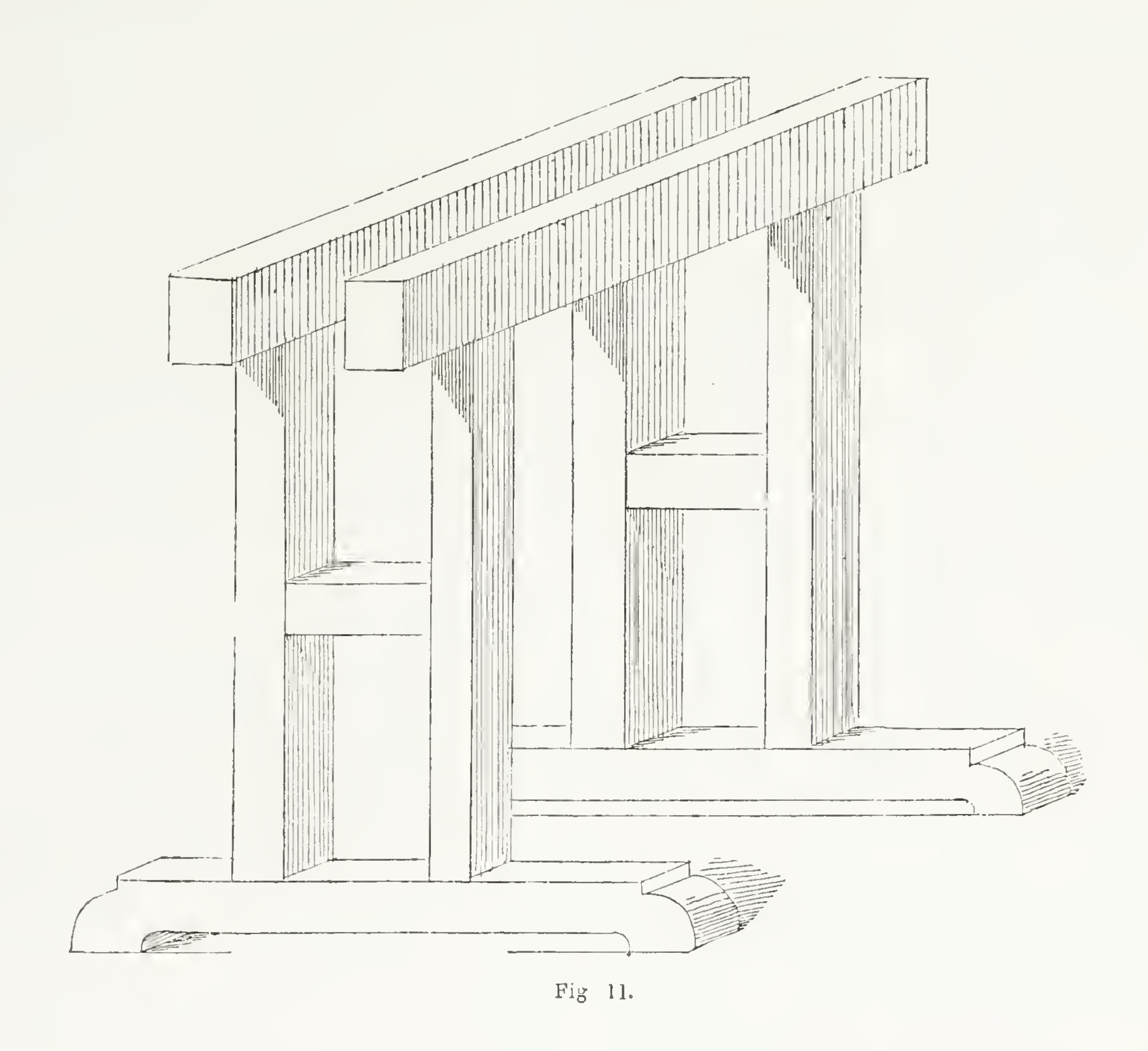


Fig 11.

compris d'une écurie. Il sert à porter les boîtes d'essieux, à faciliter le nettoyage et le graissage. La construction en est très-simple, et ce simple croquis suffit pour l'indiquer sans autres détails.

AMÉNAGEMENT D'ÉCOLES.

PLANCHE 8. — PUPITRES.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

(Suède.)

L'Amérique et la Suède sont les deux seules nations qui, comme aménagement d'écoles, aient présenté à l'Exposition une disposition particulière pour les pupitres d'élèves. Nous avons parlé dans notre précédent numéro des tables américaines : la Suède procède à peu près de la même façon. Toutes les tables sont isolées et chaque élève possède ainsi son petit meuble en toute propriété. Chacun de ces pupitres est en outre solidaire de son banc, et le tout construit de telle sorte qu'il devient difficile à l'élève de le déplacer.

Le lecteur remarquera cependant que nous n'avons pas trouvé en Suède le système américain qui consiste à disposer les pupitres par gradation de taille. En Suède, tous les meubles sont de même proportion et de même hauteur. Une séparation de $0^{m}50$ à $0^{m}60$ règne entre chaque pupitre ; de cette façon le professeur peut circuler librement en tous sens et exercer une surveillance facile.

Cette disposition, qui consiste à isoler chaque table en rendant le pupitre solidaire de son banc, est, suivant nous, supérieure au système américain, dans lequel l'élève se trouve assis sur un banc fixé au pupitre de l'élève qui se trouve derrière lui. Avec ce dernier système, en effet, chaque élève devient pour ainsi dire la victime de la turbulence de son voisin. Mais ce qui nous paraîtrait plus profitable encore, ce serait d'établir un aménagement d'école en combinant les deux systèmes précités : prendre à la Suède, par exemple, sa disposition de tables isolées et à l'Amérique sa disposition de tables graduées suivant les tailles. Nous croyons aussi qu'il vaudrait mieux emprunter à cette dernière nation ses tables légères et cependant solides que copier celles de la Suède, qui sont de vraies œuvres de charpente. Le choix à faire, du reste, est entièrement subordonné aux exigences, aux ressources et aux produits des lieux où il s'agit de construire un aménagement de cette nature, et c'est à nos confrères à voir ce qu'il peut y avoir de bon et de mauvais dans chaque système présenté pour en faire son profit au besoin.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX.

Voici les prix courants sur les différents marchés de France :

Arbois. — Chêne (le mètre cube en grume) : gros bois, 80 fr.; moyen, 70 fr.; petit, 50 fr.; chêne équarri à la scie, long de 4 mètres et au-dessus, 110 fr.; au-dessous, 90 fr.; plateaux, 1er choix, 90 fr. ; 2e, 75 fr. — Sapin (le mètre cube) : pièces marchandes, rondes ou dégrossies, gros bois, 38 à 48 fr.; moyen, 38 fr.; petit, 34 fr.; sapin équarri à vive arête, 48 fr.; pour menuiserie, 50 fr.; bonne qualité pour planches, 45 fr. ; ordinaire, 40 fr. ; chevrons (le mètre), 42 fr.

Aubenas. — Sapin. Charpente (le mètre cube en grume), 45 fr.; équarri, 50 fr.; planches de 4 mètres de long, 28 à 30 cent.; la douzaine, 22 fr.; planches de 3m50, 2m50 et 2 mètres, 1 fr. 70 à 1 fr. 75 le mètre carré; piquets de mines, gros, l'un 60 cent.; petits, 45 c.

Bayonne. — Planches de pin : marchandes, 58 à 60 fr. le cent; secondes, 48 à 50 fr.; troisièmes, 30 à 35 fr.

Bois de sapin pour charpente, de 40 à 45 fr. le mètre cube, suivant dimensions. Bois de sapin, 58 à 60 fr.

Beaucaire. — Chêne de Bourgogne et de Bresse, 75 à 95 fr.; de la Comté et du Jura, 55 à 70 fr.

Sapin (le mètre cube) : de 0m33 d'équarrissage, 48 à 50 fr.; de 0m25, 43 à 45 fr.; au-dessous, 38 à 40 fr.

Clamecy. — Bois en grume, 42 fr. 50 le mètre cube; merrain, 740 fr. le millier de 2,600 pièces; lattes, 1re qualité, 28 fr. le mille; 2e qualité, 22 fr.; aubier, 15 fr.; échalas, 1 fr. la botte de 25, ou 40 fr. le mille.

Ferté-Milon. — Chêne (le mètre cube en grume), 1er choix, 55 à 70 fr.; 2e choix, 35 à 45 fr.; hêtre, 28 à 30 fr.; charme, 22 à 25 fr.

Marseille. — Pin du Nord : poutres, 40 à 43 fr. le mètre cube; madriers, 48 à 52 fr. la douzaine.

Sapin de l'Adriatique : poutres, 48 à 50 fr. le mètre cube ; planches pajoles, 23 à 24 fr. la douzaine.

Montmédy (Meuse). — Chêne (le mètre cube), 1re qualité, 60 fr.; 2e qualité, 45 fr.; 3e qualité, 30 fr.; hêtre, 22 fr.

Poligny (Jura). — Chêne (le mètre cube en grume) : gros bois, 80 fr.; moyen, 70 fr.; petit, 50 fr.; charpente équarrie à vive arête, 4 mètres de long, 110 fr.; au-dessous de 4 mètres, 90 fr.; plateaux, 1er choix, 90 fr.; 2e choix, 75 fr.

Sapin (le mètre cube) : pièces marchandes, rondes ou dégrossies, 34 à 48 fr.; sciage équarri à vive arête, 1er choix, 50 fr.; 2e choix pour planches, 45 fr.; ordinaire, 30 à 40 fr.; chevrons, 42 fr.

Saint-Florentin. — Charpente, le décistère, 4 fr. 50; sciages de bois blancs, les 104 mètres, 12 à 14 fr.

Villers-Cotterets. — (Le mètre cube en grume), de 0m50 à 1 mètre, 30 à 35 fr.; de 1 mètre à 1m30, 40 à 50 fr.; de 1m30 et au-dessus, 60 à 70 fr.

Hêtre. — (Le mètre cube en grume), de 0m70 à 1 mètre, 21 fr.; de 1 mètre à 1m50, 23 à 25 fr.; de 1m50 et au-dessus, 25 à 30 fr.

Charme. — (Le mètre cube en grume), de 0m70 à 1m30, 21 à 23 fr.; de 1m30 et au-dessus, 25 fr.

BOIS DE CONSTRUCTION.

LE SAPIN.

La plupart des ouvrages menuisés, provenant des nations du Nord de l'Europe, que nous avons eu occasion d'étudier lors de l'Exposition universelle, et dont nous avons rendu compte dans ce journal, étaient en *sapin.* Nous croyons intéressant de donner quelques détails sur cette essence, si commune, et qui rend chaque jour de si grands services à la menuiserie.

Le bois de sapin est tendre, facile à travailler; mais il ne se conserve pas très-bien. Il est sujet à l'échauffement et à la vermoulure. Celui qu'on tire du nord de l'Europe est plus estimé que les sapins indigènes; il est plus dur, plus résistant et plus durable. La partie annuelle des couches du sapin est très-molle, de couleur claire; l'autre est au contraire dure, serrée et de couleur jaune, tirant quelquefois sur le rouge ; c'est celle qui renferme la résine.

Le bois de sapin convient parfaitement à la charpenterie, ainsi qu'à une foule d'objets en menuiserie. C'est un des bois qui se courbent le mieux au feu; il fournit des mâts, des madriers, des poutrelles, planches de caisse ou caissons; on l'emploie également, dans la menuiserie proprement dite, pour les placards, les armoires, les lambris, etc.

Les planches de sapin s'emploient dans le commerce débitées sur des dimensions déterminées, que tout menuisier devra bien connaître, afin de disposer ses ouvrages avec économie.

Les bois résineux qui nous viennent du nord, sous le nom de sapin, ne sont pas exclusivement formés par ce bois : c'est un mélange de plusieurs conifères, principalement de pins, de sapins et de mélèzes, qu'on désigne vulgairement sous le nom générique de *bois* ou *sapins du Nord.* On en distingue de deux espèces : le *sapin rouge,* qui se tire principalement des mélèzes de Suède, de Norwége et de Russie; et le *sapin blanc,* qui s'extrait de diverses espèces de pins et de sapins qui croissent dans les mêmes contrées, et dans les parties sablonneuses du Brandebourg et des provinces prussiennes adjacentes. Les principaux lieux de provenance des bois des cette dernière espèce sont : Narva, Memel, Dantzig et Gothenbourg. Ces bois nous arrivent en poutres ou gîtes, madriers, planches et espars ou perches de grandeurs et de dimensions variables.

Le sapin du Nord qu'on emploie à Paris n'a pas flotté, et, quoiqu'il soit moins susceptible de jouer que le bois de chêne, il faut avoir égard à cette circonstance et le laisser sécher pendant quelques jours avant de le mettre en œuvre.

Pour les articles non signés : A. MANGEANT, architecte.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [209]

MENUISERIE MODERNE.

DEVANTURE DE BOUTIQUE

RUE DE SOLFÉRINO, A PARIS.

PLANCHE 9. — ENSEMBLE ET PLAN.

Cette devanture, d'un effet sobre et cependant assez élégant, n'a rien, comme construction, qui réclame une mention spéciale. Elle est établie dans le genre de toutes les devantures dont les caissons sont destinés à renfermer les volets. Le plan qui accompagne la planche d'ensemble parle aux yeux et nous dispense de toute digression. Le lecteur, néanmoins, pourra se reporter à toutes les planches représentant des devantures de boutiques que nous avons publiées dans les années précédentes. Il y trouvera des renseignements qui pourront lui être utiles, et que, dans la crainte de nous répéter, nous sommes obligés d'omettre aujourd'hui.

CADRE DE GLACE.

SALON DE L'HOTEL LILLERS (DÉMOLI), A PARIS.

PLANCHE 10. — ENSEMBLE ET PLAN.

Les grandes trouées faites dans le faubourg Saint-Germain ont amené la démolition de quelques anciens hôtels des XVII[e] et XVIII[e] siècles, qui joignaient parfois aux souvenirs historiques qu'ils rappelaient une véritable valeur au point de vue artistique et architectural. Parmi ces hôtels, il en est un surtout dont la situation exceptionnelle a fait regretter la démolition. L'hôtel de Lillers était situé dans l'axe du pont de Solférino, avec façade sur le quai d'Orsay et sur la rue de Lille. Il a dû malheureusement disparaître, par suite du projet en cours d'exécution de la rue qui, partant du pont de Solférino, doit se prolonger un jour jusqu'à la chaussée du Maine. Nous avons eu occasion de visiter en détail cet hôtel, quelque temps avant sa démolition, et nous avons cru bien faire en y relevant quelques motifs destinés à être mis sous les yeux de nos lecteurs.

L'hôtel de Lillers, élevé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage surmonté d'un petit attique, datait du règne de Louis XVI. Il était habité, lors de sa démolition, par M. le duc de Noailles. Ajoutons que, si le style de l'époque à laquelle il fut construit avait été religieusement conservé à l'extérieur, il n'en était pas de même à l'intérieur, où il ne restait plus trace de l'ancien style décoratif des appartements. Tout ce qui avait été créé par les artistes chargés de l'aménagement primitif avait disparu, et le style empire avait pris partout la place des finesses et des rinceaux du style de la fin du XVIII[e] siècle.

Cette substitution, faite en contre-sens de l'harmonie générale, fut de tout point regrettable. Hâtons-nous de dire, cependant, que les artistes chargés d'adapter au monument la décoration néo-grecque, alors en faveur, firent de leur mieux pour que cette substitution fût supportable, et tâchèrent de racheter, par le soin apporté dans les moindres détails, l'acte de vandalisme auquel ils étaient entraînés malgré eux par le goût du jour et la volonté du propriétaire. Le parti pris général ne manquait en effet ni de grandeur ni de recherche. Les salons, assez vastes, étaient ornés de glaces attenantes à la décoration et de peintures à l'huile sur le nu des plâtres, avec rehauts de dorures et d'argenture. Les panneaux des portes elles-mêmes étaient décorés de sujets mythologiques; il en résultait un ensemble sérieusement composé et d'une exécution exempte de tout reproche.

Le cadre que nous donnons dans la planche 10 entourait une des glaces du salon. Ce motif nous a paru assez intéressant pour être conservé à cette place. Nous aurons peut-être occasion de donner ultérieurement quelque autre motif, emprunté au même hôtel. Nos lecteurs pourront en faire le sujet d'études comparatives avec les spécimens de la même époque relevés par nous dans les hôtels d'Essling et de Lobau et que nous avons publiés dans de précédents numéros.

APPLICATION DE BOIS DÉCOUPÉS.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

(France.)

PLANCHE 11. — POTEAU INDICATEUR.
FRAGMENTS.

Les quelques motifs que reproduit la planche 11 indiquent suffisamment le parti qu'on peut tirer des découpures en bois, soit comme accessoire d'ornementation, ainsi que dans le poteau indicateur, soit comme principe général pour la décoration des cadres, crêtes et combles, ainsi que dans les divers fragments représentés sur la même planche.

Nous avons dit, dans un précédent numéro, toute notre pensée à l'égard des bois découpés, et nous avons tâché de faire comprendre de quelle utilité ils pourraient être dans les mains d'un décorateur habile.

Grâce aux machines très-perfectionnées destinées à ce genre de travaux, toute espèce de décoration devient possible et n'est plus qu'une affaire de goût. Aussi nous permettrons-nous d'appeler particulièrement l'attention de nos confrères sur les à-creux et les parties à jour de ce genre de découpures qui nous paraissent surtout susceptibles de modification. Il y aurait peut-être là motif à jeter un peu de variété dans le style

actuellement adopté. A ce point de vue, tout ce que nous avons publié sur les expositions de la Suisse, de la Suède et de la Russie sera consulté avec fruit, et nous nous permettons d'y renvoyer nos lecteurs.

AMÉNAGEMENT DE CRÈCHES.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

(France.)

PLANCHE 12. — POUPONNIÈRE.

Au milieu des merveilles exposées dans le champ de Mars, il était une petite construction bien modeste qui a dû échapper à plus d'un visiteur. Elle n'avait pour elle ni le brillant ni l'attrait de la majeure partie des productions exposées qui l'entouraient, et cependant elle était au premier chef utile et digne de tout intérêt. Nous voulons parler de la crèche, exposée et installée par son persévérant et intelligent initiateur, M. Marbeuf.

Reléguée dans une partie ombragée du parc, encadrée pour ainsi dire dans les plantations voisines, elle n'a reçu de visiteurs que ceux qu'un heureux hasard ou une détermination arrêtée d'avance amenait à franchir le seuil modeste qui lui servait d'entrée. Mais, une fois dans l'intérieur, l'observateur n'avait qu'à se féliciter de cette première démarche, en présence du sujet d'études intéressantes qui s'offrait aussitôt à lui.

Le spécimen de crèche modèle installé par M. Marbeuf était au complet : on y voyait la salle commune où se trouvaient les berceaux, la pouponnière, les chaises, les tables, et jusqu'aux petites pharmacies destinées à parer aux premières éventualités en attendant l'arrivée du médecin. A la suite de cette salle venaient les dépendances, indispensables au service de la crèche, puis la petite cour avec son abri, et ses voitures d'osier, auxquelles les plus forts s'attellent pour traîner ceux qui ne peuvent encore marcher, tandis que ceux qui commencent à marcher à peine poussent par derrière le léger véhicule.

Si nous avons accordé une mention spéciale à ces petites voitures d'osier, c'est que là est la clef, pour ainsi dire, de tout le système adopté par M. Marbeuf pour le plus grand avantage physique et moral de la jeune génération que reçoivent les crèches. Dans la pouponnière, que nous allons décrire, nous retrouverons ce même système de gradation appliqué pour le même âge, mais dans un meuble tout à fait différent.

Le meuble appelé *pouponnière* est dû à l'invention de M. Jules Delbrouck. Nous devons à l'obligeance de M. Marbeuf, qui a bien voulu nous montrer lui-même sa crèche en nous donnant sur chaque partie tous les renseignements désirables, la description détaillée qui va suivre.

Ce meuble se nomme pouponnière, du mot poupon, tout petit enfant. C'est le premier champ de l'activité de l'enfant, comme le berceau est son premier jour de repos. Je l'ai inventé, dit M. Delbrouck, pour la crèche; les enfants, dès qu'ils ne dorment plus, y trouvent :

1° Un asile où ils sont à l'abri de tout danger ;

2° Un appui pour essayer leurs premiers pas dans la mesure exacte de leurs forces; eux seuls en sont les juges;

3° Une galerie à double rampe où il font leur premier tour du monde;

4° Une salle à manger où une femme suffit à leur distribuer la pâtée, comme à une nichée d'oiseaux.

Dans une famille, on peut facilement arranger soi-même une pouponnière; elle serait plus petite, en osier peut-être, ouverte ou fermée, à une seule rampe.

Dans la pouponnière, l'enfant se meut sans risque de se heurter aux meubles; il a son petit salon dans le grand salon maternel, et se trouve ainsi préservé du grand danger de la déviation de la taille et de la difformité que présentent trop souvent les appareils mal faits (pour apprendre à marcher aux enfants).

Dès que l'enfant peut se servir de ses mains, on l'assied dans le second cercle de la pouponnière, ou salle à manger. Là il trouve sur la table centrale, qui forme le troisième cercle, des jouets et tout ce qui peut le distraire ou l'intéresser. Enfin, sitôt qu'il peut se soutenir, il passe dans le premier cercle, où il circule librement sans encombre, et sans le moindre danger de tomber.

Comme construction, la pouponnière est très-simple, ainsi qu'on peut le voir d'après notre planche 12. Le meuble se compose de trois parties distinctes : le premier cercle ou promenoir; le second cercle, où se trouvent les siéges et les tables; le troisième cercle, formant centre, où une femme de service peut se placer sur un siége. La forme circulaire est indispensable, et toutes les parties qui concourent au tout doivent avoir des formes arrondies.

Pour ce qui concerne la dimension du meuble, il est évident qu'elle est facultative et subordonnée au nombre d'enfants que reçoit la crèche.

PORTE.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

(Tunis).

PLANCHE 13. — PORTE D'ÉCURIE.

Les portes, dans le genre de celle que nous reproduisons sur notre planche 13, ne sont pas rares en Algérie, en Espagne, en Turquie et en Égypte. Nous avons même eu occasion d'en donner plus d'un spécimen dans les précédents numéros de cette publication. La porte que nous représentons aujourd'hui a été relevée à l'Exposition universelle, où elle fermait les écuries d'un des bâtiments de la régence de Tunis. Elle était construite en sapin, avec bâti au pourtour et barrée par derrière. Les clous, distribués symétriquement et en grande

quantité, ont plutôt, dans cette construction, un but décoratif qu'un but utile, et, sous ce rapport, notre porte est d'une simplicité extrême ; nous en avons vu nombre d'autres dans lesquelles les ferrures avaient une véritable valeur comme richesse de décoration.

Ce mode de décoration n'est, du reste, pas exclusif à l'Orient ; le moyen âge, en France, l'a fréquemment employé, et il n'a guère disparu que sous Louis XIV, époque où les grands panneaux ont remplacé partout, dans la construction des portes, les petits panneaux du moyen âge et de la renaissance.

AMÉNAGEMENT DE CONSTRUCTIONS RUSSES.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

(Russie.)

PLANCHE 14. — ESCALIER D'ÉCURIE.
PLANCHE 15. — PORTE DE L'ISBA.
PLANCHE 16. — DRESSOIR.

Nous avons déjà dit, dans nos articles précédents, ce que nous pensions de la Russie et de son exposition, sous le rapport de la menuiserie. Nous prions nos lecteurs de vouloir bien

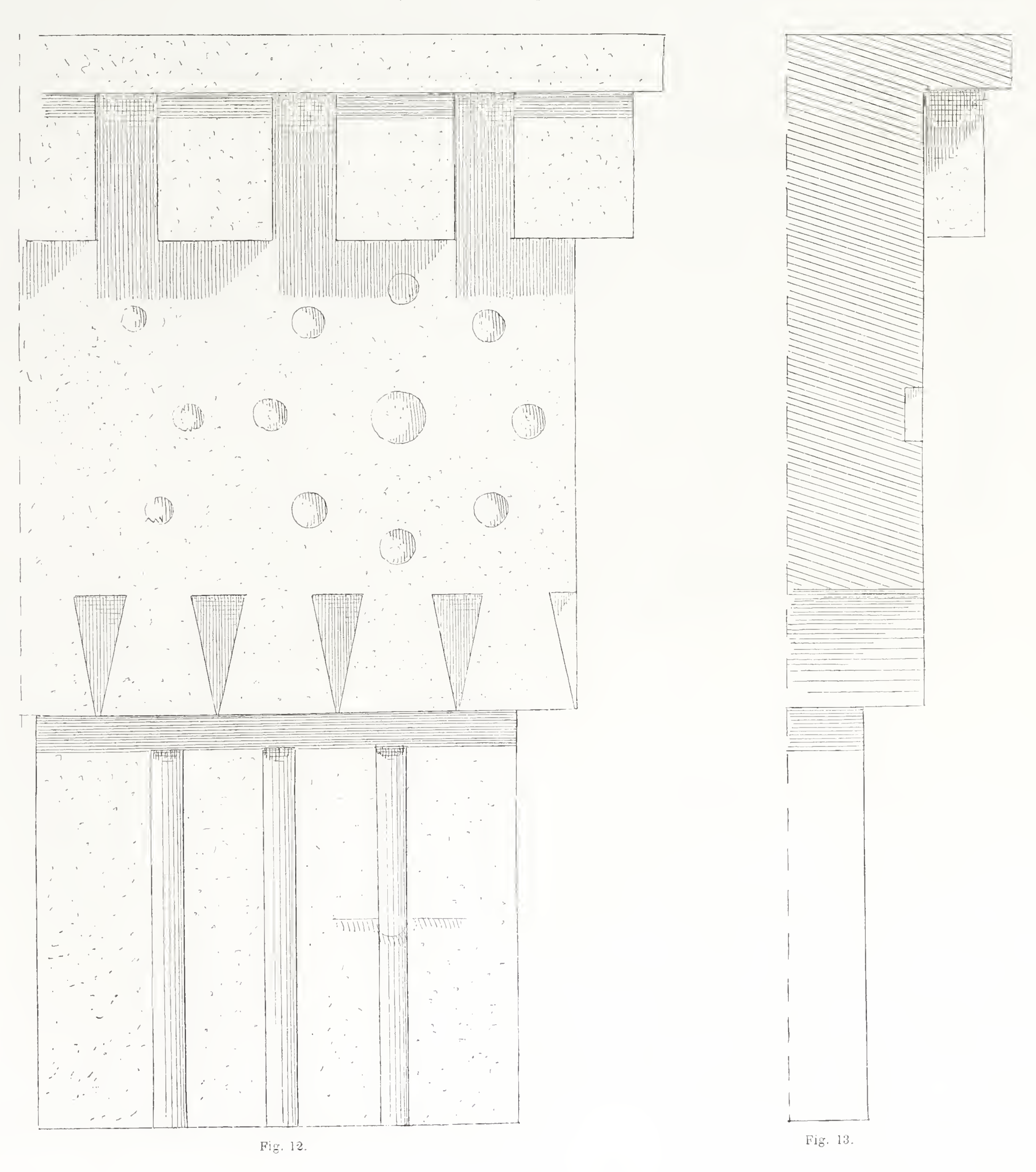


Fig. 12. Fig. 13.

se reporter à ces considérations générales, sur lesquelles nous ne croyons pas devoir revenir. Il est un point cependant qui nous semble mériter encore quelques réflexions : nous voulons parler de l'utilité incontestable que nos confrères ne manque-

B A

Fig. 14.

ront pas de trouver dans l'étude comparative des diverses constructions en bois, dont nous avons donné des spécimens, principalement de la Suisse, de l'Autriche, de la Suède et de la Russie. Depuis longtemps, la vogue était exclusivement au chalet suisse, et c'est ce même type que nous avons vu reproduit partout dans la section française. L'exposition russe et suédoise sera venue bien à propos pour suggérer quelques idées neuves à nos constructeurs, pour leur montrer la possibilité de nouvelles applications et les engager dans la voie des recherches et du progrès. Nous ne doutons pas qu'ils ne sachent en profiter, et, sans copier servilement les œuvres exposées par les nations du Nord, qu'ils n'arrivent à faire de ces œuvres une application originale et raisonnée, en rapport avec nos habi-

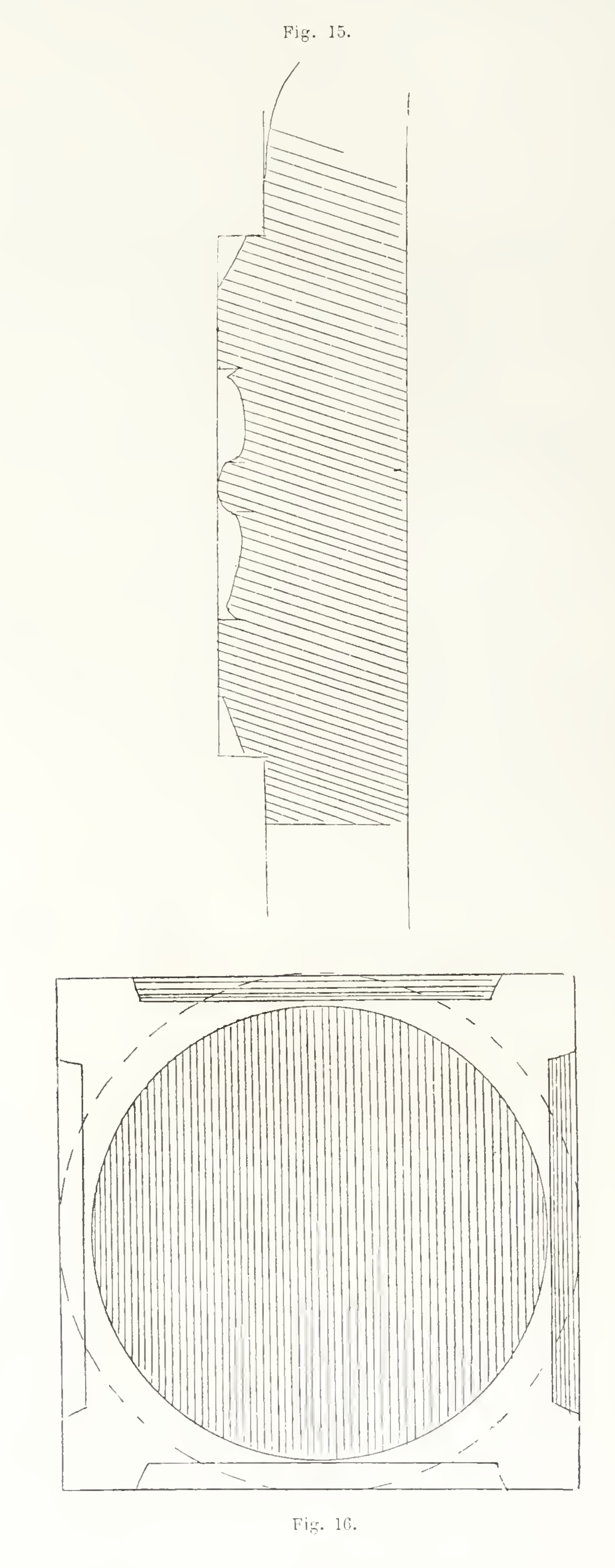


Fig. 15.

Fig. 16.

tudes, nos mœurs et notre climat, qui ne ressemblent en rien à ceux de la Russie et de la Norwége.

Ainsi que nous le disions dans un précédent numéro, les perfectionnements apportés dans ces derniers temps dans la construction des machines-outils, ne peuvent que faire faire un pas immense à l'industrie, intéressante à tant de points de vue, des bois découpés. Grâce à ce puissant concours, tels travaux dont l'exécution eût demandé naguère des années et des

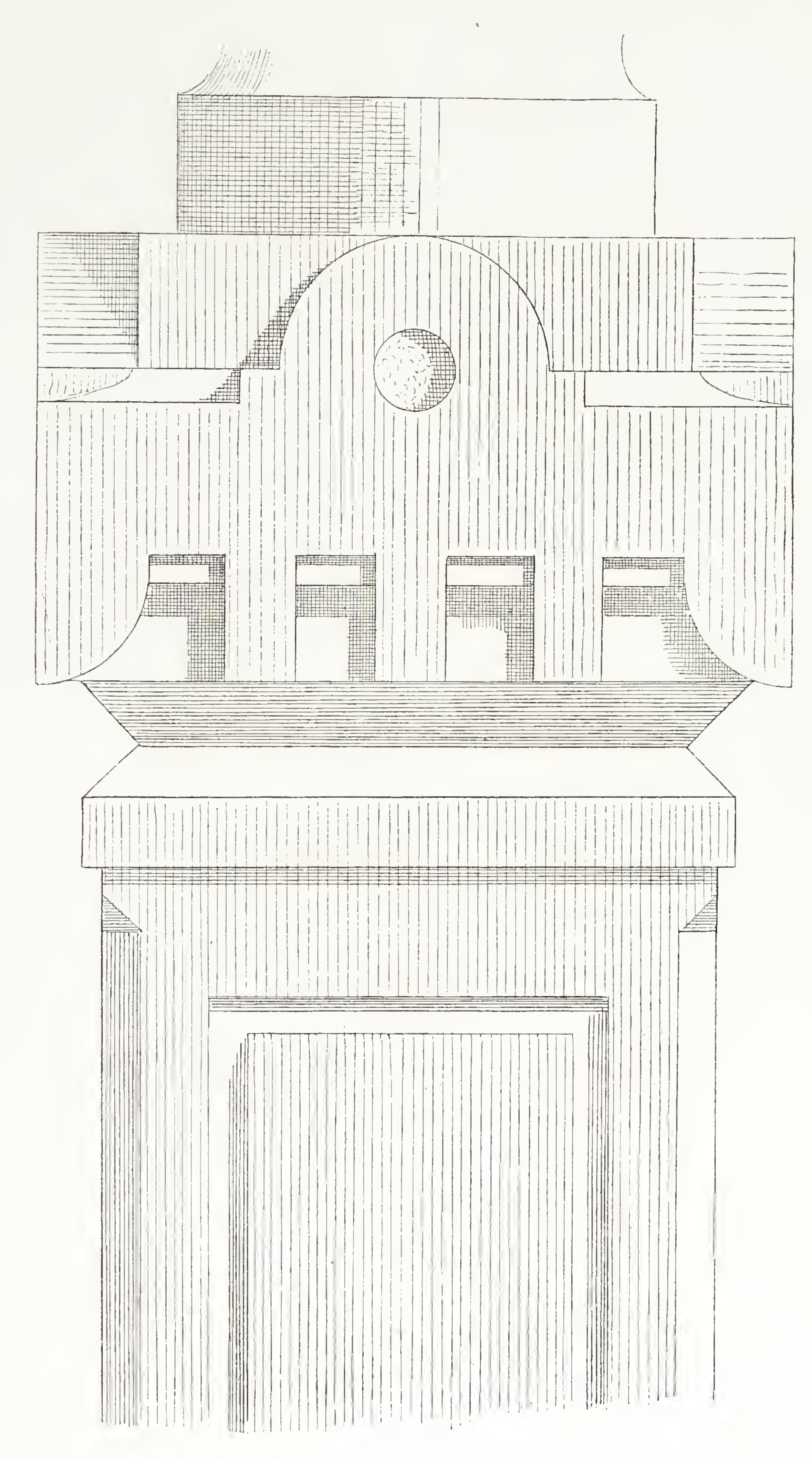


Fig 17.

sommes relativement considérables, sont accomplis de nos jours en quelques mois et dans des conditions de bon marché inespéré.

Depuis longtemps déjà l'industrie métallurgique a fait passer dans ses habitudes ces précieux engins de fabrication. Tous nos lecteurs ont pu apprécier, lors de la dernière expo-

sition, les heureux résultats obtenus par les ingénieurs dans l'emploi de ces utiles auxiliaires de l'homme : nous sommes heureux, pour notre part, de constater une réaction, chez les architectes, en faveur des machines-outils destinées spécialement au travail du bois.

L'éducation des chefs de maisons et des ouvriers, qui, sous ce rapport, était, il y a quelques années, complétement à faire, est actuellement déjà très-avancée, et, pour peu que nos confrères s'en mêlent, en venant apporter à l'industriel l'appui de leur talent, de leur goût et de leur expérience, nous ne doutons pas que cette éducation ne soit bientôt complète. En effet, quelle objection sérieuse pourrait-on élever contre leur emploi ? Les premiers essais étaient imparfaits, c'est vrai, mais il en est ainsi de toute chose qui commence, et, depuis, les progrès énormes réalisés ne laissent plus de crainte sur la bonne fabrication obtenue par les machines.

On pouvait accuser aussi le prix de revient, relativement trop élevé et peu en rapport avec les services que l'industrie était en droit d'attendre de ces nouveaux coopérateurs ; mais depuis, ces machines ont fait leurs preuves, et leur vulgarisation a eu précisément pour premier effet d'en diminuer tout d'abord et considérablement le prix d'achat. Pour nous, qui les avons vues souvent à l'œuvre, nous nous faisons un devoir, pour ainsi dire, d'en recommander l'emploi à nos confrères, auxquels elles seront d'un véritable secours dans un grand nombre de cas qu'il est difficile de déterminer. L'industrie des

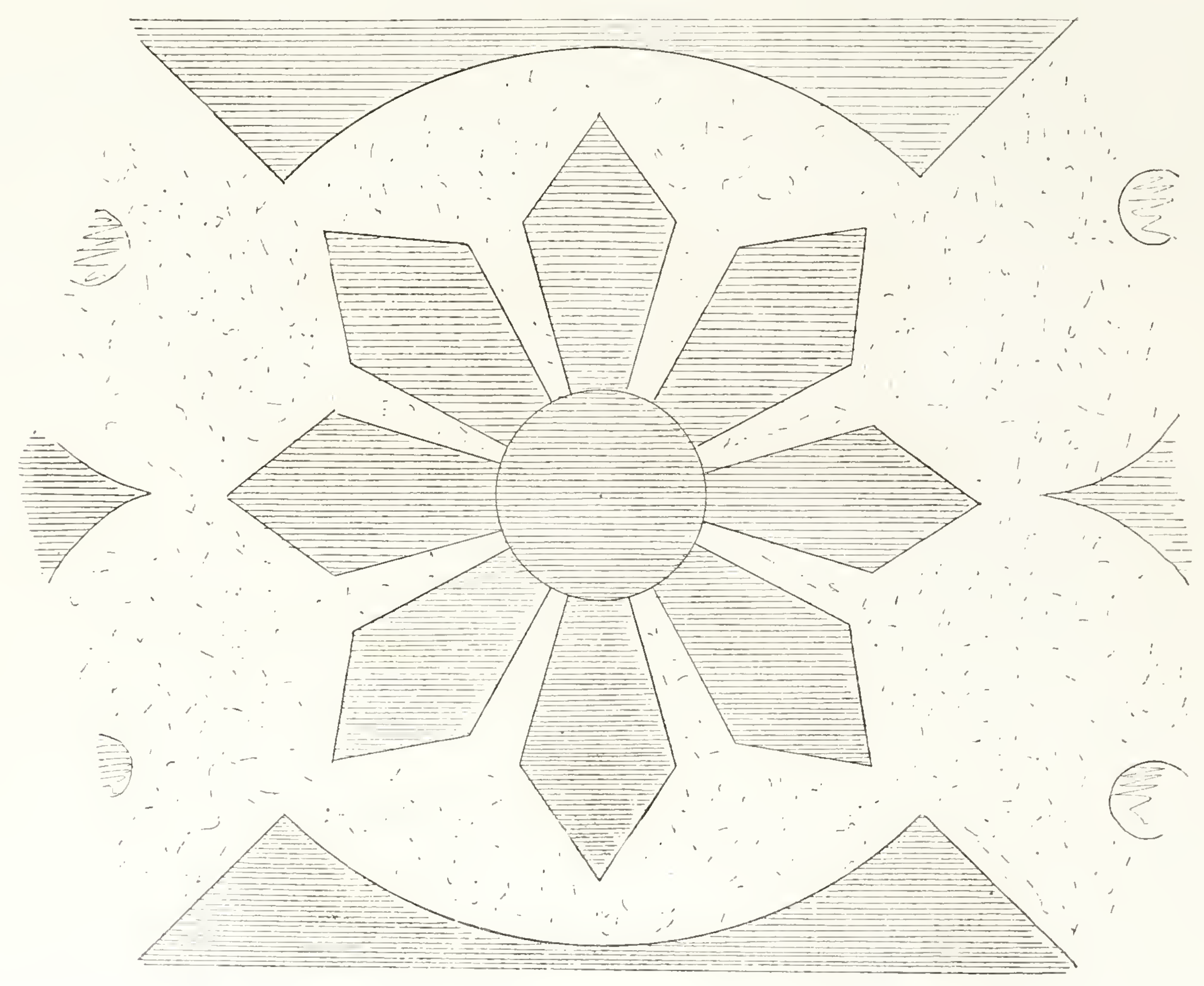


Fig. 18.

bois découpés, en particulier, doit les utiliser avec succès, car, quand ils sont bien faits, non-seulement ces appareils réduisent énormément le prix de la façon, mais avec leur aide on obtient, indépendamment de la rapidité, des résultats au moins égaux à ceux du travail à la main, et souvent plus parfaits.

Notre planche 14 reproduit les détails d'un escalier, relevé par nous dans le bâtiment des écuries russes ; la planche 15 est l'élévation de la porte de cette coquette construction, connue sous le nom d'Isba et qui s'élevait en face du grand bâtiment des écuries.

Pour compléter les renseignements donnés par notre planche principale, nous avons relevé quelques motifs sur une plus grande échelle, que nous donnons ci-avant intercalés dans le texte. C'est ainsi que, fig. 12, nous avons reproduit, au quart d'exécution, le détail de l'entablement de l'Isba ; la fig. 13 est une coupe sur le même entablement, également au quart d'exécution. La fig. 14 reproduit, sur la même échelle, le détail du milieu d'un pilastre, dont la fig. 15 est la coupe sur la face, et la fig. 16 le plan suivant A B.

La fig. 17 représente la partie inférieure du pilastre, toujours au quart d'exécution, et la fig. 18, un détail de la balustrade en bois découpé, à la même échelle.

Enfin nous avons pris, dans une maison de paysan, à la même exposition, le motif de notre planche 16, qui représente un dressoir à l'usage des habitations de la campagne.

Ce dernier motif nous a paru mériter une mention spéciale par sa forme à la fois pittoresque et naïve et son exécution simple et cependant parfaitement comprise.

BOIS DE CONSTRUCTION.

LE CHÊNE.

Il y a un très-grand nombre d'espèces et de variétés de chênes qui conviennent toutes, ou au moins la plus grande partie, aux travaux de charpente et de menuiserie, à l'exception toutefois du chêne vert et du chêne-liége.

Le bois de chêne est sans contredit le meilleur bois de charpente. Il est dur, résistant, élastique et s'obtient sous d'assez fortes dimensions. Exposé à l'air et dans des circonstances convenables, il se conserve pendant plusieurs siècles; sous l'eau, il acquiert une très-grande dureté au bout d'un certain temps, et il se conserve indéfiniment, sauf toutefois lorsque l'eau contient en dissolution des matières susceptibles de le décomposer.

Le bois de chêne est d'un jaune plus ou moins foncé, légèrement brun, mais d'une teinte uniforme. Il devient gris et même noir par l'effet d'une très-longue exposition à l'air ou sous l'eau. Ses fibres sont habituellement droites et serrées; ses couches concentriques sont séparées par une substance assez résistante, remplie de petites cavités allongées dans le sens des fibres; fendu suivant un diamètre, il montre des plaques brillantes et satinées d'une certaine étendue, ce sont ses mailles. Il a l'inconvénient d'avoir un aubier fort épais, que sa couleur blanche rend d'ailleurs facile à distinguer.

Les diverses parties du chêne n'ont pas le même poids spécifique. Ainsi, il y a un quinzième de différence entre le poids du cœur de chêne et celui de l'aubier. Le poids du pied pèse plus que celui du milieu. Dans les chênes de cent dix ans et au-dessus, le poids du cœur diminue et celui de l'aubier augmente. Au point de vue de l'application, le bois de chêne le plus dense est généralement le meilleur.

Les chênes écorcés dans le temps de la séve, et coupés dans l'hiver d'après, en deviennent plus forts dans le rapport de 10 à 11, mais on ne peut les courber au feu : ainsi cette pratique ne peut servir que pour les bois de la marine. Par ce moyen, l'aubier devient bois, mais celui du haut de l'arbre devient plus fort que celui du pied.

On peut abattre le chêne depuis soixante ans jusqu'à deux cents; avant soixante ans il est trop jeune, après deux cents ans il dépérit.

Dans le même terrain, le chêne qui croît le plus vite est le plus fort.

Toutes les espèces et variétés de chênes, considérées au point de vue des qualités du bois qu'elles fournissent, se résument pour les constructeurs en deux espèces principales.

L'une, le chêne à gros glands solitaires ou groupés deux à deux au plus, qui ne vient que dans les bons terrains, donne un bois *élastique et résistant* lorsque le terrain est sec, et *gras* quand le sol est humide et peu exposé au soleil. A fibres droites, de forme régulière, ce bois est facile à travailler et convient parfaitement aux ouvrages de charpente intérieure et de menuiserie. Tels sont les bois connus dans le commerce sous les noms de *chêne de Hollande* et de *chêne des Vosges*.

L'autre, le chêne à petits glands, réunis par bouquets de trois, quatre ou cinq, qui croît dans les terrains pierreux et sablonneux exposés au soleil, fournit un bois plus dur, plus résistant, plus durable surtout, mais noueux, sujet à gercer, difficile à travailler, et qui s'emploie de préférence en fondations et pour l'établissement de constructions exposées aux intempéries de l'air.

Comme tous les bois, le chêne augmente de volume par l'humidité et se rétrécit par la sécheresse.

Le chêne croît lentement et acquiert des dimensions fort variables. Sa hauteur totale varie de 5 à 40 mètres; la hauteur moyenne est en général de 27 mètres. La hauteur du tronc varie de 5 à 15 mètres; son diamètre est en moyenne de $0^m 81$. Le chêne croît annuellement de $0^m 017$ en circonférence, de $0^m 005$ en diamètre, et de $0^m 30$ en hauteur.

Le chêne convient essentiellement à la charpenterie; les menuisiers l'emploient pour les boiseries et bâtis de meubles. Il fournit des douves, des bardeaux, des lattes, etc. Les têtards de chêne fournissent des poitrails, des poutrelles et des poteaux; mais il faut les laisser dans leur entier sans les refendre.

Les planches de chêne se trouvent dans le commerce débitées sur des dimensions déterminées, que tout menuisier doit connaître pour disposer les ouvrages avec économie. Ces planches sont débitées sur différentes longueurs, mais sans dépasser 6 mètres.

Les planches de chêne dont on se sert habituellement à Paris proviennent de la Champagne et de quelques parties de la Lorraine, de la Bourgogne et du Nivernais, et sont presque toujours désignées sous le nom de la première de ces provinces. Elles arrivent à Paris en trains, et sont par conséquent flottées. Cette longue immersion facilite l'écoulement de la séve, et les rend moins susceptibles de jouer; mais elle diminue leur résistance et leur communique en outre une teinte noirâtre qui pénètre plus ou moins dans l'intérieur, et une sorte de sécheresse qui les rend moins propres à la confection des ouvrages de choix dans lesquels le bois doit rester apparent.

Le bois de chêne, employé de préférence dans les travaux qui se rapprochent de ceux de l'ébénisterie par leur perfection et l'importance qu'y prend la beauté du bois, est habituellement désigné sous le nom de *chêne de Hollande;* le prix en est comparativement très-élevé.

L'histoire de ce bois présente des particularités assez curieuses pour qu'elles soient notées ici. Il n'est pas tiré de la Hollande, comme son nom pourrait le faire supposer; il vient de France, mais pendant longtemps l'industrie hollandaise a su s'attribuer le monopole de sa préparation. Elle tirait ses bois en billes de la Lorraine et de l'Alsace, les débitait d'une

certaine façon, puis nous les retournait par mer. Non-seulement ce bois n'est pas flotté, mais encore il est moins sujet que les autres aux variations dues aux influences hygrométriques, moins exposé à se déjeter, et d'un aspect plus agréable, en ce qu'il présente une bien plus grande quantité de petites surfaces miroitantes. Toutes ces qualités sont dues à une intelligente direction des traits de scie. Ce bois est débité sur mailles.

Hâtons-nous de dire que nous ne payons plus à la Hollande ce singulier tribut; les bois dits de Hollande actuellement employés à Paris proviennent presque tous du département de l'Aisne.

On fait un grand usage à Paris d'autres planches, tant de chêne que de sapin, provenant du déchirement de grands bateaux qu'il est plus avantageux de dépecer que de faire retourner à vide. Ce bois est de qualité inférieure, et s'emploie de préférence, par raison d'économie, pour la construction des cloisons qui doivent être ravalées en plâtre, ou pour des ouvrages qui ne réclament pas une attention soignée.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX.

Voici les prix courants sur les divers marchés de France :

Arbois. — Chêne (le mètre cube en grume) ; gros bois, 80 fr.; moyen, 70 fr.; petit, 50 fr.; chêne équarri à la scie, long de 4 mètres et au-dessus, 110 fr., au dessous, 90 fr.; plateaux 1er choix, 90 fr.; 2e, 75 fr.

Sapin (le mètre cube); pièces marchandes, rondes ou dégrossies, gros bois, 38 à 48 fr.; moyen, 38 fr.; petit, 34 fr.; sapin équarri à vive arête, 48 fr.; pour menuiserie, 50 fr.; bonne qualité pour planches, 45 fr.; ordinaire, 40 fr.; chevrons (le mètre), 42 fr.

Aubenas. — Sapins : charpente (le mètre cube en grume), 45 fr.; équarri, 50 fr.

Pin : planche d'un pouce carré, 7 fr. 50 la toise carrée.

Bayonne. — Planches de pin : marchandes, 58 à 60 fr. le cent; secondes, 48 à 50 fr.; troisièmes, 30 à 35 fr.

Bois de sapin pour charpente, de 40 à 45 fr. le mètre cube, suivant les dimensions.

Bois de sapin, 58 à 60 fr.

Beaucaire. — Chêne de Bourgogne et de Bresse, 75 à 95 fr.; de la Comté et du Jura, 55 à 70 fr.

Sapin (le mètre cube) : de 0^m,33 d'équarrissage, 48 à 50 fr.; de 0^m,25, 43 à 45 fr.; au-dessous, 38 à 40 fr.

Clamecy. — Bois en grume : 42 fr. 50 cent. le mètre cube ; merrain, 740 fr. le millier de 2,600 pièces; lattes, 1re qualité, 28 fr. le mille; 2e qualité, 22 fr.; aubier, 15 fr.; échalas, 1 fr. la botte de 25, ou 40 fr. le mille.

Ferté-Milon. — Chêne (le mètre cube en grume), 1er choix, 55 à 70 fr; 2e choix, 35 à 45 fr.; hêtre, 28 à 30 fr.; charme, 22 à 25 fr.

Marseille. — Pins du Nord : poutres, 40 à 43 fr. le mètre cube; madriers, 48 à 52 fr. la douzaine. Sapins de l'Adriatique : poutres, 48 à 58 fr. le mètre cube; planches pajoles, 23 à 24 fr. la douzaine,

Montmédy (Meuse). — Chêne (le mètre cube) : 1re qualité, 60 fr.; 2e qualité, 45 fr.; 3e qualité, 30 fr.; hêtre, 22 fr.

Poligny (Jura). — Chêne (le mètre cube en grume) : gros bois, 80 fr.; moyen, 70 fr.; petit, 50 fr.; charpente équarrie à vive arête, 4 mètres de long, 110 fr.; au-dessous de 4 mètres, 90 fr.; plateaux, 1er choix, 90 fr.; 2e choix. 75 fr.

Sapin (le mètre cube) : Pièces marchandes, rondes ou dégrossies, 34 à 48 fr.; sciage équarri à vive arête, 1er choix, 50 fr.; 2e choix pour planches, 45 fr.; ordinaire, 30 à 40 fr.; chevrons, 42 fr.

Port de Quillan (Aube). — Sapin, charpente, le mètre cube, 39 à 43 francs.

Sciages, le mètre cube 1re qualité, 54 fr.; 2e qualité, 45 fr. 75 cent.; 3e qualité, 40 fr. 50 cent.

Saint-Florentin. — Charpente, le décistère, 4 fr. 50 cent.; sciages de bois blancs, les 104 mètres, 12 à 14 fr.

Salins. — Sapin en grume : pièces marchandes, le mètre cube, gros bois, 43 fr.; moyens, 40 fr,; petits, 35 fr.; poutrelles équarries à vive arête, jusqu'à 6 mètres, 50 fr. le mètre cube; de 6^m 50 à 10 mètres, 52 fr.; chevrons, 45 fr.

Planches d'un pouce, le mètre carré, 1 fr. 20 cent.; de 15 lignes, 1 fr. 75 cent.; de 18 lignes, 2 fr. 15 cent.

Voliges ou lambris de 8 lignes, le mètre carré, 1 fr.; de 6 lignes, 75 cent.

Lattes de 12 lignes, épaisseur 3 lignes (le mille), 30 fr.: id., épaisseur 4 lignes, 38 fr.; id., épaisseur 6 lignes, 55 fr.; id., épaisseur 8 lignes, 75 fr., et 12 lignes sur 12, 115 fr.

Troyes. — Chêne. Bois de marine, (le décistère), au cinquième, en forêt, 5 fr.

Charpente (le décistère), sur le port, 1re qualité, 6 fr.; 2e qualité, 5 fr.

Sciages (les 208 mètres), entrevous, 150 fr.; échantillon, 190 fr.

Tilleul en grume, le décistère, au sixième, 6 fr.

Peupliers. — Sciages (les 208 mètres), volige de Champagne, 30 fr.; id., de Bourgogne, 48 fr.; planches, 60 fr.; quartelot, 120 fr.; dosses, 10 fr.

Villers-Cotterets. — Le mètre cube en grume, de 0^m 50 à 1^m,30 à 35 fr.; de 1 mètre à 1^m 30, 40 à 50 fr.; de 1^m 30 et au-dessus, 60 à 70 fr.

Hêtre. — Le mètre cube en grume, de 0^m 70 à 1 mètre, 21 fr.; de 1 mètre à 1^m 50, 23 à 25 fr.; de 1^m 50 et au-dessus, 25 à 30 fr.

Charme. — Le mètre cube en grume, de 0^m 70 à 1^m 30, 21 à 23 fr.; de 1^m 30 et au-dessus, 25 fr.

Pour les articles non signés : A. MANGEANT, architecte.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [239]

MENUISERIE MODERNE.

PORTE BATARDE

PLANCHE 17. — DÉTAIL DU GRAND PANNEAU.
PARTIE SUPÉRIEURE.
PLANCHE 18. — PARTIE INFÉRIEURE.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit déjà maintes fois au sujet des fermetures de maison. Ce sont toujours les mêmes principes qui doivent servir de base à l'établissement de ces sortes d'ouvrages. Ce qui doit surtout attirer l'attention du praticien qui tient à la parfaite exécution de son œuvre, c'est d'abord le choix de bois bien secs et de première qualité, puis ensuite l'heureuse combinaison des assemblages, garantie indispensable d'une solidité à toute épreuve pour l'avenir.

Depuis quelques années, nous entendons communément nos confrères se plaindre de la qualité inférieure des bois qui leur sont fournis. Aussi, ne saurions-nous trop recommander aux menuisiers, qui ont un souci réel de leur art, de ne choisir leurs bois qu'à bon escient, quand ils ne pourront pas, comme faisaient leurs devanciers, conserver en magasin une réserve de bois secs et sans défauts. C'est à cette prévoyance bien entendue des menuisiers des siècles qui nous ont précédés, que nous devons de pouvoir aujourd'hui encore admirer leurs ouvrages dans toute leur beauté matérielle et leur solidité.

Les planches 17 et 18 reproduisent les détails d'une porte bâtarde, qui nous a paru recommandable par sa construction simple et non sans un certain effet. La planche 17 représente la partie supérieure du grand panneau de cette porte : nous avons figuré, planche 18, l'élévation de la partie inférieure de la même porte avec une coupe sur AB qui donne les détails d'assemblage des panneaux.

DEVANTURE DE BOUTIQUE.

PLANCHE 19. — DÉTAILS DE LA PORTE.

On est communément d'accord aujourd'hui pour donner très-peu d'importance aux portes ouvrant dans les devantures de boutique. Ce que le commerçant recherche surtout dans sa devanture, c'est une large surface où il puisse, à son aise, étaler aux yeux des passants les spécimens et différents objets de son industrie. Aussi le luxe principal de nos devantures actuelles existe bien moins dans la décoration et les sculptures, dont on se plaisait autrefois à orner les tableaux et les corniches, que dans la grandeur superficielle et la beauté des glaces sans tain qui ont remplacé les petites vitrines de nos pères.

A-t-on raison ou a-t-on tort? Il serait difficile de se prononcer dans un sens ou dans l'autre. Nous croyons cependant qu'on ne doit pas considérer, comme on le fait souvent, les huis comme une partie tout à fait accessoire. Sans leur donner une importance capitale qui pourrait nuire au reste de la devanture, il est important qu'ils soient nettement accusés, et de telle façon que le premier coup d'œil du passant les fasse reconnaître sans recherche et tout d'abord. Si la devanture a une grande importance, la porte devra être exécutée en conséquence de la superficie de cette devanture. Si la devanture est simple, étroite et sans prétention, la porte devra être conçue d'après ces mêmes principes de simplicité et d'effet.

La porte que reproduit notre planche 19 rentre dans la catégorie de celles dont nous avons parlé en premier lieu. La devanture dont elle fait partie couvre une grande superficie, la décoration en est conçue largement, et, à ce point de vue, l'artiste a eu raison d'accuser fortement ses ouvertures.

DEVANTURE DE BOUTIQUE.

PLANCHE 20. — DÉTAILS DE LA CORNICHE.

La partie d'une devanture qui demande le plus de soins, celle qui se prête le mieux à la décoration est sans contredit le couronnement du vitrage, c'est-à-dire le tableau où le commerçant inscrit son nom ou les branches diverses de son exploitation et de son industrie. Dans les nouvelles constructions, ce tableau est souvent couronné par un bandeau en pierre, mais nous croyons cependant que la corniche en menuiserie est plus généralement employée. Si l'on considère une devanture de magasin comme une chose à part, il est certain qu'au point de vue de l'unité, le système qui consiste à employer la menuiserie dans la corniche comme dans le reste de la devanture est bien préférable. Mais, au point de vue de la durée et par conséquent de l'économie, ces bandeaux de pierre offrent de réels avantages. L'un et l'autre système ont donc leurs qualités et leurs défauts : c'est au praticien à juger, suivant le cas, le mode qui doit lui paraître le meilleur et à l'adopter.

Dans la devanture, dont la planche 20 reproduit un des détails, la corniche qui couronne le tableau est en bois. Comme partie couronnante, les caissons sont ornés de petites palmettes ; enfin, pour relever un peu la monotonie de cet ensemble menuisé, les tableaux sont décorés de plaques de marbre saillantes sur le fond de bois des panneaux.

PLAFOND.

PLANCHE 21. — ENSEMBLE ET COUPE D'UN PLAFOND.

(rue Richelieu, à Paris.)

Les moyens mécaniques que nous possédons actuellement pour travailler le bois, moyens grâce auxquels on livre au menuisier des moulures toutes prêtes, dans les formes et dans les longueurs demandées, ont du moins ce résultat qu'ils permettent de réaliser en peu de temps des décorations plafonnantes qui souvent ne manquent pas d'un certain effet. A Paris, par exemple, dans les magasins, dans les cafés surtout, nous avons eu l'occasion de relever des décorations de ce genre, dont quelques-unes étaient même très-ingénieuses comme arrangement. Il suffit de parcourir les années précédentes de ce recueil pour en retrouver les spécimens que nous

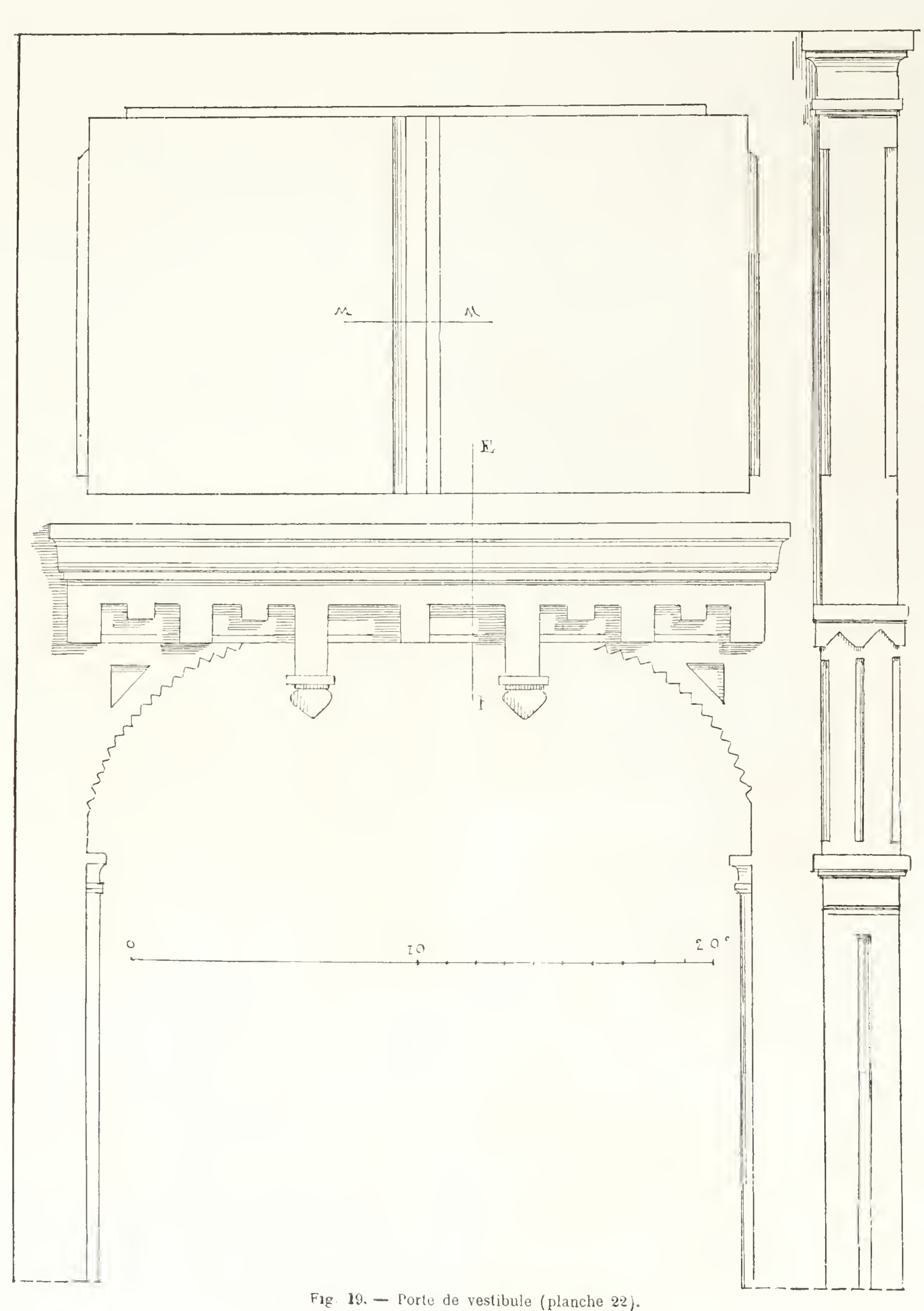


Fig. 19. — Porte de vestibule (planche 22).

Détails.

avons publiés avec tous les renseignements nécessaires, relatifs à leur exécution.

La planche 21 est la reproduction d'un plafond, avec moulures clouées sur le mur. Nous l'avons relevée dans la rue Richelieu. Cette décoration peut paraître légère au premier abord et offrant bien peu de consistance; mais il est bon, pour la juger impartialement, de se reporter au lieu qu'elle décore, appelé lui-même à changer de jour en jour de destination. Il arrive souvent, en effet, que le propriétaire est obligé de subir l'influence du locataire, lequel, arrivant pour exploiter une branche quelconque d'industrie dans un local approprié à une toute autre industrie, pose pour première condition que le local sera aménagé et décoré suivant ses idées propres et son goût personnel. Une décoration facile et peu coûteuse comme celle des plafonds en moulures clouées a donc, à ce point de vue, sa raison d'être en ce qu'elle est d'une exécution très-prompte et qu'elle permet d'obtenir, à peu de frais, des résultats très-satisfaisants.

VESTIBULE.

PLANCHE 22. — PORTE DE VESTIBULE.

Dans la plupart de nos constructions modernes, le vestibule d'entrée forme, pour ainsi dire, deux pièces distinctes :

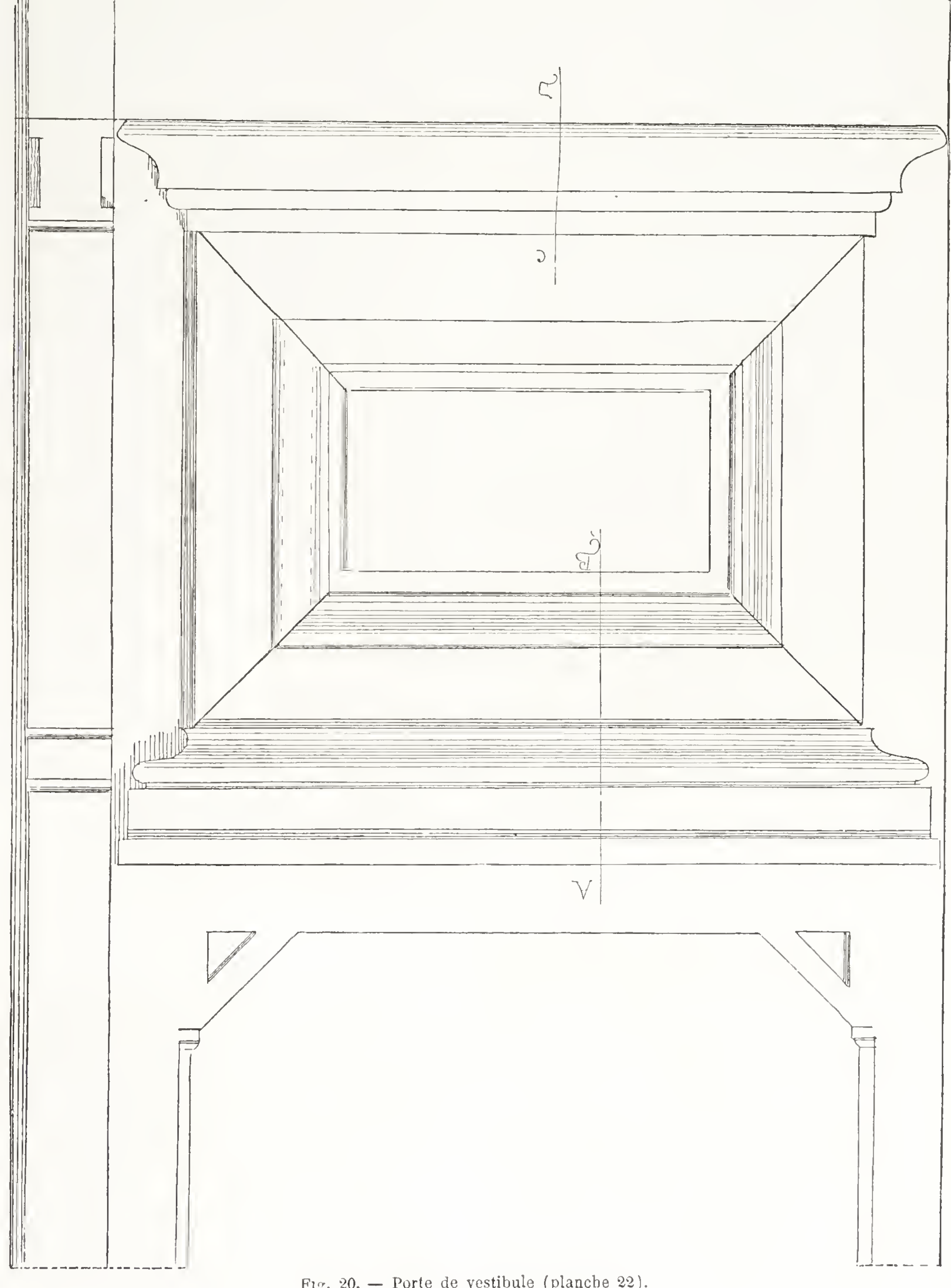


Fig. 20. — Porte de vestibule (planche 22).

Détails.

l'une ouvre sur la voie, l'autre sur l'escalier. La partie extérieure est assez généralement ouverte, la seconde partie est presque toujours fermée. La porte qui ferme cette seconde division de nos vestibules modernes est une porte vitrée. Elle doit être décorative et faire corps avec le reste de la décoration de la pièce dont elle est une partie essentielle. Nous en avons

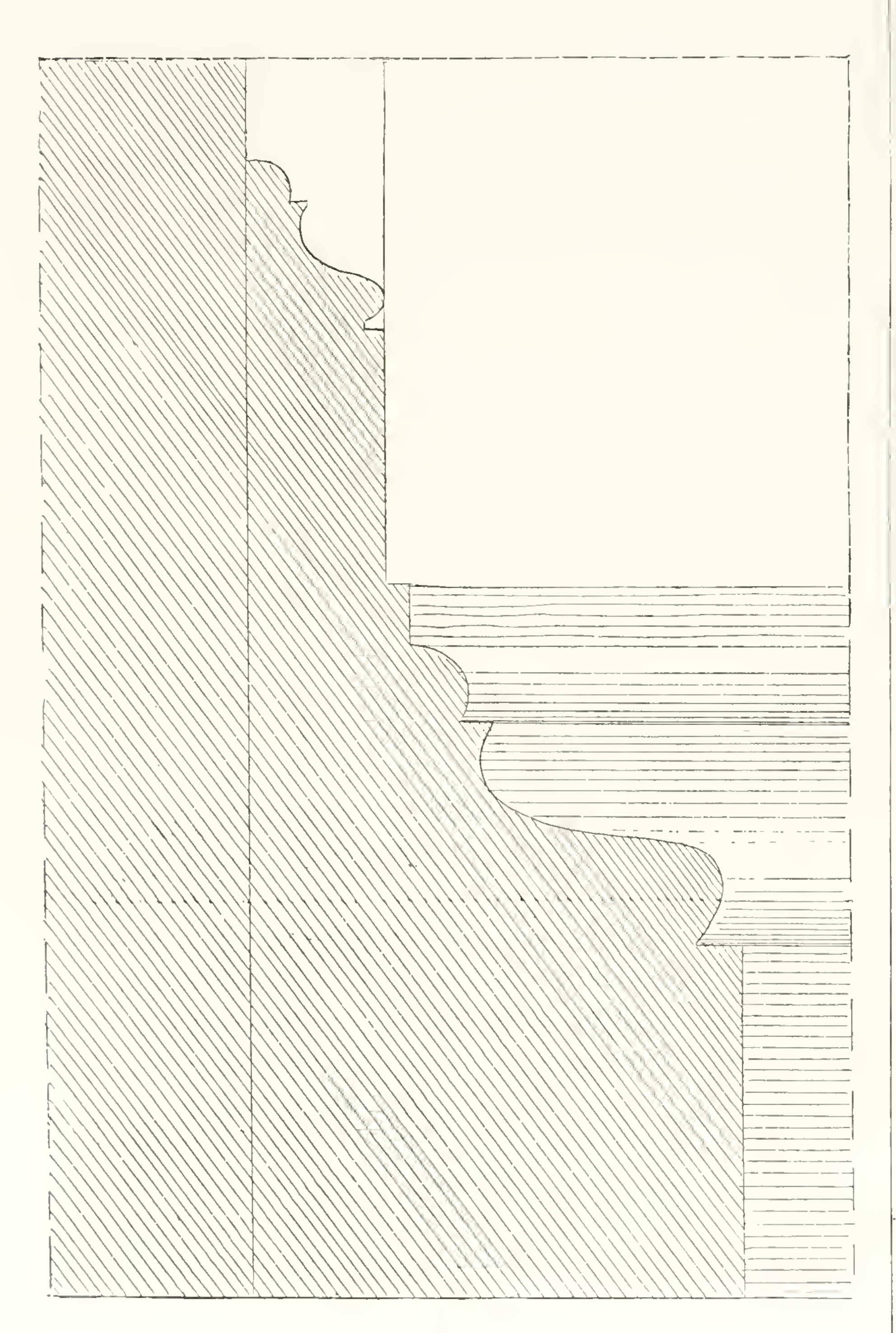


Fig. 21.

souvent rencontré, dans les maisons construites depuis une dizaine d'années, de très-réussies comme exécution et d'un excellent effet. Celle que nous publions sur notre planche 22 est conçue d'après ces principes : nous laissons au lecteur le soin d'en apprécier le mérite et la composition.

La plupart du temps, ces portes sont surmontées d'une imposte; mais le lecteur comprendra que cette disposition est nécessairement dépendante de l'aménagement du vestibule et de la hauteur du rez-de-chaussée. Aussi, en conséquence précisément des principes que nous énoncions plus haut, est-il impossible de donner la moindre règle sous ce rapport, la forme de la porte comme son importance devant être en relation immédiate avec l'importance, la forme et la décoration du vestibule sur lequel elle donne entrée.

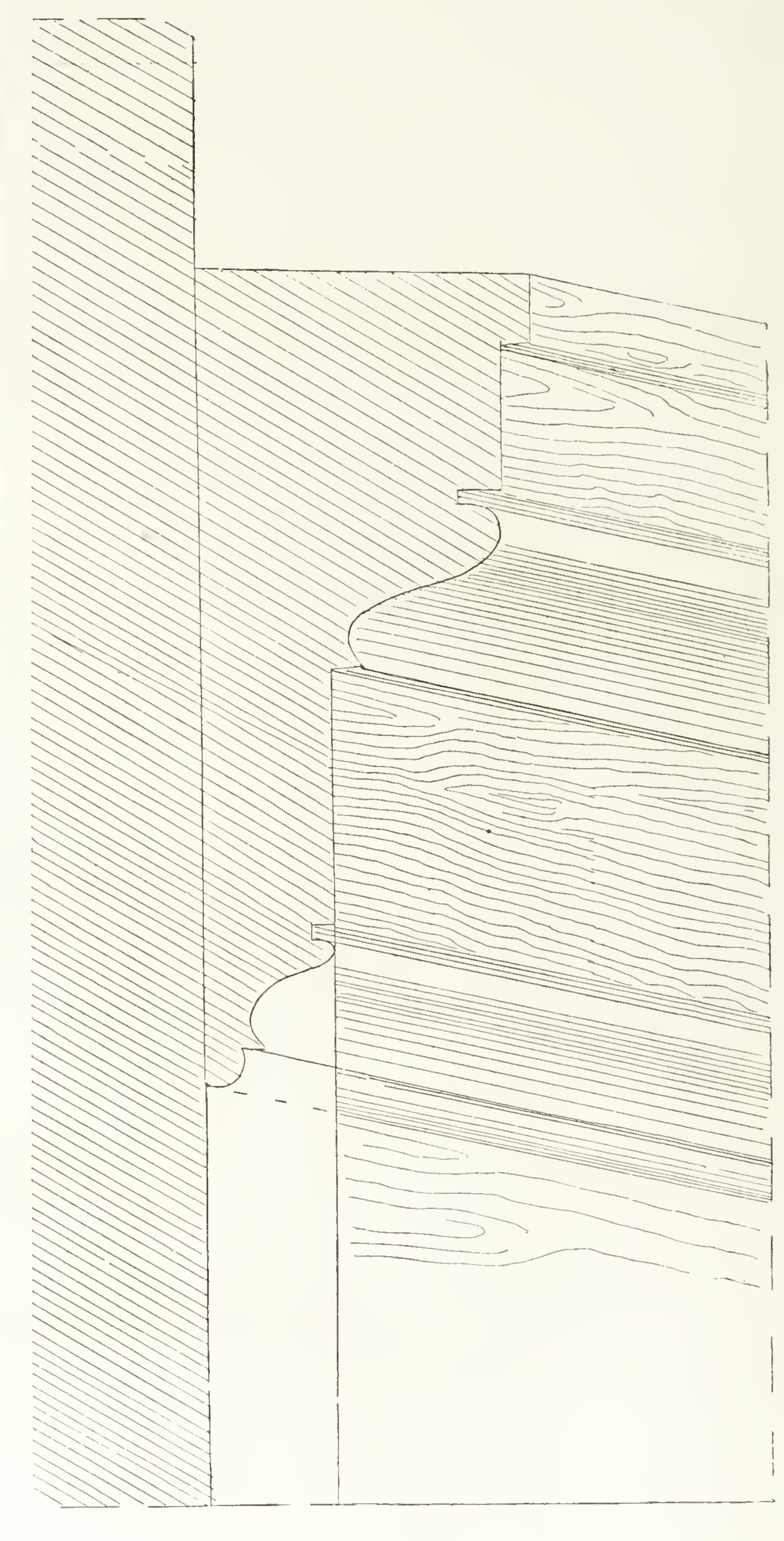


Fig. 22.

Notre planche 22 reproduit le plan et l'élévation de la porte. La construction nous en a paru assez intéressante pour que nous complétions les renseignements donnés sur notre planche principale, par une série de détails, sur une plus grande échelle, et que nous avons insérés dans le texte.

C'est ainsi que la figure 19 représente le détail de la partie supérieure de cette porte, et la figure 20, le détail en grand de la partie basse. La figure 21 est la coupe sur CD (*voir fig.* 20), demi-grandeur d'exécution; la figure 22 est la coupe sur AB (*voir fig.* 20), même échelle; la figure 23 est la coupe sur EF

(*voir fig.* 19) la coupe MM (*voir fig.* 19) est reproduite ci-dessous, fig. 24, et la coupe B (*voir fig.* 20), ci-après, fig. 25.

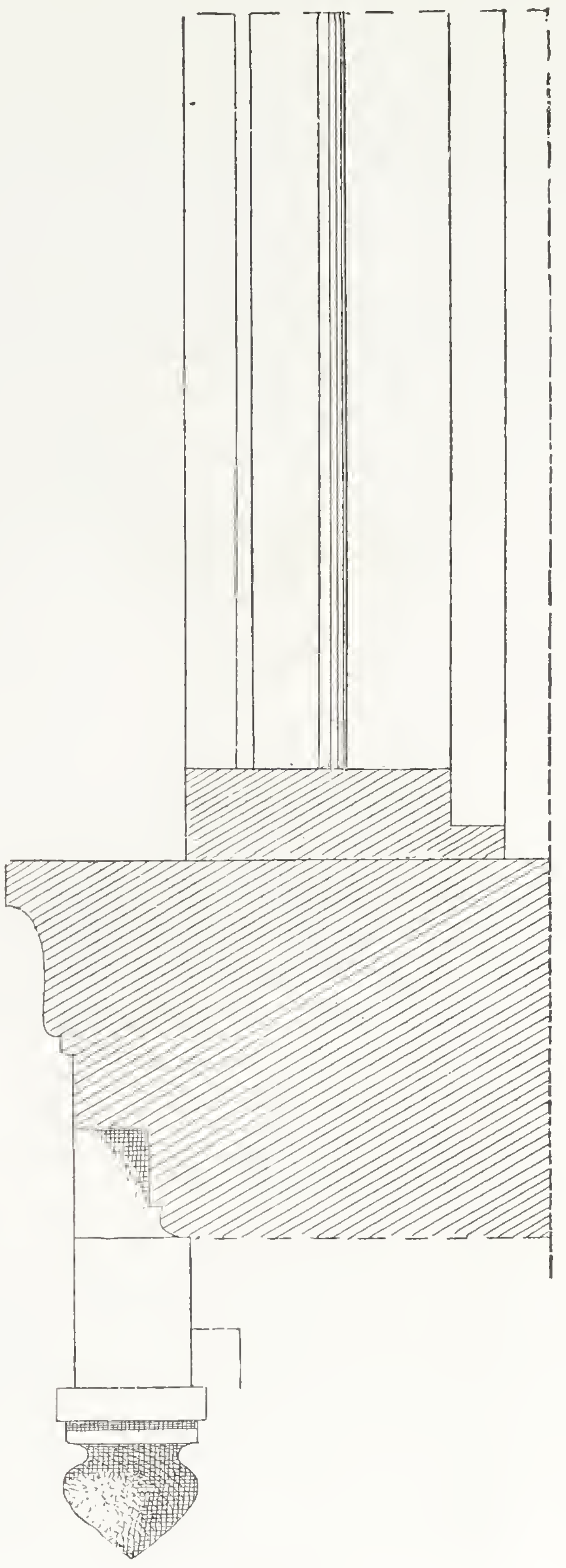


Fig. 23.

Nous ne voulons pas laisser ce motif sans faire remarquer à nos lecteurs qu'il s'agit ici d'une porte intérieure de vestibule

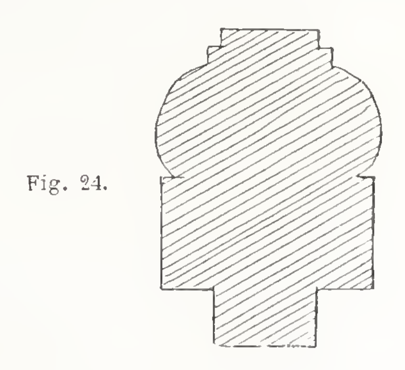


Fig. 24.

et que cette porte, qui fait très-bien à la place où nous l'avons relevée, serait peut-être déplacée si on en faisait une application servile, soit comme porte extérieure, soit comme huis d'aménagement intérieur. En toute chose, ce qui fait le principal mérite de l'artiste, c'est de savoir approprier chaque motif

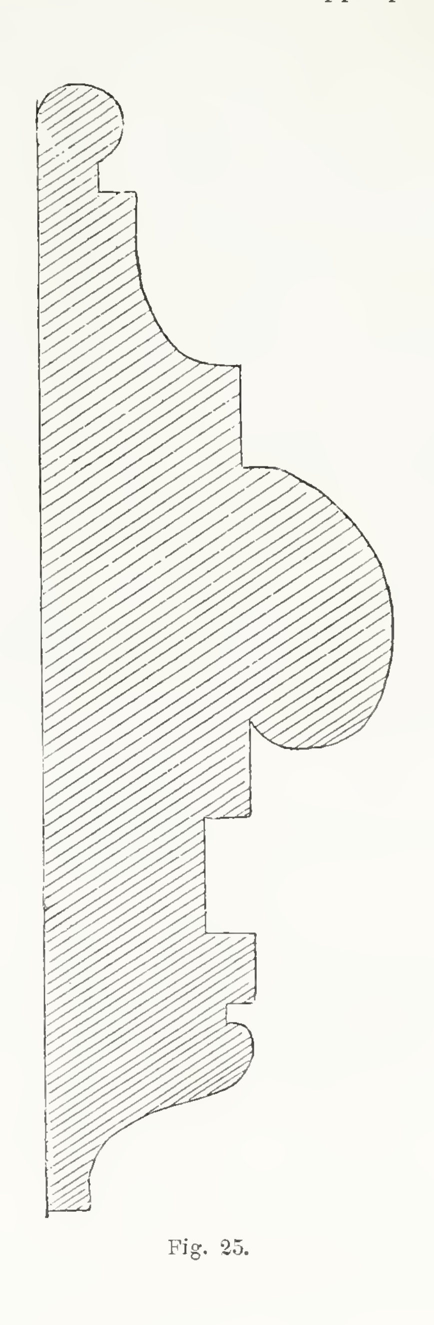


Fig. 25.

à l'usage qu'il doit fournir et d'en arranger la décoration de telle sorte qu'elle concorde parfaitement, non-seulement avec le reste de la décoration qui l'entoure, mais encore avec la destination de l'objet de lui-même.

DEVANTURE DE BOUTIQUE.

PLANCHE 23. — PORTE DE DEVANTURE.

(Palais-Royal, à Paris.)

Quand l'architecte se trouve dans l'obligation d'établir des boutiques au rez-de-chaussée d'un monument public, il a soin généralement (et il a raison, croyons-nous) d'éviter de recouvrir ce rez-de-chaussée d'un placage en menuiserie, formant devanture, ainsi que cela se pratique communément pour les maisons à loyer. Ce système de placage aurait le grand inconvénient de nuire à l'architecture du reste du monument. Dans le motif que nous donnons planche 23, par exemple, il s'agit

de la porte d'une devanture, au Palais-Royal, à Paris. Le rez-de-chaussée de ce palais est formé de grandes arcades, se reliant, comme effet, à l'ensemble de la décoration du palais. Des boutiques sont établies derrière ces arcades qui forment à la fois devanture et ouverture. En supposant qu'on eût recouvert d'un placage en menuiserie tout le rez-de-chaussée du monument, l'ensemble du palais y eût certainement perdu comme effet et comme harmonie : au lieu de cela, l'architecte a laissé subsister son arcade qui se dessine entière extérieurement, et la devanture du magasin se compose tout simplement d'un châssis vitré qui ferme la baie et se loge dans l'épaisseur du mur dont il ne rompt, en aucune manière, les lignes architecturales. Ce dernier parti, qui, dans tous les cas analogues, nous paraît celui qu'on devra adopter de préférence, réduit, il est vrai, la menuiserie à un rôle plus secondaire, mais la logique comme l'œil ont tout lieu d'être satisfaits.

Dans le motif qui nous occupe, la devanture est coupée à hauteur d'entre-sol par un tableau surmonté d'un écusson, sur lequel on inscrit le numéro du magasin.

PORTE.

PLANCHE 24. — PORTE D'ÉCURIE.

(Russie.)

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

Nous donnons encore dans ce numéro un spécimen de cette menuiserie russe, dont nous avons eu si souvent l'occasion de nous occuper dans notre petite course à travers l'Exposition universelle de 1867. Il s'agit d'une simple porte d'écurie. Comme on peut le voir sur la planche 24, dans ce motif, la décoration est presque nulle : tout l'effet produit consiste dans la disposition et la combinaison des bois. L'exécution, du reste, est parfaite, et l'ensemble a un certain air de recherche et de solidité que nous n'avons pas l'habitude, en France, de rencontrer dans les objets d'un usage commun et journalier. C'est à ce point de vue surtout que la menuiserie russe est intéressante et qu'elle mérite d'être étudiée.

Comme la plupart des motifs que nous avons donnés précédemment, la porte reproduite sur la planche 24 est en sapin naturel, sans aucun enduit.

La planche 24 reproduit le plan et l'élévation de cette porte. Nous donnons, fig. 26, le détail d'un des montants, et fig. 27, ci-après, le détail en grand des découpures.

Nous n'aurons plus guère à revenir sur les divers motifs de menuiserie qui ont paru à l'Exposition universelle de 1867. Nous avons relevé avec soin tout ce qui nous avait paru digne d'attention, au point de vue de la forme et de la construction. Ceux de nos lecteurs qui ont bien voulu nous suivre dans le cours de ce travail auront certainement pensé comme nous que si tout n'était pas également digne d'être reproduit, il y avait néanmoins, dans chacun des objets que nous avons relevés, le germe d'une idée bonne à faire connaître, ou les bases d'une étude intéressante pour tous ceux qui s'occupent de construction. La menuiserie française, si florissante aux XVIe et XVIIe siècles, n'est pas en voie de décadence; mais elle a beaucoup à faire, si elle veut maintenir son rang. De toutes parts

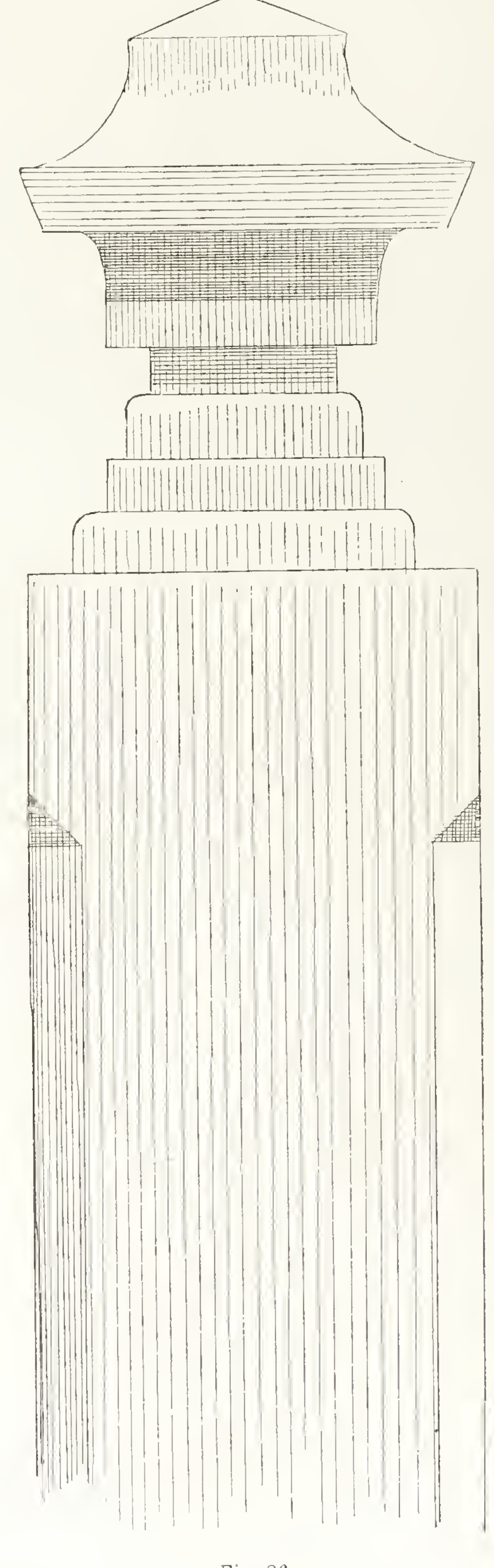


Fig. 26.

on cherche, on travaille, on s'instruit : il faut que nos artistes ne restent pas étrangers à cette lutte toute pacifique, qu'ils cherchent aussi à leur tour, qu'ils étudient; qu'ils ne se contentent pas de reproduire plus ou moins servilement les anciens

modèles qui leur sont fournis par les recueils dans le genre du nôtre; mais qu'ils sachent profiter de ces modèles pour former

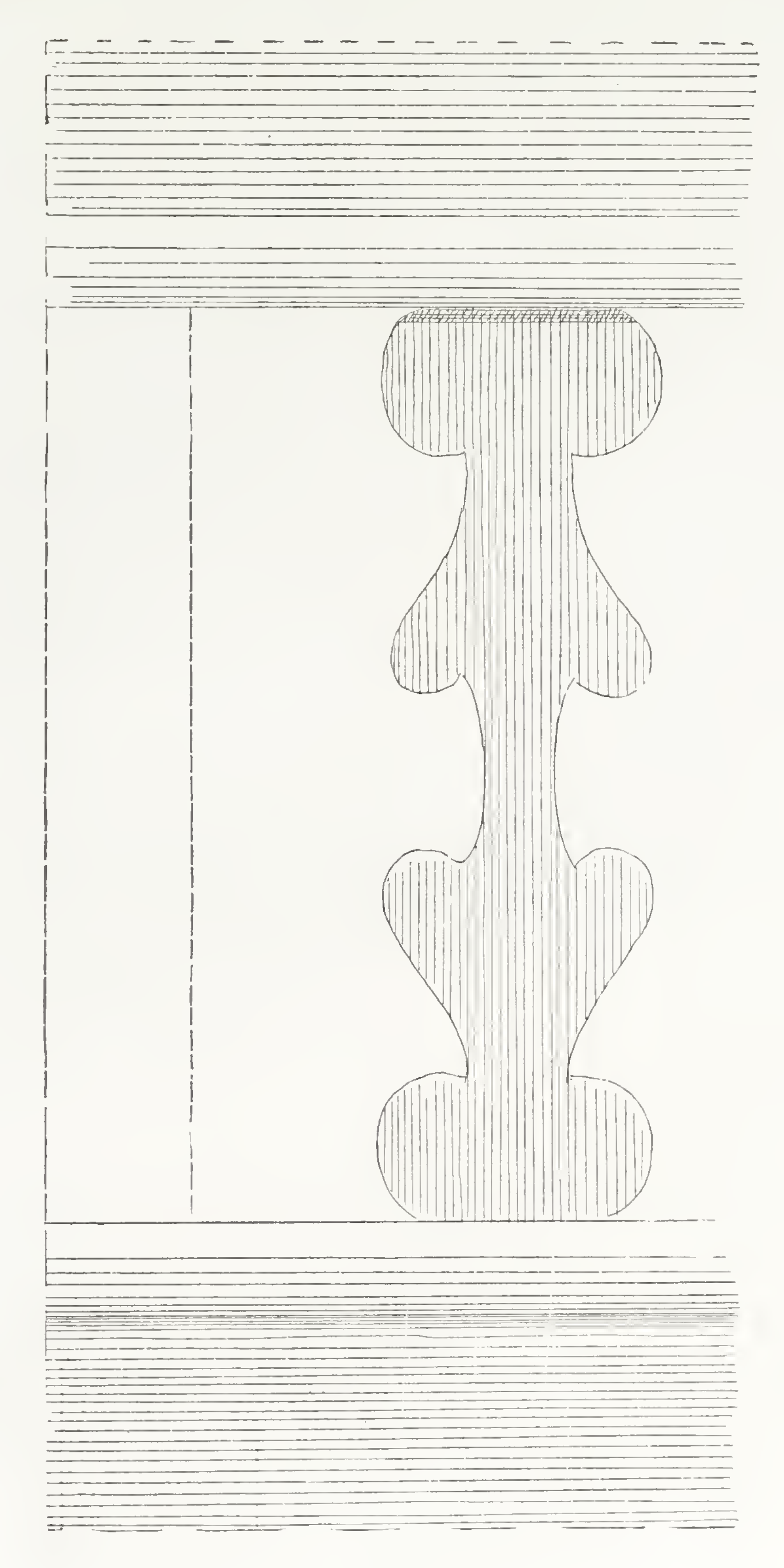


Fig. 27.

leur goût et acquérir la sûreté de coup d'œil que ne donnent que l'étude et l'expérience.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX.

La situation générale des divers marchés de bois de construction tend à devenir meilleure.

A Beaucaire on cote le chêne de 75 à 95 fr. le mètre cube. Sur la place de Lyon, ce même bois se livre de 65 à 85 fr.

Arbois. — Chêne (le mètre cube en grume) : gros bois, 80 fr.; moyen, 70 fr.; petit, 50 fr.; chêne équarri à la scie, long de 4 mètres et au-dessus, 110 fr.; au-dessous, 90 fr.; plateaux 1er choix, 90 fr.; 2e, 75 fr.

Sapin (le mètre cube) : pièces marchandes, rondes ou dégrossies, gros bois, 38 à 48 fr.; moyen, 38 fr.; petit, 34 fr.; sapin équarri à vive arête, 48 fr.; pour menuiserie, 50 fr.; bonne qualité pour planches, 45 fr.; ordinaire, 40 fr.; chevrons (le mètre), 42 fr.

Aubenas. — Sapins : charpente (le mètre cube en grume), 50 fr.; équarri, 55 fr.

Planches de 2 mètres à 3m,50, épaiss. 0m,025, 1 fr. 75 le mètre carré; voliges de 0m,015 d'épaisseur, 0,75 cent. le mètre carré.

Bois de mine, le mètre : gros, 0,55 cent.; petit, 0,45 cent.

Bayonne. — Planches de pin : marchandes, 58 à 60 fr. le cent; secondes, 48 à 50 fr.; troisièmes, 30 à 35 fr.

Bois de sapin pour charpente, de 40 à 45 fr. le mètre cube, suivant les dimensions.

Bois de sapin, 58 à 60 fr.

Beaucaire. — Chêne de Bourgogne et de Bresse, 75 à 95 fr.; de la Comté et du Jura, 55 à 70 fr.

Sapin (le mètre cube) : de 0m,33 d'équarrissage, 48 à 50 fr.; de 0m,25, 43 à 45 fr.; au-dessous, 38 à 40 fr.

Clamecy. — Bois en grume : 45 fr. le mètre cube; merrain, 740 fr. le millier de 2,600 pièces; lattes, 1re qualité, 28 fr. le mille; 2e qualité, 22 fr.; aubier, 15 fr.; échalas, 1 fr. 20 la botte de 25 ou 45 fr. le mille.

Dax. — Produits résineux : essence de térébenthine, 56 fr.

Ferté-Milon. — Chêne (le mètre cube en grume), 1er choix, 55 à 70 fr; 2e choix, 35 à 45 fr.; hêtre, 28 à 30 fr.; charme, 22 à 25 fr.

Marseille. — Pins du Nord : poutres, 40 à 43 fr. le mètre cube; madriers, 48 à 52 fr. la douzaine.

Sapins de l'Adriatique : poutres, 48 à 50 fr. le mètre cube; planches pajoles, 23 à 24 fr. la douzaine.

Montmédy (Meuse). — Chêne (le mètre cube) : 1re qualité, 60 fr.; 2e qualité, 45 fr.; 3e qualité, 30 fr.; hêtre, 22 fr.

Montréjeau (Hautes-Pyrénées). — Sapin, le mètre cube : 53 fr. 50.

Poligny (Jura). — Chêne (le mètre cube en grume) : gros bois, 80 fr.; moyen, 70 fr.; petit, 50 fr.; charpente équarrie à vive arête, 4 mètres de long, 110 fr.; au-dessous de 4 mètres, 90 fr.; plateaux, 1er choix, 90 fr.; 2e choix. 75 fr.

Sapin (le mètre cube) : Pièces marchandes, rondes ou dégrossies, 34 à 48 fr.; sciage équarri à vive arête, 1er choix, 50 fr.; 2e choix pour planches, 45 fr.; ordinaire, 30 à 40 fr.; chevrons, 42 fr.

Port de Quillan (Aube). — Sapin, charpente, le mètre cube, 40 à 45 francs.

Sciages, le mètre cube : 1re qualité, 56 fr.; 2e qualité, 47 fr. 75 cent.; 3e qualité, 40 fr. 50 cent.

Saint-Dié (Vosges). — Sapin, le mètre cube : 1re qualité, 21 fr.; 2e qualité, 17 fr.

Planches : 12/9 le cent, 1re qualité, 110 fr. ; 2e qualité, 90 fr. ; 3e qualité, 70 fr.

Saint-Florentin. — Charpente : le décistère, 4 à 5 fr. ; sciages de bois blancs, les 104 mètres, 13 à 14 fr.

Salins. — Sapin en grume : pièces marchandes, le mètre cube, gros bois, 43 fr. ; moyens, 40 fr. ; petits, 36 fr. ; poutrelles équarries à vive arête, jusqu'à 6 mètres, 50 fr. le mètre cube ; de 6m,50 à 10 mètres, 52 fr. ; chevrons, 45 fr.

Planches d'un pouce, le mètre carré, 1 fr. 20 cent. ; de 15 lignes, 1 fr. 75 cent. ; de 18 lignes, 2 fr. 15 cent.

Voliges ou lambris de 8 lignes, le mètre carré, 1 fr. ; de 6 lignes, 75 cent.

Lattes de 12 lignes, épaisseur 3 lignes (le mille), 30 fr. : id., épaisseur 4 lignes, 38 fr. ; id., épaisseur 6 lignes, 55 fr. ; id., épaisseur 8 lignes, 75 fr., et 12 lignes sur 12, 115 fr.

Troyes. — Chêne. Bois de marine (le décistère), au cinquième, en forêt, 5 fr.

Charpente (le décistère) : sur le port, 1re qualité, 5 fr. ; 2e qualité, 4 fr. 50.

Sciages (les 208 mètres) : entrevous, 150 fr. ; échantillon, 190 fr.

Tilleul en grume : le décistère, au sixième, 6 fr.

Peupliers. — Sciages (les 208 mètres) : volige de Champagne, 30 fr. ; id., de Bourgogne, 48 fr. ; planches, 60 fr. ; quartelot, 120 fr.

Villers-Cotterets. — Le mètre cube en grume, de 0m,50 à 1m,30 à 35 fr. ; de 1 mètre à 1m,30, 40 à 50 fr. ; de 1m,30 et au-dessus, 60 à 70 fr.

Hêtre : le mètre cube en grume, de 0m,70 à 1 mètre, 21 fr. ; de 1 mètre à 1m,50, 23 à 25 fr. ; de 1m,50 et au-dessus, 25 à 30 fr.

Charme : le mètre cube en grume, de 0m,70 à 1m,30, 21 à 23 fr. ; de 1m,30 et au-dessus, 25 fr.

BOIS DE CONSTRUCTION.

HÊTRE.

On ne connaît que trois espèces de hêtres ; une seule croît en Europe, c'est le *hêtre commun*, appelé aussi *Fayard*.

Le hêtre est un grand et bel arbre, remarquable par la rectitude de son tronc et de ses branches. Très-branchu, ses rameaux sont pendants dans leur jeunesse. L'écorce du hêtre est gris cendré, toujours lisse, mais souvent couverte de lichens et de mousses qui y forment des taches blanches, jaunes, brunes et noires. Les feuilles ressemblent assez à celles de l'orme ; mais elles sont d'un vert plus clair, très-luisantes et comme hérissées sur les côtés des rameaux. Ses fruits, appelés *faînes*, sont composés de deux petites noix triangulaires renfermées dans une enveloppe épineuse ressemblant, sauf la grosseur, à celle des marrons d'Inde et des châtaignes.

Le bois de hêtre est d'une couleur fauve très-clair ; ses fibres sont serrées. Il n'est pas très-dur, à moins qu'il n'ait subi l'action d'une forte chaleur. On reconnaît facilement ce bois à la foule de papilles fines et allongées qui couvrent la surface par laquelle il se sépare de son écorce et qui sont moulées dans cette écorce. Ces mêmes papilles se retrouvent, lorsqu'on le fend, sur les cercles annuels. Fendu sur maille, le hêtre présente des facettes brillantes et satinées comme celles du chêne, mais incomparablement plus nombreuses et plus petites.

La hauteur totale du hêtre varie de 15 à 40 mètres ; celle du tronc de 6 à 16 mètres. Il croît annuellement de 0m,020 en circonférence et de 0m,006 en diamètre. Le hêtre préfère les terrains gras et humides.

Le bois de hêtre est ordinairement sujet à se fendre et à se laisser attaquer par les vers ; mais on remédie à ce défaut, soit en l'exploitant au commencement de l'été, moment où il est dans toute sa séve, soit en le soumettant aux injections Boucherie, auxquelles il se prête facilement. Cette propriété paraît même devoir développer son emploi dans les constructions ; elle a déjà permis de s'en servir utilement pour supporter les rails de chemins de fer. Quand cette arbre est abattu, on le laisse sécher pendant un an, et dès qu'il est équarri ou débité, on le soumet à l'immersion d'eau douce pendant cinq ou six mois.

Il peut alors servir pour les charpentes de second ordre.

Il se casse aisément et s'amincit beaucoup en se desséchant.

Il réussit en général fort bien dans les ouvrages hydrauliques qui sont constamment immergés, et, à ce que prétendent bon nombre de charpentiers et de marchands de bois, dans tous les ouvrages exposés à des mouvements vibratoires plus ou moins prononcés. Cette dernière observation est probablement applicable aux autres bois sujets à être piqués des vers ; ces mouvements vibratoires déplaisent aux insectes et les empêchent de déposer leurs œufs.

Le bois de hêtre est employé dans la charpenterie des moulins à eau. Dans la menuiserie et le charronnage, on l'emploie lorsqu'il est bien sec, pour faire des établis (parce qu'il ne s'écaille pas comme le chêne quand on le frappe), des tables de cuisine, bâtis de machines, jantes de roues, essieux, varlopes, outils, sabots à boulet, fonds de couchette, et, en général, pour tout ce qui demande de la force. Il est préférable aux autres bois dans les constructions exposées à une grande chaleur, aussi sert-il à faire des manches de marteaux de forge.

Le bois de hêtre qui a une couleur rouge est très-dur, et résiste aux assemblages les plus forts.

L'ébénisterie fait un assez grand usage du hêtre pour bois de fauteuils, canapés, lits, armoires, commodes, quoiqu'il ne se polisse pas très-bien. Il est également employé fréquemment par les tourneurs et les layetiers.

Le hêtre est surtout d'un grand usage pour la confection des ouvrages de boisselerie.

Les ferrures en contact avec ce bois se détériorent promptement.

Pour les articles non signés : A. MANGEANT, architecte.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [806]

MENUISERIE MODERNE.

CLOISON A JOUR.

PLANCHE 25. — ÉLÉVATION ET PLAN.
PLANCHE 26. — DÉTAILS DE LA PARTIE SUPÉRIEURE.
PLANCHE 27. — DÉTAILS DE LA PARTIE INFÉRIEURE.

Nous entendons dire journellement et nous avons souvent répété nous-même qu'il était malheureusement bien rare de rencontrer aujourd'hui quelque œuvre marquante au point de vue du style et de l'intérêt. Le fait est exact, mais il importe d'avoir beaucoup d'indulgence pour nos artistes modernes; eux seuls ne sont pas en cause dans cette pénurie de belles œuvres que chacun de nous a pu signaler. Les mœurs et les habitudes y sont aussi pour leur grande part. La plupart de nos immeubles construits en vue d'une location courante ne comportent nécessairement qu'une décoration fort restreinte, et cette décoration, toujours exécutée avec des moyens expéditifs, ne dépasse guère le niveau d'une construction provisoire.

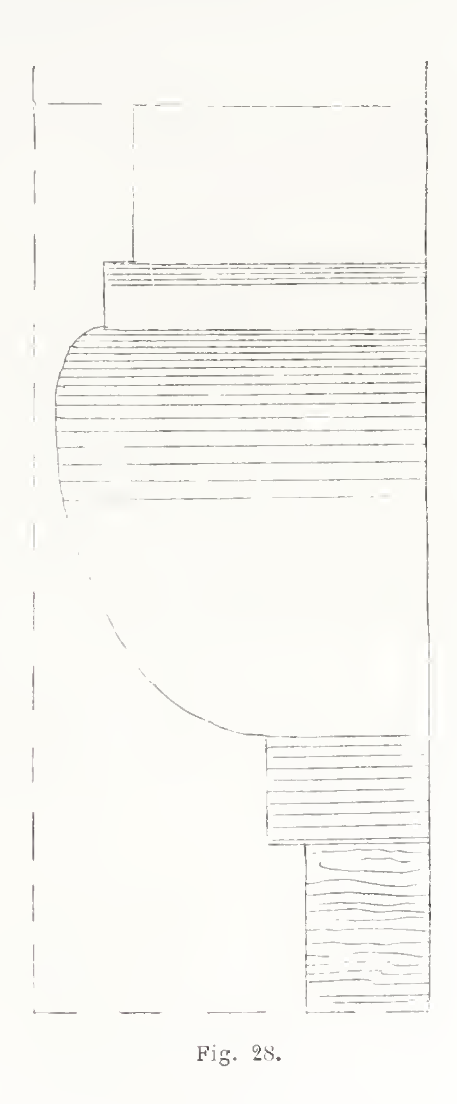


Fig. 28.

En effet, ce qui plaît à l'un peut déplaire à l'autre, et tel locataire qui se serait parfaitement contenté d'un appartement dénué de toute espèce de décoration a pour successeur un artiste ou un amateur qui demande tout autre chose et a de tout autres exigences. Aussi le propriétaire et l'architecte, qui doit nécessairement construire en vue de l'intérêt du propriétaire, ne font-ils qu'un cas fort secondaire de la décoration dans l'aménagement d'un immeuble. Pour retrouver trace de ce bel

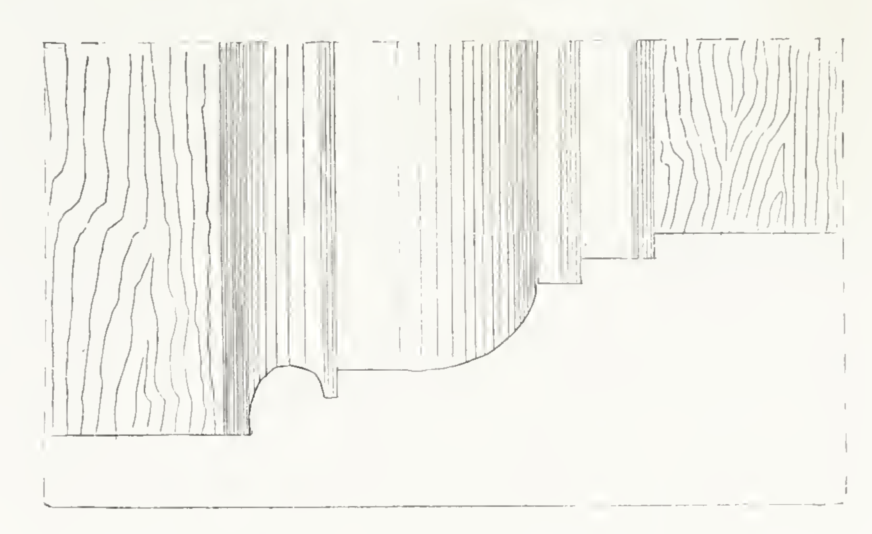


Fig. 29.

art, si bien pratiqué par nos ancêtres, il faut donc aller le rechercher dans les hôtels particuliers ou dans les maisons à loyer, élevées dans certains quartiers privilégiés de la capitale.

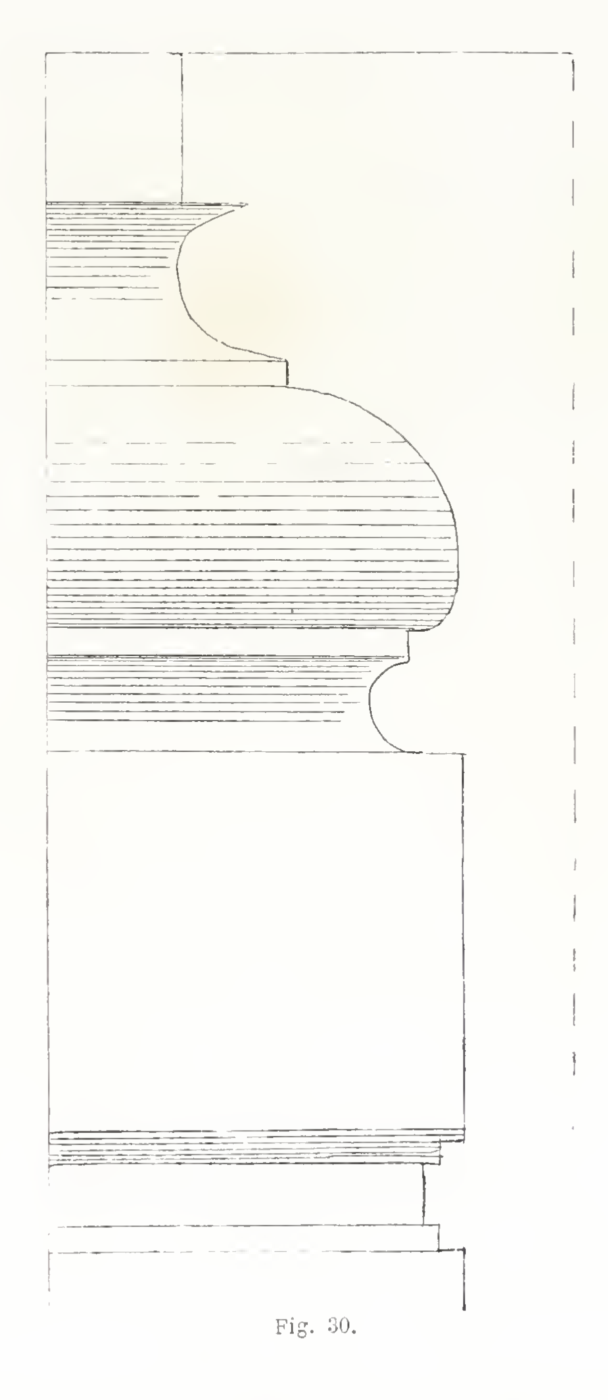


Fig. 30.

où les appartements se louent fort cher et à long bail, ce qui les rend moins sujets à se métamorphoser sans cesse sous la main et selon le goût des différents locataires qui partout ail-

leurs ne font que passer, pour ainsi dire. Dans ces conditions, il devient alors possible de chercher à former des ensembles décoratifs établis d'une façon stable et sur lesquels l'artiste peut dépenser son goût et son imagination, sans avoir l'arrière-pensée de voir son œuvre à peine achevée et déjà démolie.

Le motif que nous donnons dans nos planches 25, 26 et 27, est tiré d'un immeuble faisant partie de cette dernière catégorie. Il reproduit une cloison à jour. Généralement, dans tout appartement bien complet, on trouve deux pièces servant de lieu de réception, et connues sous le nom, l'une de grand salon ou simplement salon, l'autre de petit salon ou boudoir. Il est bon que le grand et le petit salon soient en communication directe, de telle sorte que, si l'occasion le réclame, on puisse démonter facilement les portes et ne faire qu'une seule pièce des deux pièces précédemment distinctes et séparées. Tel est, du moins, le moyen adopté presque partout. Celui que nous proposons aujourd'hui ne remplit pas tout à fait le même but, mais il nous paraît très-ingénieux à un autre point de vue, et surtout prêtant bien davantage au sentiment décoratif que l'artiste peut, sur un motif pareil, développer tout à son aise. Il se

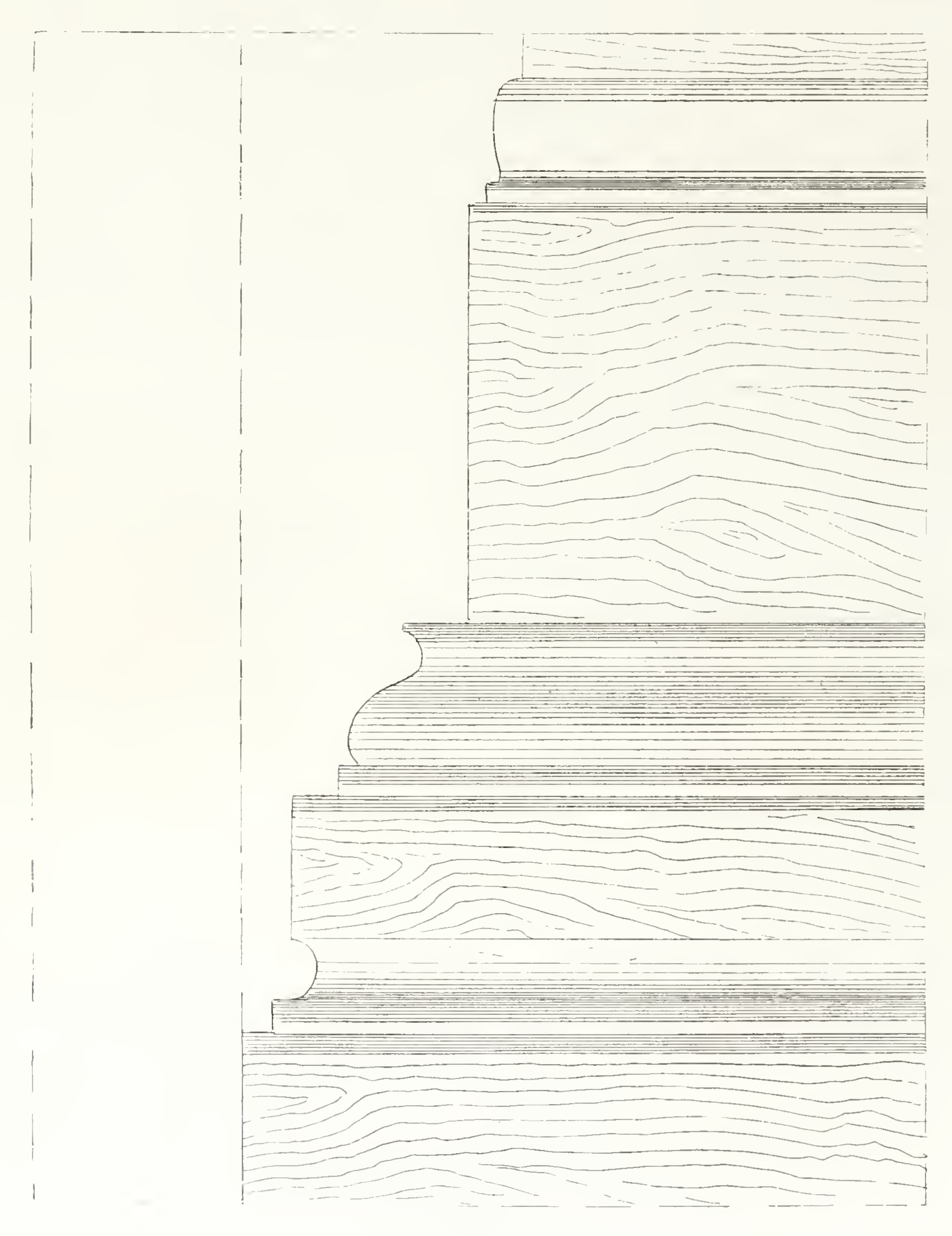


Fig. 31.

compose de trois baies, dont une, celle du milieu, présente une largeur bien plus grande que les deux autres. Ces baies sont ouvertes et ne ferment qu'avec des portières ou rideaux ; les deux petites baies peuvent être également fermées au moyen de glaces sans tain, derrière lesquelles on peut établir des rideaux ou des stores. Les glaces sans tain étant elles-mêmes décoratives augmentent la richesse de l'ornementation générale. Il est facile de tirer aussi un grand parti des panneaux et autres parties menuisées, soit en les couvrant de peintures, soit en les décorant de reliefs en carton-pâte. C'est ce dernier moyen, plus économique, qui est aussi le plus communément employé.

Ce motif nous a paru assez intéressant pour que nous ayons cru pouvoir lui consacrer trois planches. La planche 25 reproduit le plan de la cloison et son élévation ; la planche 26, un détail en grand de la partie supérieure et quelques coupes de

ce détail, grandeur d'exécution; la planche 27, le détail en grand de la partie inférieure et la coupe AB de ce détail, grandeur d'exécution.

Quelques figures intercalées dans notre texte compléteront ces renseignements. C'est ainsi que nous avons reproduit (fig. 28) une coupe sur EF, partie basse de la cloison à jour, et (fig. 29) une coupe sur CD, même partie; ces deux détails grandeur d'exécution; une coupe GH (fig. 30), moitié d'exécution, enfin une coupe IK (fig. 31), à la même échelle.

CHAMBRANLE DE PORTE.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

(Russie.)

PLANCHE 28. — ÉLÉVATION ET PLAN.

Dans le courant de nos études sur l'Exposition universelle, nous avons eu souvent l'occasion de parler de la menuiserie de la Russie, et nous n'avons pas craint d'en faire l'éloge au détriment des œuvres ménuisées des autres nations rivales. Le motif que nous donnons dans notre planche 28 vient encore à l'appui de notre dire. Il suffit de jeter un coup d'œil sur ce chambranle de porte, de construction sage, bien entendue, rehaussé d'une ornemention énergique, pour ne pas lui préférer les maigres et peu résistantes découpures de ce qu'on est convenu d'appeler le *chalet suisse*, chalet dégénéré et qui n'a su garder de la construction originale qui lui a servi de type, que ses accessoires mesquins. Aussi, nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs d'étudier avec soin les différents motifs de menuiserie russe que nous avons donnés dans nos précédents numéros; ils y trouveront certainement intérêt et profit.

La planche 28 représente le chambranle de la porte de l'isba en plan et en élévation.

MENUISERIE ANCIENNE.

LIT LOUIS XIII.

PLANCHE 1. — DÉTAILS DU BATEAU.

La menuiserie Louis XIII, en fait de mobilier, a exécuté des œuvres qui sont de véritables monuments. Les lits, les armoires, les buffets qui nous restent de cette époque en sont des exemples irrécusables. Malgré la puissante construction de ces divers objets, on y voit toujours dominer dans les détails l'art si fin et si distingué de la Renaissance, et ces équarrissages relativement forts sont brodés de ciselures d'un grand style et d'une grande délicatesse d'exécution. A cette époque, on n'épargnait pas la matière première, mais la sculpture et l'ornementation générale étaient employées à point et avec une grande discrétion. La force faisait ainsi valoir la délicatesse, et ce qui, au premier abord, semble un peu brutal, devient, si on examine les profils, d'une grande distinction et d'un charme qui n'exclut pas la sévérité des lignes. Le style Louis XIII est, on peut le dire, la dernière période de cette Renaissance si gracieuse en toutes choses, il en est le dernier jet, et s'il s'en écarte parfois, on est sûr d'en retrouver toujours au moins les éléments.

Le lit dont nous publions les détails du bateau et du dossier dans notre planche 1, est un exemple de ce que nous venons de dire. Le bateau, les colonnes, le dossier, sont construits avec des pièces d'un très-fort équarrissage, tandis que les profils et les sculptures sont d'une grande finesse d'exécution; le lecteur remarquera aussi que, sauf les motifs du dossier qui excèdent un peu le nu, tout le reste de la décoration ne présente qu'une saillie à peu près insignifiante.

CHAIRE A PRÊCHER LOUIS XIII.

PLANCHE 2. — PLAN ET ÉLÉVATION.
PLANCHE 3. — DÉTAILS DU MANTEAU.
PLANCHE 4. — DÉTAILS DIVERS.

Dans les églises primitives, il n'y avait pas, à proprement parler, de chaire à prêcher. C'était le plus souvent sur une estrade mobile que se tenait le prédicateur lorsqu'une circonstance voulait qu'on exhortât les fidèles réunis dans une église. Les églises italiennes ont conservé des chaires à prêcher des XIIIe et XIVe siècles; mais en France, on ne trouve pas d'exemple de ce meuble religieux, tel que nous le comprenons aujourd'hui, antérieur au XVe siècle. Cependant ce meuble est devenu de nos jours indispensable; c'est donc dans des époques postérieures au XVe siècle qu'il nous faut chercher des exemples. Celui que nous donnons dans ce numéro date de la belle époque du style Louis XIII, et nous le présentons avec d'autant plus d'empressement qu'il nous semble remplir parfaitement toutes les conditions exigées par un programme de cette nature.

A propos du lit Louis XIII, reproduit par la planche 1, nous avons dit que généralement les constructions en menuiserie de cette époque étaient charnues et puissantes, tandis que les détails et les sculptures présentaient la plupart du temps beaucoup de finesse et une grande délicatesse. La chaire à prêcher que nous donnons dans ce numéro, et que nous avons relevée au bourg d'Ault, est une exception à cette règle presque générale; à la voir, on la croirait sortie des mains des praticiens habiles du règne de Henri III.

Toutes les parties qui composent cette chaire sont bien entendues, les masses sont excellentes et les détails admirablement exécutés. Du reste, le meuble en lui-même est très-

simple; peu de sculptures concourent à sa décoration ; on sent que l'artiste a été bien plus préoccupé de la composition de l'ensemble et des profils que de la richesse de l'ornementation. A notre avis, il a eu raison. La chaire était destinée à un

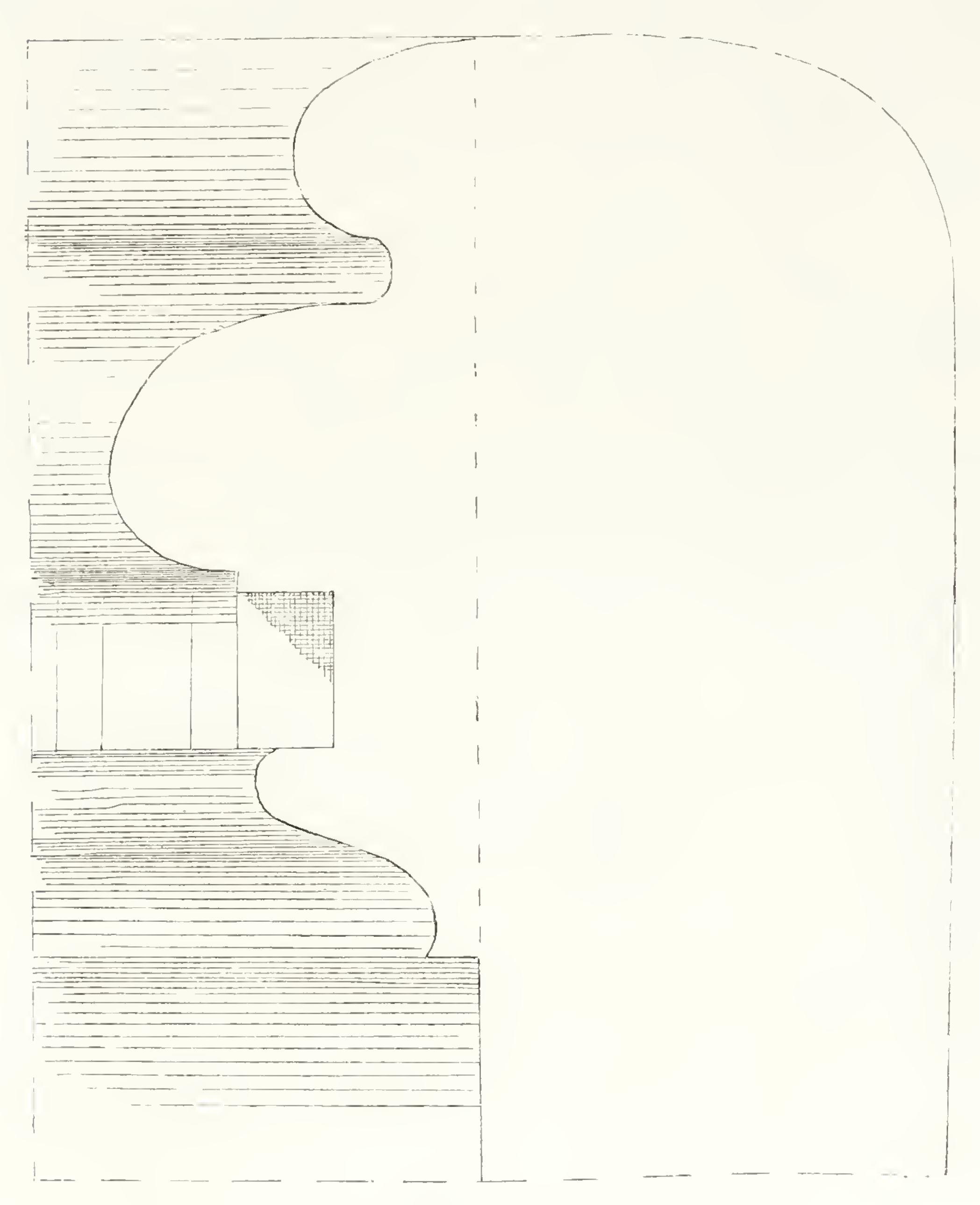


Fig. 32.

simple bourg et il était important de lui conserver un caractère de simplicité qui n'en fît pas un objet hors de sa place, dans une modeste église de village.

« Les sermons et l'instruction des peuples faisant partie essentielle de notre religion, dit Roubo, on s'est fait de tout temps un devoir d'orner les lieux servant à cet usage; ce qui est tellement passé en coutume, que l'on a cru que les chaires à prêcher, non-seulement faisaient partie de la décoration de nos églises, mais encore que leur grandeur et leur décoration étaient d'une nécessité indispensable ; de cette opinion, il s'en est suivi que l'on s'est fort peu embarrassé de gâter toute la décoration d'une église, pourvu que l'on y fît une grande et belle chaire à prêcher.

« On ne peut cependant nier qu'il n'y ait des chaires qui soient très-belles par elles-mêmes, tant pour leur belle forme que pour leur parfaite exécution; mais, de quelque beauté qu'elles soient, elles font toujours un très-mauvais effet dans une église dont le bâtiment est susceptible de décoration, où elles ne ressemblent à rien, sinon à de grosses et lourdes masses qui coupent et interceptent la hauteur d'un pilier, ou bien qui bouchent une arcade de l'église, ce qui est encore pis. »

Roubo conclut en disant qu'il ne peut admettre en aucun

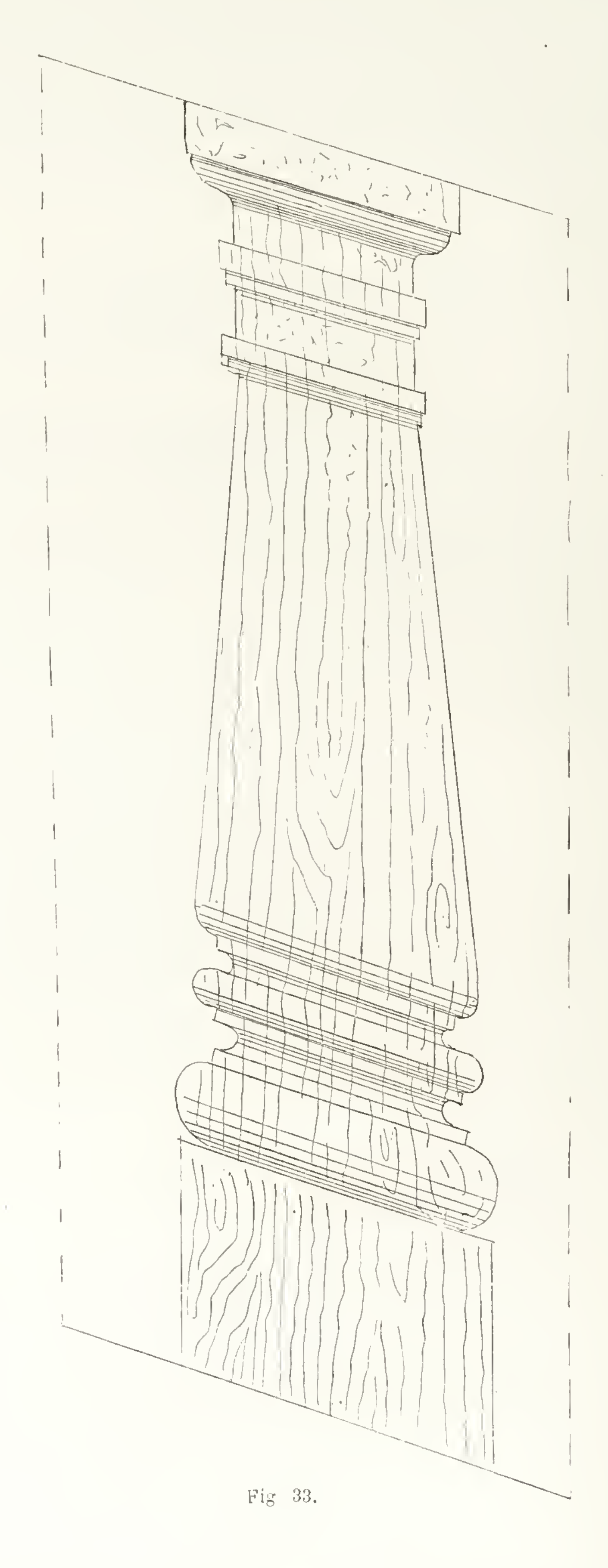


Fig 33.

cas la nécessité des chaires fixes, et il demande que cette sorte de meuble soit partout remplacé par des chaires mobiles qu'on pourrait enlever une fois que la cérémonie qui en aurait exigé l'emploi serait terminée. Nous ne sommes pas aussi absolus, loin de là ; nous admettons parfaitement la chaire à poste fixe; elle est, du reste, de nos jours, passée dans nos habitudes et dans nos mœurs. Mais ce que nous ne saurions trop recommander aux artistes chargés de composer un meuble de cette nature, c'est de faire en sorte qu'il concorde parfaitement avec le style du monument dans lequel on doit l'élever.

Quant aux ornements des chaires, ils doivent être graves, destitués de toute espèce de frivolités et de formes trop tourmentées. Le plus simple, en ce cas, est toujours le meilleur,

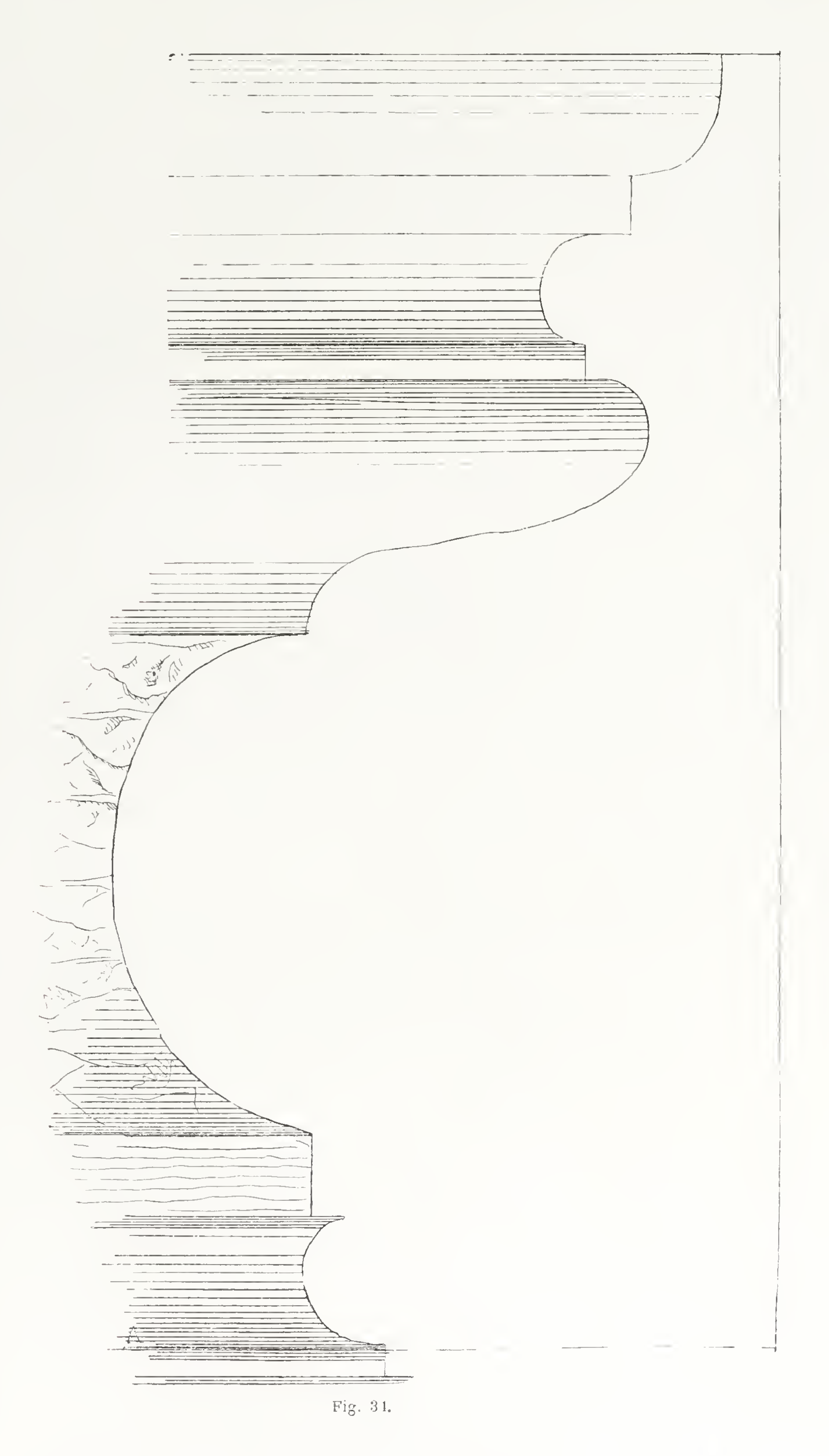


Fig. 31.

et la chaire Louis XIII que nous donnons dans nos planches 2, 3 et 4 est, sous ce rapport, un excellent modèle à suivre.

Nous ne reviendrons pas ici sur les diverses parties qui entrent dans la composition d'une chaire à prêcher. Pour ces détails descriptifs, nous prions nos lecteurs de vouloir bien se reporter à la table des matières des années déjà parues (année 1864, planche 17, pages 65 et suiv.; même année, planche 20, pages 87 et suiv.; année 1865, planche 25, pages 81 et suiv.; même année, planche 7, pages 36 à 38; planche 9, pages 52 à 57; planche 14, pages 73 et 74; et enfin, année 1866.

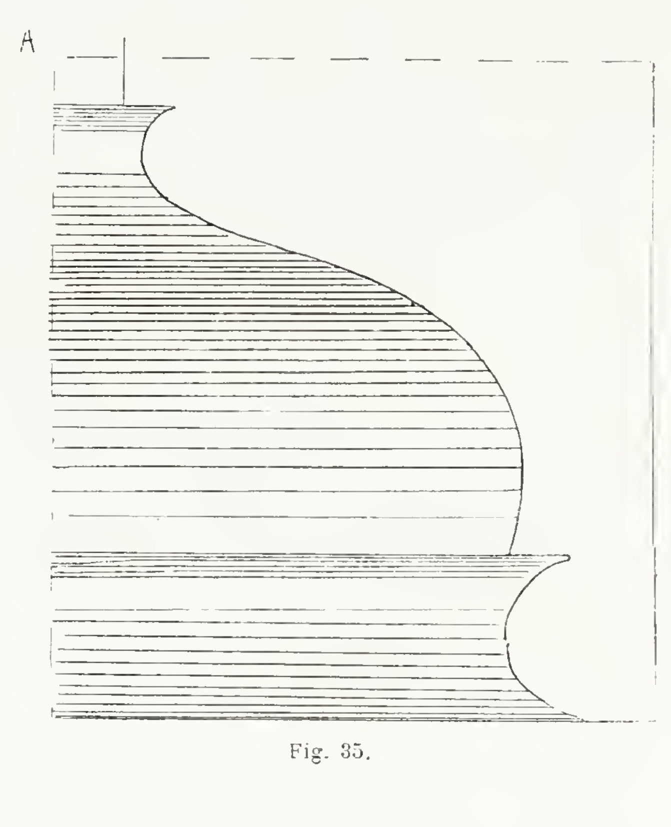


Fig. 35.

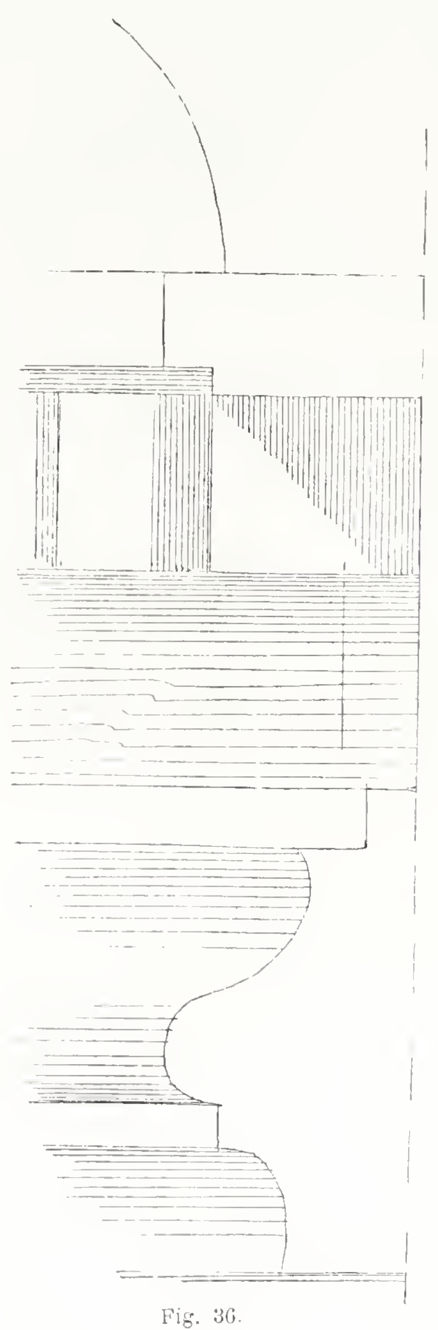


Fig. 36.

monographie de la chaire de Saint-Eustache, planche 1, pages 3 et 4; planches 12, 13 et 14, pages 49 à 55; et planche 17,

pages 65 et 66) : ils verront que plusieurs fois déjà nous avons traité ce sujet, fort intéressant sans doute, mais qui, répété aujourd'hui, ne formerait qu'une redite. Sauf, quelques rares exceptions, la construction de cette sorte de mobilier religieux se fait toujours d'après les mêmes principes; et, si nous avons donné déjà plusieurs motifs de chaires à prêcher, c'était surtout

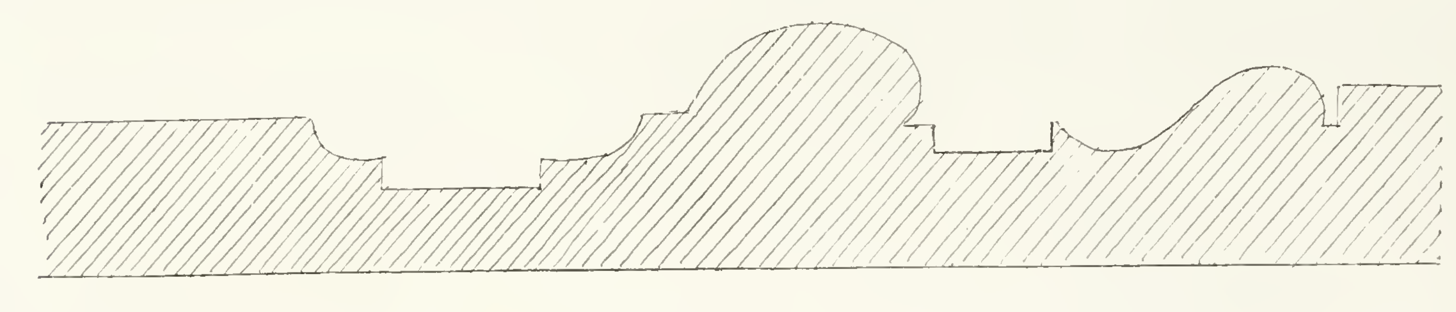


Fig. 37

dans l'idée de présenter un modèle intéressant comme aspect général ou bonne entente des détails.

La planche 2 du présent numéro représente la chaire en plan et en élévation; la planche 3 donne les détails du manteau

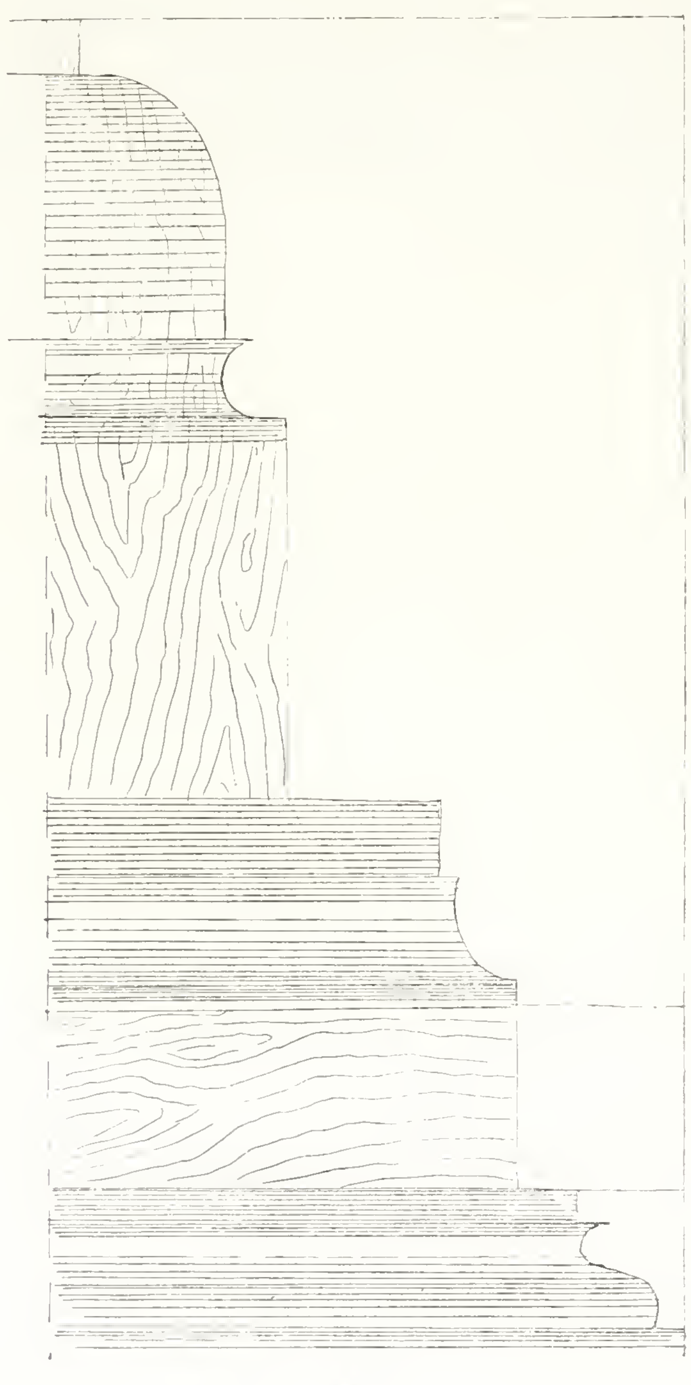


Fig. 38.

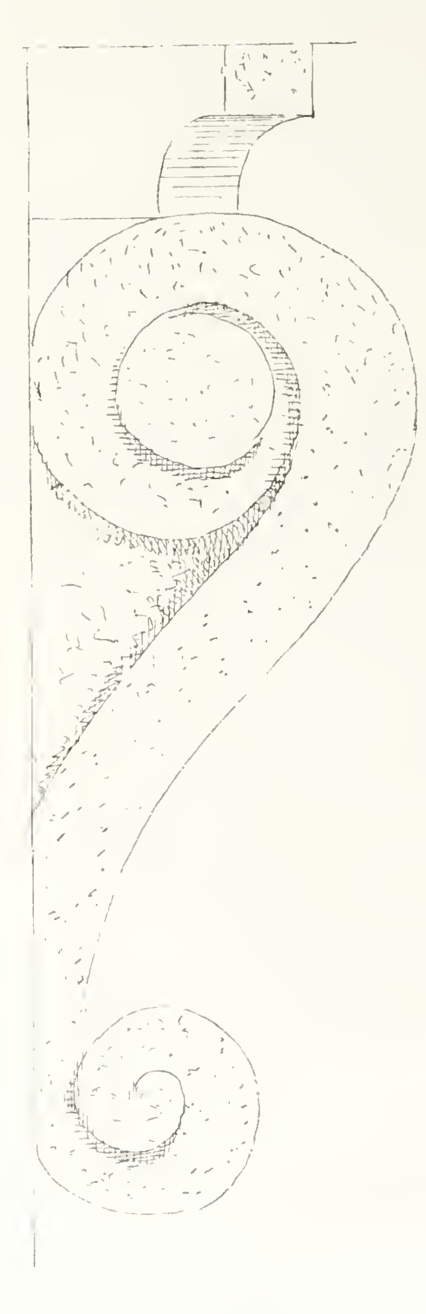


Fig. 39.

et un détail en grand du cadre d'un des panneaux de ce manteau; sur la planche 4 nous avons reproduit le détail du culot de la tribune, un autre détail de la partie basse de la tribune, et une coupe sur AB de ce dernier détail.

Nous avons reproduit dans le texte, pour la plus grande intelligence des trois planches susnommées, le profil de l'appui de la tribune (fig. 32) en grandeur d'exécution; le balustre de la rampe de l'escalier (fig. 33) au quart d'exécution; les profils de la partie basse de la tribune (fig. 34 et 35), grandeur d'exécution; le profil des moulures du culot au-dessous des

consoles (fig. 36), à la même échelle; le profil du grand cadre du manteau (fig. 37), le profil de l'entablement (fig. 38), et la petite console de la partie supérieure de la tribune (fig. 39); ces trois dernières figures, grandeur d'exécution.

BOIS DE CONSTRUCTION.

PEUPLIER ET TREMBLE.

Les arbres du genre *peuplier* sont en général faciles à reconnaître. Ils sont droits, très-élevés; leurs feuilles sont luisantes et d'un beau vert en dessus, ordinairement blanches et plus ou moins cotonneuses en dessous; elles sont rondes ou triangulaires et portées par de longs pétioles qui leur donnent une extrême mobilité. L'écorce des peupliers est ordinairement blanche ou grise et crevassée dans sa vieillesse. Parmi une vingtaine de variétés de cet arbre qui croissent en Europe, les plus communes et les plus souvent employées sont :

Le *peuplier blanc,* vulgairement appelé *bois blanc.* La tige très-droite de ce peuplier atteint 32 mètres et acquiert 1 mètre de diamètre par le bas. L'écorce du tronc et des branches est gris blanchâtre; celle des rameaux est blanche et cotonneuse, ainsi que le dehors des feuilles. Les fleurs en chatons allongés paraissent longtemps avant les feuilles. Le peuplier blanc est facilement reconnaissable de loin par la différence des deux couleurs des feuilles et le continuel mouvement du feuillage.

Cet arbre se plaît dans les terrains frais. La variété de cette espèce à feuilles blanches comme la neige en dessous est appelée *nouveau bois blanc de Hollande.*

Le *peuplier pyramidal* ou *peuplier d'Italie* se distingue par la beauté de son immense pyramide, formée par des branches nombreuses, serrées contre une tige très-élancée et parfaitement droite. Le bois de cette espèce est très-léger.

Le *peuplier noir* est un arbre élevé, à rameaux bruns, à boutons jaunâtres, remplis d'un baume visqueux et odorant. La feuille est portée par une queue de même longueur qu'elle. Le bois de ce peuplier est très-léger et ne peut servir qu'à des boiseries communes. Les layetiers l'emploient. Ses jeunes tiges sont flexibles; on en fait des liens; plus fortes, elles sont employées en échalas ou en fagots. Son écorce sert en Russie pour l'apprêt des maroquins.

Le *peuplier du Canada* a beaucoup de ressemblance avec le *peuplier d'Italie,* sauf que la pyramide est moins élevée et moins élégante. Ses rameaux sont cylindriques.

Le *peuplier de Virginie* ou *peuplier suisse* est élevé et droit. Les feuilles sont supportées par des pétioles plus longs qu'elles, de plus, ces feuilles se terminent en languette.

La hauteur totale du peuplier varie de 15 à 40 mètres; celle de la tige varie de 6 à 20 mètres. Il croît annuellement de $0^{m},036$ en circonférence, de $0^{m},018$ en diamètre et de $0^{m},135$ en hauteur. Son poids spécifique est, d'après Tom Richard, de 0,374 à 0,511 et plus.

Le peuplier se plaît en général dans les terrains gras et humides.

Le bois du peuplier est blanc; ses fibres sont fines et homogènes; ses veines et ses couches annuelles sont à peine sensibles. Il est léger et un peu mou. Il est facile à travailler et susceptible de prendre un beau poli; coupé avec un rabot dont le tranchant est très-fin, il présente une surface satinée. Il est peu résistant et peu durable, mais il se laisse pénétrer par les injections, sauf dans les parties qui avoisinent le cœur, et l'on peut lui enlever par conséquent le dernier de ces défauts. Il prend bien le placage.

Le bois de peuplier sert à la charpente ordinaire pour les combles, les faitages exceptés. Il ne faut pas l'utiliser pour les planchers, les barrelets, les solives ou poutrelles, car on s'exposerait à les voir casser au moment où l'on s'y attendrait le moins. Dans les constructions rurales, il est d'un bon usage.

Le peuplier est surtout employé dans la menuiserie du bâtiment, où ses qualités le font quelquefois préférer au sapin. Il se rabote sans bavures et a l'avantage de n'avoir pas de nœuds comme ce dernier. Il sert alors pour toutes les parties à l'abri de l'humidité, par exemple, pour les portes, tablettes, parquets d'étages supérieurs, fonds d'armoires, panneaux. Les layetiers-emballeurs l'emploient aussi pour former le corps des caissons et caisses d'emballage, à cause de sa légèreté. Le peuplier est également le bois le plus propre et le plus ordinairement employé pour les corps de caissons d'artillerie. Les plus grosses branches de peuplier servent à fabriquer des ustensiles de ménage et des sabots.

De toutes les espèces de peuplier que nous avons décrites, le *peuplier blanc* et sa variété dite *blanc de Hollande* sont sans contredit celles qui fournissent le meilleur bois blanc. Les autres espèces indigènes leur sont très-inférieures en bonté. Le bois du *peuplier d'Italie* est médiocre et équivaut au *tremble.*

Cette espèce de petit peuplier croît dans les bois; ses feuilles triangulaires, pendues à l'extrémité d'une queue très-longue, sont d'une excessive mobilité. Ses branches, dont l'écorce est lisse et blanche, se divisent en rameaux souples et rougeâtres qui forment une tête arrondie.

Sa hauteur totale varie de 15 à 40 mètres; celle du tronc de 5 à 15 mètres. Il croît annuellement de $0^{m},013$ en circonférence, et de $0^{m},004$ en diamètre. Il se plaît, comme le peuplier, dans les terrains gras et humides.

Le bois de tremble est très-mou et ne convient qu'à des ouvrages de peu de durée et de peu de valeur. Il ne s'emploie comme bois de charpente que dans les campagnes. Son peu de consistance doit donc le faire rejeter de tous les ouvrages de menuiserie un peu soignés et le peuplier doit toujours lui être préféré sous tous les rapports.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX.

Depuis notre dernier bulletin, le commerce des bois de construction n'a pas subi une bien grande modification. A Paris, les cours ont peu varié. Sur la place d'Aubenas, le prix de la charpente en sapin a baissé, et sur celle de Montréjeau, il est en hausse de 1 fr.

Arbois. — *Chêne* (le mètre cube en grume) : gros bois : 80 fr.; moyen, 70 fr.; petit, 50 fr.: charpente équarrie à vive arête, long de 4 mètres au moins, 110 fr.; au-dessous, 90 fr.; plateaux, 1er choix, 90 fr.; 2e, 75 fr.

Sapin (le mètre cube) : pièces marchandes, rondes ou dégrossies, gros bois, 38 à 48 fr,; moyen, 38 fr.; petit, 34 fr.; sciage équarri à vive arête, 50 fr.; bonne qualité pour planches, 45 fr.; ordinaire, 40 fr ; chevrons (le mètre), 42 fr.

Artemarre (Ain). — *Sapin,* le mètre cube (en grume), 27 à 31 fr.: solives de 3 à 5 mètres, le mètre cube, 50 fr.

Sciages. — Planches de $0^{m},03$, 1 fr. 40.

Aubenas. — *Sapin,* charpente, le mètre cube en grume, 40 fr.; équarri, 50 fr.

Planches de 2 mètres à $3^{m},50$, épaisseur $0^{m},025$, 1 fr. 75 le mètre carré; voliges de $0^{m},015$ d'épaisseur, 0 fr. 75 le mètre carré.

Bois de mine, le mètre, gros, 0 fr. 50 ; 0 fr. 40.

Bayonne. — *Planches de pin* : marchandes, 58 à 60 fr. le cent; secondes, 48 à 50 fr.; troisièmes, 30 à 35 fr.

Bois de sapin pour charpente, de 40 à 45 fr. le mètre cube, suivant les dimensions.

Bois de sapin, 58 à 60 fr.

Beaucaire. — *Chêne,* 80 à 90 fr.; de la Comté et du Jura, 55 à 70 fr.

Sapin (le mètre cube) : de $0^{m},33$ d'équarrissage, 48 à 50 fr.; de $0^{m},25$, 43 à 45 fr.; au-dessous, 38 à 40 fr.

Clamecy. — *Bois en grume,* 45 fr. le mètre cube; merrain, 752 fr. le millier de 2,600 pièces; lattes, 1re qualité, 28 fr. le mille; 2e qualité, 22 fr.; aubier, 15 fr.; échalas, 1 fr. 20 la botte de 25, ou 45 fr. le mille.

Ferté-Milon. — *Chêne* (le mètre cube en grume), 1er choix, 55 à 70 fr.; 2e choix, 35 à 45 fr.; hêtre, 28 à 30 fr.; charme, 22 à 25 fr.

Lyon. — *Chêne,* le mètre cube, 65 à 85 fr.

Sapin. — Gros bois, 46 à 48 fr.; moyen, 42 à 44 fr.; petit, 36 à 41 fr.

Sciages, le mètre carré réduit à un pouce, 3 fr. 25 à 3 fr. 75 ; les petits, 2 fr. 24 à 2 fr. 50.

Marseille. — *Pins du Nord :* poutres, 40 à 43 fr. le mètre cube; madriers, 48 à 52 fr. la douzaine.

Sapins de l'Adriatique : poutres, 48 à 50 fr. le mètre cube; planches pajoles, 23 à 24 fr. la douzaine.

Montmédy (Meuse). — *Chêne* (le mètre cube), 1re qualité, 60 fr. ; 2e qualité, 45 fr.; 3e qualité, 30 fr.; hêtre, 22 fr.

Montréjeau (Hautes-Pyrénées). — *Sapin,* le mètre cube, 54 fr. 50.

Poligny (Jura). — *Chêne* (le mètre cube en grume) : gros bois, 80 fr. ; moyen, 70 fr.; petit, 50 fr.; charpente équarrie à vive arête, 4 mètres de long, 110 fr.; au-dessous de 4 mètres, 90 fr.; plateaux, 1er choix, 90 fr.; 2e choix, 75 fr.

Sapin (le mètre cube) : pièces marchandes, rondes ou dégrossies, 34 à 48 fr.; sciage équarri à vive arête, 1er choix, 50 fr. ; 2e choix pour planches, 45 fr.; ordinaire, 30 à 40 fr.; chevrons, 42 fr.

Port de Quillan (Aube). — *Sapin,* charpente, le mètre cube, 40 à 45 francs.

Sciages, le mètre cube : 1re qualité, 56 fr.; 2e qualité, 47 fr. 75 cent.;-3e qualité, 40 fr. 50 cent.

Saint-Amand (Cher). — *Chêne :* petite charpente, $0^{m},16$ à $0^{m},30$; d'équarrissage, le mètre cube au 1/4, 45 à 50 fr.; traverses, 4 fr. 75 pièce; étais, le mètre courant, 0 fr. 75 à $0^{m},47$.

Saint-Dié (Vosges). — *Sapin,* le mètre cube : 1re qualité, 21 fr. ; 2e qualité, 17 fr.

Planches, 12/9 le cent, 1re qualité, 110 fr.; 2e qualité, 90 fr.; 3e qualité, 70 fr.

Saint-Florentin. — Charpente : le décistère, 4 à 5 fr.; sciages de bois blancs, les 104 mètres, 13 à 14 fr.

Salins. — *Sapin* en grume : pièces marchandes, le mètre cube, gros bois, 43 fr.; moyens, 40 fr.; petits, 35 fr.; poutrelles équarries à vive arête, jusqu'à 6 mètres, 50 fr. le mètre cube; de $6^{m},50$ à 10 mètres, 52 fr.; chevrons, 45 fr.

Planches d'un pouce, le mètre carré, 1 fr. 20 cent.; de 15 lignes, 1 fr. 75 cent.; de 18 lignes, 2 fr. 15 cent.

Voliges ou lambris de 8 lignes, le mètre carré, 1 fr.: de 6 lignes, 75 cent.

Lattes de 12 lignes, épaisseur 3 lignes (le mille), 30 fr.: id., épaisseur 4 lignes, 38 fr. ; id., épaisseur 6 lignes, 55 fr.; id., épaisseur 8 lignes, 75 fr., et 12 lignes sur 12, 115 fr.

Troyes. — *Chêne :* bois de marine (le décistère), au cinquième, en forêt, 5 fr.

Charpente (le décistère), 4 fr. 50.

Noyer : au 8e, 9 fr.; *grisard,* 5 fr. 50 ; *hêtre,* plateau, 7 fr.

Sciages (les 208 mètres) : entrevous, 150 fr. ; échantillon, 180 à 190 fr.

Tilleul en grume : le décistère, au sixième, 6 fr.; frêne id., 9 fr.

Peupliers. — Sciages (les 208 mètres) : volige de Champagne, 30 fr.; id. de Bourgogne, 48 fr.; planches, 60 fr.; quartelot, 120 fr.

Villers-Cotterets. — Le mètre cube en grume, de $0^{m},50$ à 1 mètre, 30 à 35 fr.; de 1 mètre à $1^{m},30$, 40 à 50 fr.; de $1^{m},30$ et au-dessus, 60 à 70 fr.

Hêtre : le mètre cube en grume, de $0^{m},70$ à 1 mètre, 21 fr.; de 1 mètre à $1^{m},50$, 23 à 25 fr.; de $1^{m},50$ et au-dessus, 25 à 30 fr.

Charme : le mètre cube en grume, de $0^{m},70$ à $1^{m},30$, 21 à 23 fr.; de $1^{m},30$ et au-dessus, 25 fr.

Pour les articles non signés : A. MANGEANT, architecte.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [806]

MENUISERIE MODERNE.

LAMBRIS ET PORTES DE SALLE A MANGER.

PLANCHE 29. — ENSEMBLE.
PLANCHE 30. — DÉTAILS DE LA PARTIE SUPÉRIEURE.
PLANCHE 31. — AUTRES DÉTAILS.

La cherté énorme, acquise par les terrains dans les villes de quelque importance, ne permet plus, comme autrefois, de tailler en plein drap, pour ainsi dire ; aujourd'hui, l'architecte sait, à un millimètre près, l'espace dont il peut disposer, et la valeur de cet espace est telle, qu'une des grandes qualités du métier consiste précisément à savoir tirer d'une superficie restreinte le plus grand parti possible, sans en laisser un pouce non utilisé. Il s'agit de caser, dans cet espace donné, un nombre de services et de dépendances désignés à l'avance, de faire valoir les moindres coins, d'absorber les cours (qui de fait n'existent plus) afin d'arriver à une distribution bien entendue et surtout productive pour le propriétaire de l'immeuble. Aussi, dans la majeure partie des appartements que l'on construit aujourd'hui, trouvons-nous en somme une et quelquefois deux grandes pièces véritablement dignes de ce nom ; les autres pièces sont petites, étroites, et ne font réellement l'office que d'accessoires.

Généralement, ces deux espaces relativement grands (nous devrions dire moins restreints), sont réservés au salon et à la salle à manger. Le salon et la salle à manger sont, en effet, les deux pièces destinées aux réceptions et aux réunions, et comme telles, demandent une superficie plus grande que les autres locaux consacrés exclusivement à la famille. Aussi, la plupart du temps, fait-on ces deux pièces contiguës, et s'arrange-t-on de façon que la salle à manger puisse, le cas échéant, se réunir avec l'antichambre. Il est facile alors de doubler, pour ainsi dire, l'espace réservé aux pièces de réception et de réunion. Notre planche 29 présente précisément un exemple d'un parti de cette nature.

Au moyen d'une série de portes formant lambris et qu'il est facile soit de démonter, soit de replier et de pousser dans le panneau de la cloison, soit de développer contre cette cloison, on arrive au résultat indiqué plus haut. Il ne s'agit plus que d'adopter un de ces partis ; mais, quel que soit le moyen choisi, l'application est toujours très-utile et très-profitable et nous ne saurions trop en recommander l'essai à nos confrères. De cette façon, puisqu'il est impossible, pour ainsi dire, aujourd'hui, de réserver, dans nos maisons à loyer ordinaires, des espaces relativement grands pour nos salons et nos salles à manger, par le seul effet de ces portes mobiles, on arrive du moins à ce résultat, de faire de deux pièces une seule pièce suffisante pour recevoir et réunir un certain nombre de personnes.

Le but cherché est donc atteint et c'est sous ce rapport surtout, que cet exemple nous a paru bon à soumettre à nos lec-

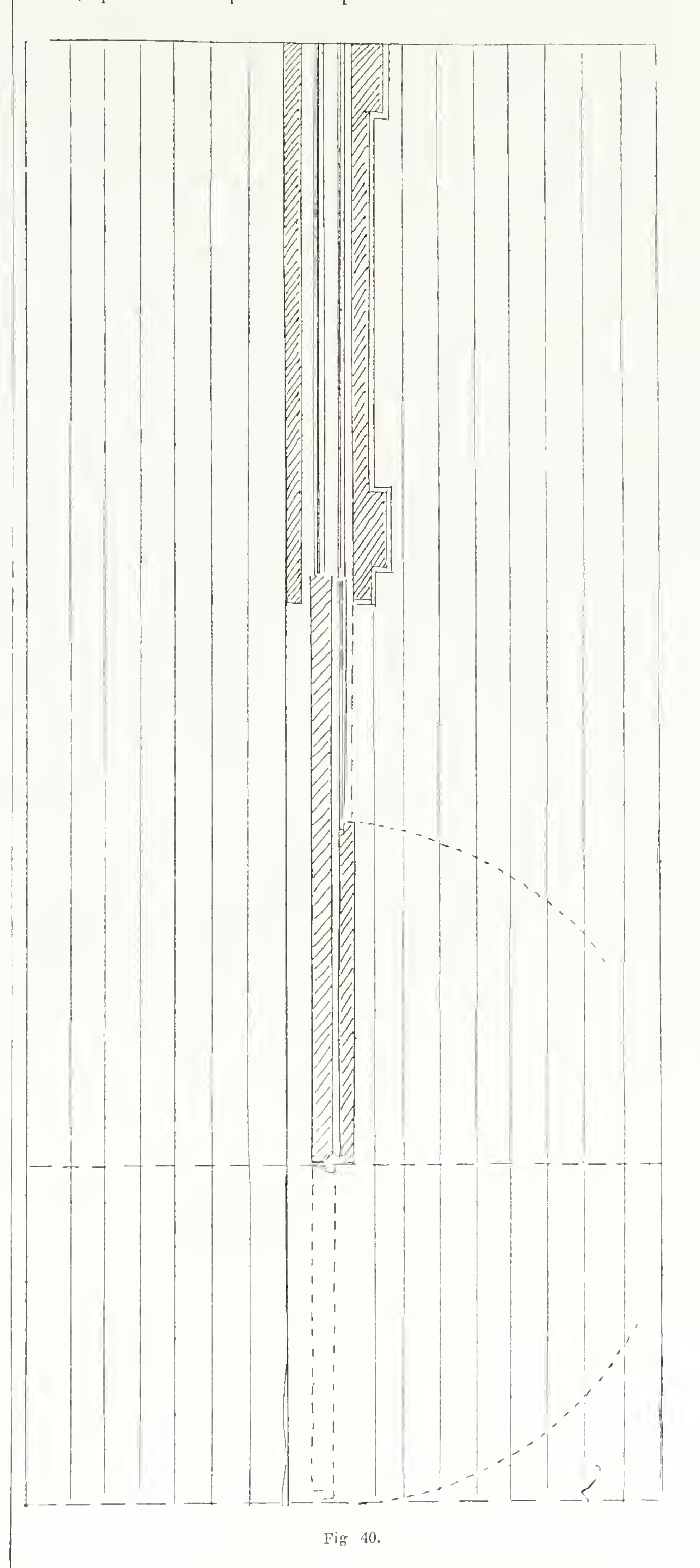


Fig 40.

teurs, qui sauront l'appliquer suivant les circonstances données et l'espace qui leur sera dévolu.

Dans l'exemple que nous produisons aujourd'hui, la planche 29 représente l'ensemble des lambris d'une salle à manger ;

nous avons figuré, planche 30, deux détails de la partie supérieure de ce lambris, et, planche 31, un détail de la partie supérieure des portes avec une coupe sur GH au quart d'exécution, un détail du soubassement CD avec une coupe sur AB, également au quart d'exécution, et enfin le plan des portes. Ces renseignements sont complétés par la figure 40 ci-avant, qui représente un détail de la coulisse et fait comprendre la manière dont les portes manœuvrent quand on veut ouvrir complétement l'espace fermé par les lambris.

PLAFOND DE SALLE A MANGER.

PLANCHE 32. — ENSEMBLE.

Quand nos ancêtres voulaient décorer un plafond, les moyens qu'ils employaient étaient tout autres que ceux que nous mettons actuellement en pratique. Les solives apparentes furent d'abord moulurées sur rives, et la peinture décorative rehaussait le tout de vives couleurs appliquées sur les bois saillants aussi bien que dans les entrevous. — Plus tard, on fit des menuiseries qui, maintenues au plafond par des ferrures, formaient des caissons très-variés d'aspect; tantôt la forme adoptée était plate, tantôt le caisson affectait, par parties, la forme circulaire ou la voûte. Ces ouvrages étaient généralement fort beaux, d'une bonne entente de coupe de bois et presque toujours d'une irréprochable exécution. Mais ce genre de décoration n'avait lieu que dans les hôtels de la classe aisée; son prix de revient, relativement considérable, en interdisait l'emploi dans les habitations de la bourgeoisie. Dans le cours de notre publication, nous avons donné déjà plusieurs spécimens de ce genre de plafonds, bien plus dans le but de fournir un enseignement utile à nos lecteurs que dans celui de leur proposer un modèle d'une application fort difficile et rarement réalisable.

Le moyen que nous proposons aujourd'hui, dans notre planche 32, rappelle comme aspect les anciennes dispositions des caissons ou solives apparentes, mais il a cet avantage d'être moins coûteux et surtout d'être d'une pratique facile et journalière. Voici en quoi il consiste :

Il s'agit de prendre tout simplement le nu du plafond comme fond; sur ce nu, on distribue soit des caissons, soit toute autre disposition; puis, au moyen de planches qu'on

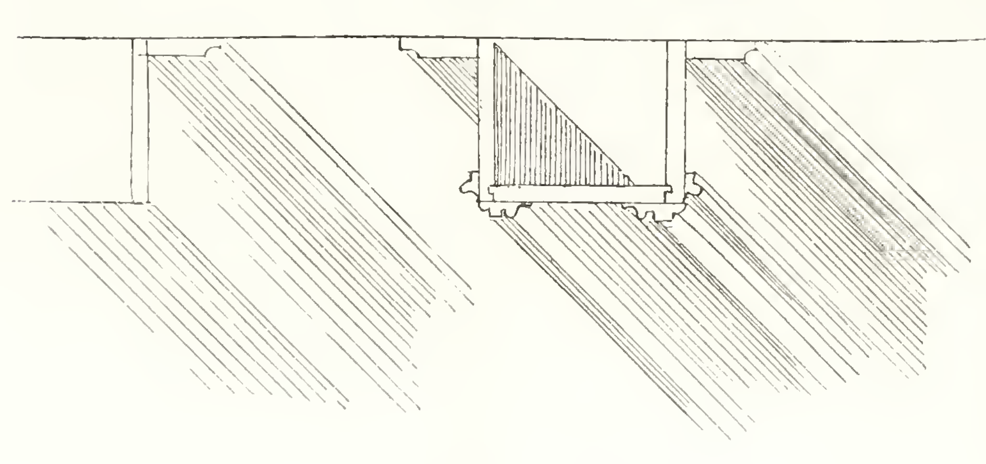


Fig. 41.

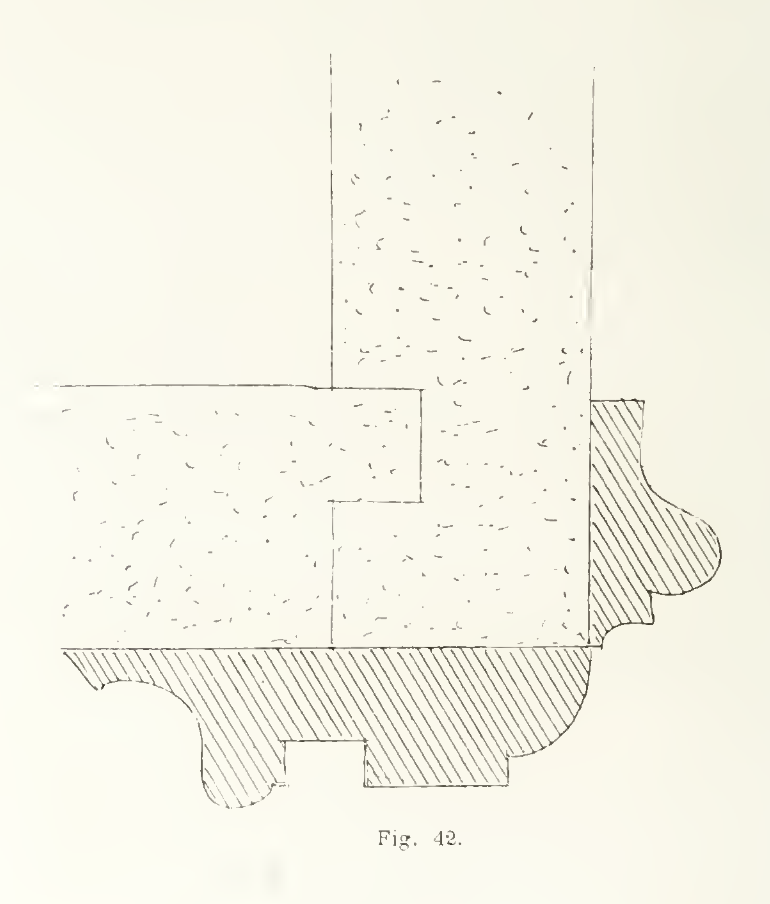


Fig. 42.

cloue et qu'on assemble, on forme les saillies nécessaires à la décoration qu'on a le projet d'exécuter, au moyen de moulures formant également saillie et clouées pareillement sur le nu du plafond, et à l'aide de carton-pâte et de peintures, on arrive sans peine à produire l'effet qu'on obtenait jadis avec tout un système de caissons en bois, assemblés et parfaitement reliés entre eux selon toutes les règles de la coupe des bois.

Ce genre de décoration, comme on le voit, est d'une pratique facile; il demande, bien entendu, du soin et de la précision, mais on peut l'exécuter n'importe où et sans grands frais. Il suffit d'un peu d'imagination et d'habileté de main-d'œuvre pour en varier les motifs à l'infini.

Notre planche 32 représente l'ensemble du plafond. Afin de faire bien comprendre la construction des caissons, nous avons intercalé dans notre texte deux figures, dont l'une, figure 41, représente le caisson construit, en perspective, et l'autre, figure 42, donne la manière dont ces caissons sont assemblés.

PORTE COCHÈRE.

(IMITATION DU STYLE LOUIS XVI.)

PLANCHE 33. — ENSEMBLE.
PLANCHE 34. — DÉTAILS DE LA PARTIE SUPÉRIEURE.
PLANCHE 35. — DÉTAILS DE LA PARTIE INFÉRIEURE.

Notre époque, on le voit facilement en examinant ce qu'elle produit, n'est pas sûre d'elle-même, elle cherche sa voie, et, comme toutes les périodes de transition, elle n'a pas de principes bien arrêtés. Aussi, voyons-nous actuellement que des œuvres très-réussies, souvent délicates et char-

mantes, sont inspirées soit des époques du moyen âge, soit d'époques plus récentes et plus en harmonie avec nos mœurs et notre genre de vie, le Louis XV par exemple, et surtout le Louis XVI.

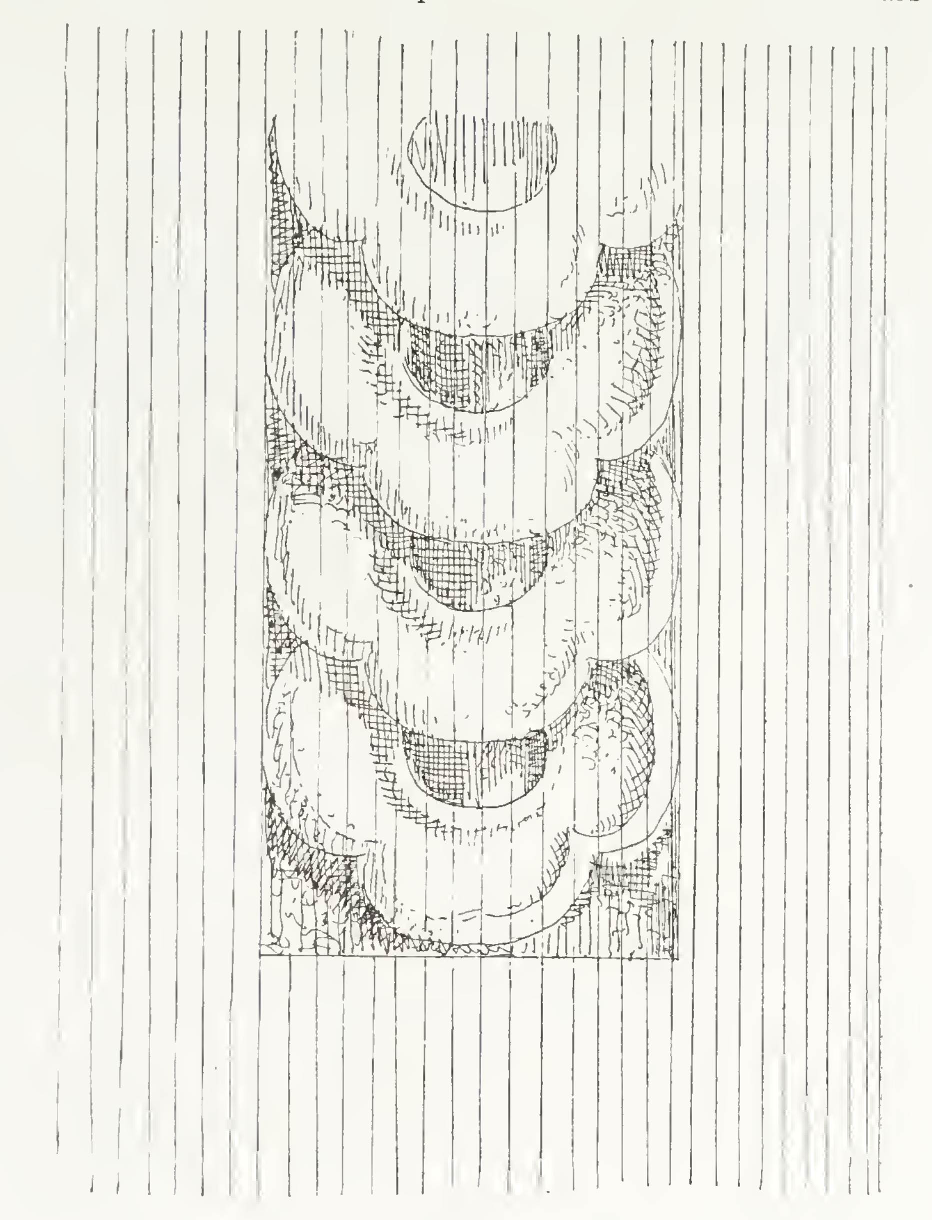


Fig. 43.

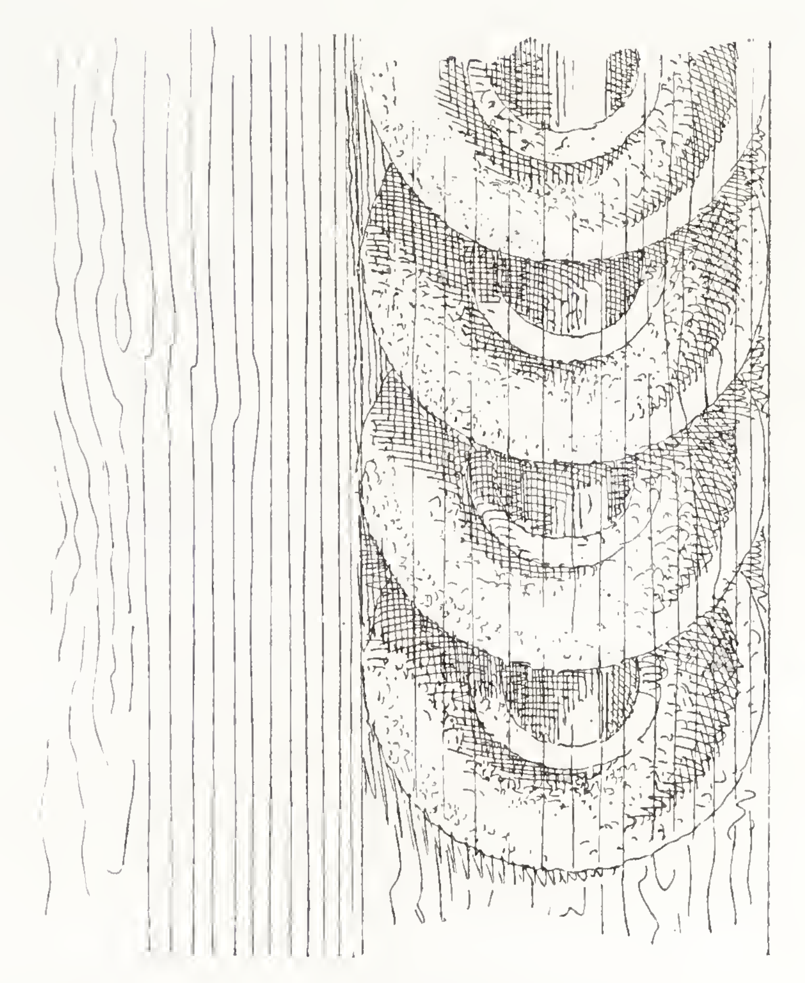


Fig. 44.

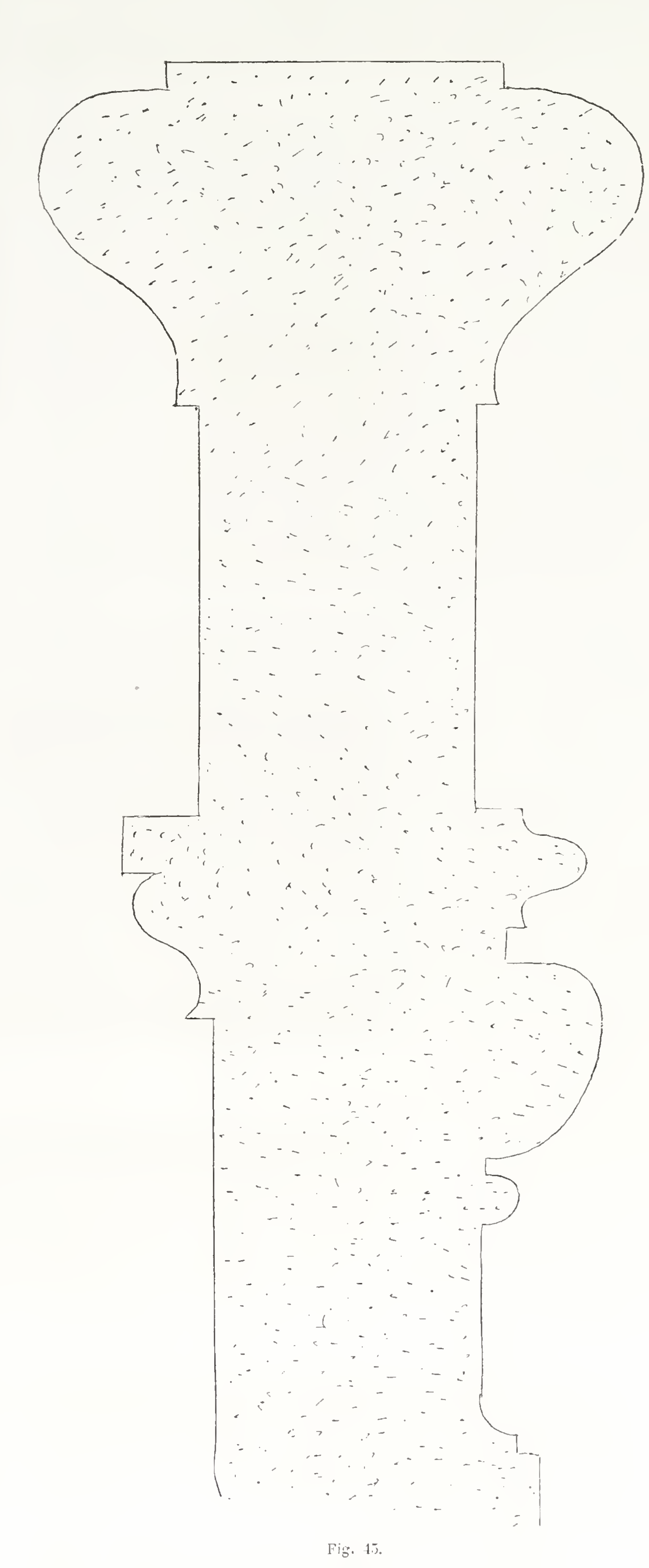


Fig. 45.

Pour les véritables artistes, toutes ces périodes ne sont que des chapitres détachés du grand livre de l'art; mais les esprits moins entreprenants, et c'est la majorité, n'y voient le plus souvent qu'un modèle à suivre; ils choisissent un style qu'ils

adoptent, et, sur ce thème connu, ils brodent des variations à l'infini, se contentant d'approprier à notre usage les spécimens des siècles qui nous ont précédés.

Dans les œuvres produites dans ce dernier ordre d'idées, nous avons eu souvent l'occasion de relever des ouvrages très-réussis, comme nous l'avons déjà dit, et qui, comme interprétation, présentaient une valeur au moins égale au point de départ original. Les artistes qui interprètent ainsi ont un ta-

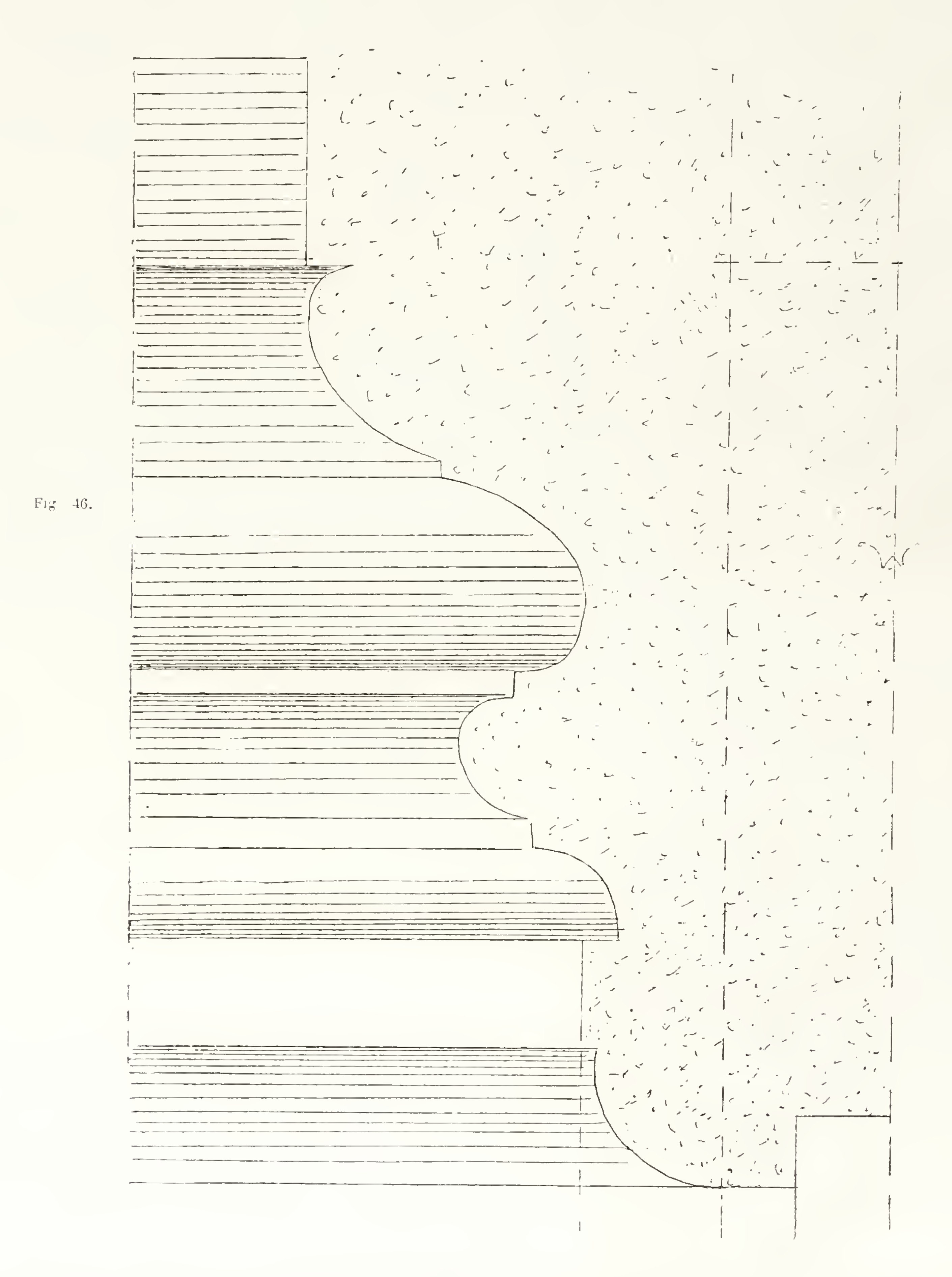


Fig. 46.

lent réel, car il n'est pas toujours facile d'adapter aux mœurs et usages d'une époque l'œuvre d'une période antérieure : cet exercice demande une connaissance toute spéciale de cette période et un certain esprit d'arrangement qu'il n'est pas donné à tout le monde d'acquérir.

La porte que nous reproduisons dans nos planches 33, 34 et 35 appartient aux œuvres sorties de ce dernier courant d'idées. On pourrait, sans conteste, l'admettre comme un specimen du style Louis XVI de la *bonne* époque; rien n'y manque, pureté de composition et de profils, disposition générale, finesse des détails d'ornementation.

C'est donc surtout à ce point de vue que nous l'avons jugée assez intéressante pour être mise sous les yeux de nos lecteurs.

Notre planche 33 représente l'ensemble de la porte cochère, dont la planche 34 reproduit, à une grande échelle, la partie supérieure. Sur la planche 35, nous avons donné la partie inférieure et le détail en grand, sur A B, de la planche d'en-

semble. Les figures intercalées dans le texte et qui complètent les renseignenents représentent les détails de la sculpture de l'imposte (*fig.* 43) et de la côte (*fig.* 44); le projet du grand cadre du panneau (*fig.* 45) et, (*fig.* 46), le profil du soubassement de la porte cochère.

Dans un prochain numéro, nous donnerons une autre porte, également inspirée du style Louis XVI. Il sera intéressant, en mettant en comparaison les deux modèles, de se rendre compte du résultat obtenu par deux artistes qui, du même point de départ, en sont arrivés à produire deux ouvrages si différents, quoique respirant, dans tout leur ensemble, le même air de famille, la même sûreté de composition et la même perfection de main-d'œuvre.

MENUISERIE ANCIENNE.

BANCS D'OEUVRE, STYLE LOUIS XV.

(Église de Saint-Louis, a Versailles.)

PLANCHE 5. — ENSEMBLE.

Dans un précédent numéro, nous avons publié un banc d'œuvre fort remarquable, relevé dans l'église d'Eu. Nous donnons dans ce numéro un meuble dont la destination est la même, qui a été conçu dans le même esprit, mais qui diffère essentiellement du précédent au point de vue de la forme et du résultat obtenu.

Le banc d'œuvre de l'église d'Eu a l'importance d'un véritable monument; il est orné de cariatides et surmonté d'un baldaquin, toujours dans ce style Louis XV, qui, comme toutes les époques, a eu son bon et son mauvais côté et a produit des œuvres de grand style à côté d'autres complétement dépourvues de caractère. Le banc d'œuvre, reproduit par notre planche 5, est, tout au contraire de l'autre, d'une simplicité qui en fait le principal mérite. Autant le premier paraît important par sa masse et la profusion des détails qui l'accompagnent, autant le second est tranquille d'aspect et de composition. Cependant, le banc d'œuvre de Saint-Louis de Versailles a été construit pour une paroisse royale, et ce sont les premiers architectes, sculpteurs et menuisiers du temps qui ont concouru à son exécution. Aussi, ne considérons-nous pas comme un défaut cette sobriété de forme que nous avons signalée dans ce banc d'œuvre; loin de là : l'artiste qui l'a conçu en a mieux compris l'objet, voilà tout; il a senti qu'un banc d'œuvres n'était qu'un détail du mobilier d'une église, et il ne lui a donné que l'importance d'une partie accessoire au lieu de lui donner la valeur d'une partie principale. En cela, il a bien fait, et nous n'hésitons pas à préférer son travail au banc d'œuvre de l'église d'Eu, lequel a le défaut d'être hors de toute proportion avec le but modeste qu'il doit remplir.

Comme composition, le motif reproduit par notre planche 5 représente une partie réservée, dont le centre, plus élevé et

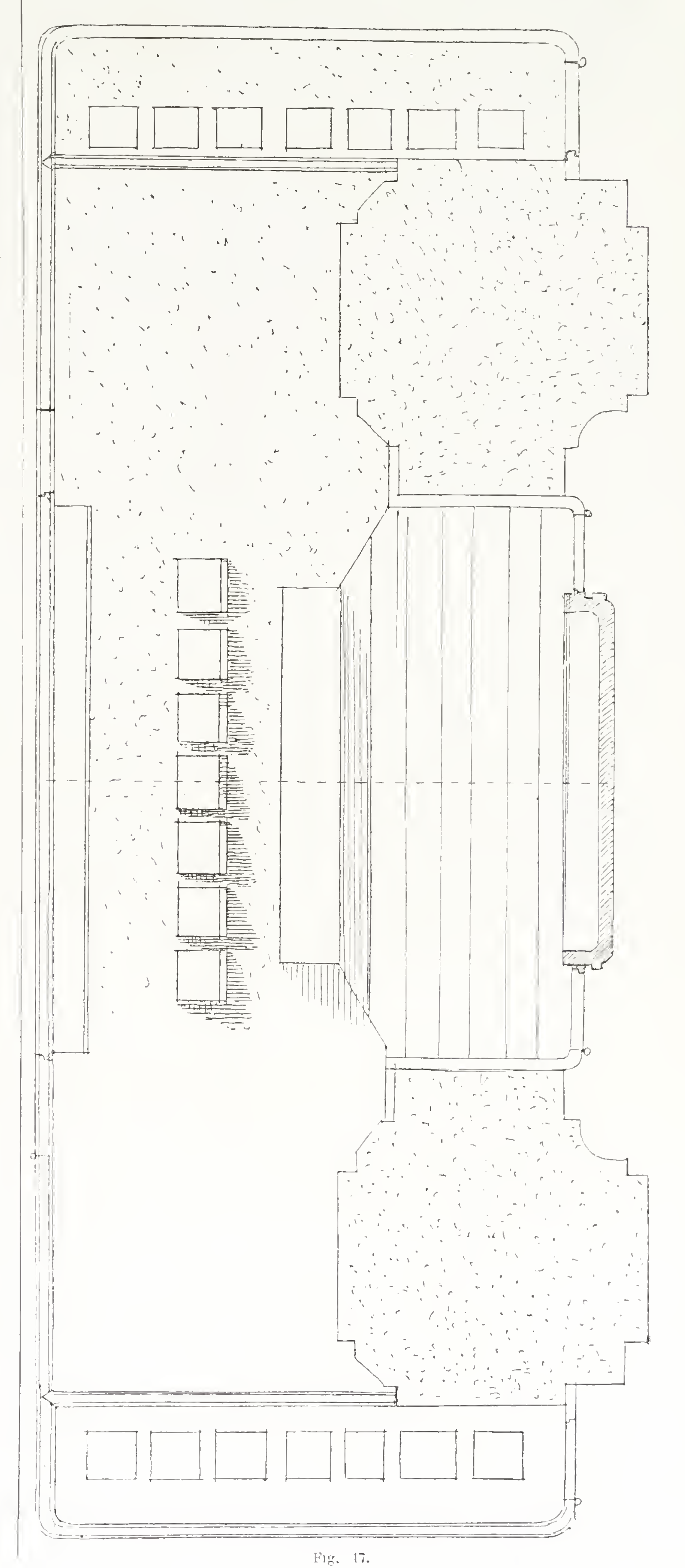


Fig. 17.

orné de décorations sculptées, ne doit être considéré que comme le dossier même du banc. Il s'agissait de faire simplement un dossier plus apparent que celui des autres siéges de l'église; et, à ce point de vue, l'artiste a parfaitement compris la question et il l'a résolue à son honneur.

La planche 5 représente l'ensemble du banc d'œuvre, dont la figure 47 donne le plan et la figure 48 la coupe.

Nous nous contentons de donner ce seul motif dans ce numéro; nous renvoyons au prochain numéro quelques observations spéciales sur les détails de l'œuvre, observations qui accompagneront naturellement les planches destinées à reproduire ces détails.

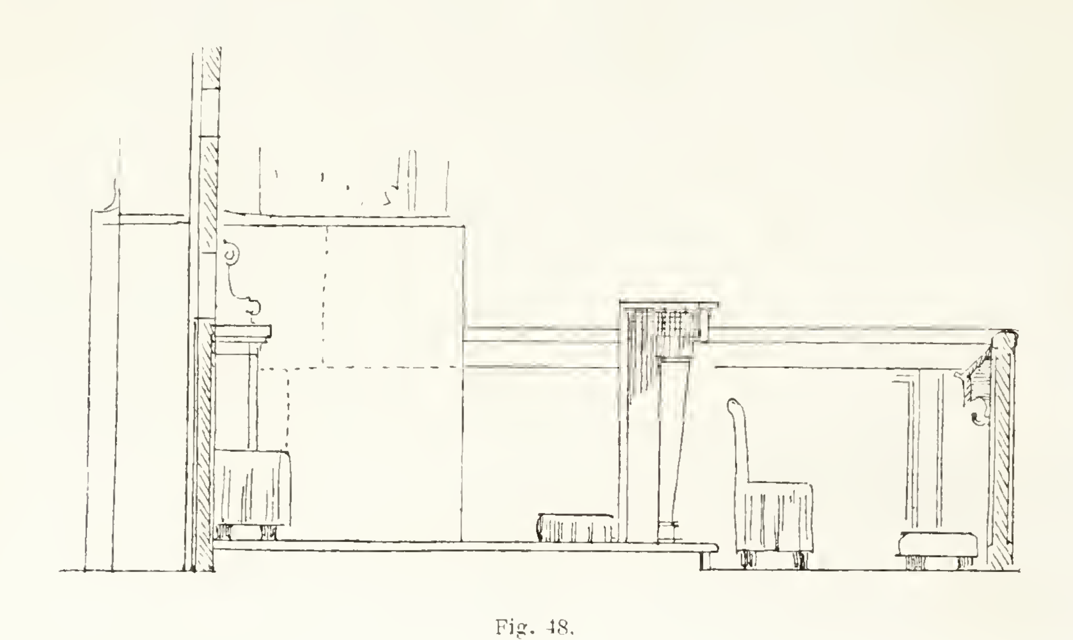


Fig. 48.

NOUVEAU MODE DE SÉCHAGE DU BOIS.

M. Baillargé, architecte à Loches, a fait un nouveau mode de séchage des bois de menuiserie et d'ébénisterie. Des expériences faites sur une assez grande échelle, pour bois de parquet en chêne, ont donné les résultats suivants :

19 lames de parquet en chêne, de trois mois d'abattage et de $0^{m},60$ à $0^{m},70$, pesaient, au 10 avril......... 39 k. 200

40 lames de parquet en chêne, d'un mois d'abattage et de $0^{m},40$ à $0^{m},45$ de longueur, pesaient, à la même date.............................. 52 k. 500

Total....... 91 k. 700

Ces bois, mis au séchoir, dans un endroit découvert, au milieu d'un jardin, y ont séjourné jusqu'au 27 mai, environ six semaines. Pendant tout ce temps, ils sont restés livrés à eux-mêmes sans qu'on y prît aucun soin.

Les bois ont été extraits du séchoir et pesés le 12 mai; les grandes lames de parquet, celles de $0^{m},60$ à $0^{m},70$, ne pesaient plus que 31 kilog.; perte...................... 8 k. 200

Les petites lames pesaient 39 kilog.; perte.... 12 k. 900

Donc les grandes lames en bois de trois mois d'abattage avaient perdu environ 1/5 de leur poids, et les petites lames, d'un mois d'abattage, avaient perdu environ 1/4.

Ces résultats curieux étant sensiblement conformes aux données fournies par différents auteurs, qui varient du tiers au sixième, selon la texture des bois soumis à leurs expériences, on a conclu que l'opération avait parfaitement réussi, et que les bois séchés par ce procédé pouvaient être déclarés anhydres, c'est-à-dire chimiquement secs, et livrés au commerce comme tels. On a constaté également qu'aucune des parties constitutives du bois n'en avait été expulsée ni altérée. L'humidité en avait été extraite sous forme de vapeurs aqueuses; la séve et le tannin, ces deux agents indispensables de l'élasticité et de la durée des bois, n'avaient souffert aucune atteinte. Résultat capital, qu'aucun procédé de séchage ne possédait jusqu'ici.

BOIS DE CONSTRUCTION.

Les bois propres à la menuiserie sont le chêne tendre et le chêne dur, le châtaignier, le noyer, l'orme, le hêtre, le sapin, le tilleul et le peuplier.

Parmi les bois employés communément par la marqueterie, on compte : le noyer noir et le noyer blanc, et le poirier sauvageon. Ces bois sont moins chers que les bois rares et de couleurs qui nous viennent de l'étranger et sont connus sous le nom général de *bois des Indes*.

Les principales, parmi ces espèces exotiques, sont : les bois du Brésil, d'acajou de toute espèce, le bois satiné, le cèdre, l'olivier, le laurier aromatique de couleur marron ou quelquefois violet, le bois de Sainte-Lucie, le bois violet d'une odeur agréable, le Fernambouc dont la couleur approche de celle de l'or; enfin, l'ébène de quatre genres différents, savoir : l'ébène noire, l'ébène rouge appelée *grenadille,* l'ébène verte et l'ébène de Portugal, qui est noire parsemée de taches blanches.

Dans les numéros précédents, nous avons parlé déjà du chêne, du hêtre, du sapin et du peuplier; nous allons poursuivre cette étude sommaire en parlant des autres espèces de bois, indiquées plus haut comme le plus généralement employées dans les ouvrages de menuiserie.

CHATAIGNIER.

Le châtaignier est assez commun en France et dans les contrées méridionales de l'Europe. Son bois ressemble beaucoup à celui du chêne, avec lequel il a été souvent confondu. Nos lecteurs peuvent se reporter à la page 14 de notre recueil (année 1865); ils y trouveront, suffisamment détaillé, un moyen de distinguer ces deux bois l'un de l'autre.

La feuille du châtaignier est d'un beau vert; elle est bordée de dents aiguës, longue de 15 à 17 centimètres et large de 1 $^1/_2$ à 2 centimètres. Les fleurs sont en chatons aussi longs que les feuilles. Les fruits sont renfermés dans une enveloppe sphérique épineuse.

Il y a deux variétés de châtaigniers en Europe ; l'une produit les *châtaignes communes,* qui sont un peu aplaties, parce qu'elles naissent deux ou trois dans la même enveloppe; l'autre produit les *marrons,* qui sont plus gros, presque sphériques, parce qu'ils viennent isolément.

Les châtaigniers acquièrent quelquefois des grosseurs prodigieuses. Leurs dimensions moyennes sont un peu moindres que celles du chêne. La hauteur totale du châtaignier varie de 5 à 40 mètres (24 mètres en moyenne); celle de sa tige varie de 5 à 15 mètres; le diamètre moyen du tronc est de $0^m,72$.

Le bois de châtaignier est assez résistant; il durcit dans l'eau et s'y conserve indéfiniment; mais, exposé à l'air, il est sujet à la vermoulure intérieure, sans que l'extérieur donne signe de cette destruction, et il devient cassant. On l'emploie dans la charpente dans les localités où il est abondant, et lorsque ses dimensions permettent d'en tirer les pièces dont on a besoin. Sa constitution fibreuse lui fait tenir le milieu entre le chêne et l'orme. Lorsque les vers ne l'attaquent pas, il devient dur et cassant en vieillissant. Le châtaignier se pourrit facilement dans la maçonnerie; ce défaut, joint à celui de la vermoulure, le rend peu propre à la charpente. Il n'est guère plus propre à la menuiserie; car il se rabote mal et est peu susceptible de poli. Il se creuse souvent à l'air extérieurement.

Au moyen âge cependant, le bois de châtaignier était employé très-fréquemment; les charpentes des combles de nos anciens édifices sont presque toutes de ce bois, et nous avons cité à ce sujet (page 90, année 1866) une discussion intéressante, soulevée dans la *Revue des Eaux et Forêts,* sur l'emploi du chêne et du châtaignier dans les charpentes du moyen âge, à propos des combles de la cathédrale d'Amiens. Il faut croire qu'à cette époque la France possédait des arbres d'une taille et d'une qualité que nous ne retrouvons plus aujourd'hui. Cette pénurie de beaux châtaigniers était déjà très-sensible du temps du vieux Roubo, qui regrette, dans un passage de son *Traité de menuiserie,* de voir cette belle espèce de bois disparaître chaque jour, et en attribue la perte à l'hiver rigoureux de 1709, où presque tous les bois de châtaigniers furent gelés en France et durent être abattus.

De nos jours, les quelques châtaigniers encore subsistants sont coupés en taillis pour en faire des échalas, du bois pour les treillages et des cerceaux. Comme il se conserve très-bien sous l'eau, on l'emploie également pour faire des pieux, des pilotis, etc., qui sont constamment immergés. On en fait aussi des tuyaux de conduite qui sont d'une longue durée.

NOYER.

Le bois de noyer est fourni par le *noyer royal* ou *noyer commun, noyer brun,* dit *mâle,* originaire de la Perse et naturalisé depuis longtemps en France.

Le *noyer commun ou royal* est un arbre très-élevé, dont la tête est large et régulière. Ses feuilles d'un beau vert, très-odorantes, sont groupées par paires le long d'une longue queue terminée elle-même par une feuille. Son écorce est lisse, d'une couleur cendrée dans les jeunes arbres, mais fortement crevassée dans les arbres plus âgés.

On cultive aussi en France d'autres variétés de noyers, entre autres le *noyer blanc* ou *noyer femelle,* arbrisseau de 4 à 5 mètres de hauteur, à écorce brune; il est moins estimé que le *noir;* cependant il a l'avantage d'être plus de fil et plus propre aux ouvrages d'assemblage.

Le *noyer noir* est presque aussi élevé que le *noyer royal;* son écorce est brune et son bois noirâtre. Il est plus estimé et par conséquent plus cher que le blanc; il est ferme et plein et quelquefois même très-dur; il est peu de fil; sa couleur est grise, avec des taches ou veines plus foncées tirant sur le noir.

La hauteur totale du *noyer commun* varie de 8 à 15 et quelquefois 18 mètres; celle de son tronc varie de 2 à 5 et quelquefois 9 mètres. Le diamètre du tronc est en moyenne de $0^m,92$. Le noyer croît dans tous les terrains, mais de préférence dans les terrains profonds, riches, gras et fermes. D'après Roubo, le meilleur noyer est celui d'Auvergne.

Le bois de noyer est brun, légèrement veiné, serré et doux à l'outil. Il est liant et susceptible de recevoir un beau poli. Il ne se gerce et ne se tourmente pas. Il n'est guère employé dans les travaux de charpente, parce qu'il est fort sujet à être piqué des vers et à se pourrir sous l'eau, et peu résistant aux efforts qui tendent à le fléchir.

Mais, par ses qualités, il convient parfaitement à la menuiserie de tout genre; c'est ainsi qu'on l'emploie pour confectionner toute espèce de meubles qui rivalisent, par leurs nuances et veines, avec ceux qui sont faits d'acajou. On le débite en plateaux et en planches.

Le *noyer noir* surtout est très-recherché par l'ébénisterie; un pied se vend environ 150 francs. La *loupe* du noyer commun est également très-estimée pour sa couleur et ses veines.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX.

Les résultats des ventes de coupes ont été pour la plupart assez satisfaisants. La vente des bois communaux et domaniaux de l'arrondissement de Dijon a attiré au chef-lieu de la Côte-

d'Or bon nombre de commerçants. Les lots ont été enlevés avec une augmentation de 10 p. 100 sur les prix payés ces années précédentes. Les cours des différents articles sur les marchés de province ont peu varié.

Arbois. — *Chêne* (le mètre cube en grume) : gros bois, 80 fr.; moyen, 70 fr.; petit, 50 fr.; charpente équarrie à vive arête, long de 4 m. au moins, 110 fr.; au-dessous, 90 fr.; plateaux 1er choix, 90 fr.; 2e, 75 fr.

Sapin (le mètre cube) : pièces marchandes, rondes ou dégrossies, gros bois, 38 à 48 fr.; moyen, 38 fr.; petit, 34 fr.; sciage équarri à vive arête, 50 fr.; bonne qualité pour planches, 45 fr.; ordinaire, 40 fr.; chevrons (le mètre), 42 fr.

Artemarre (Ain). — *Sapin*, le mètre cube (en grume), 27 à 31 fr.; solives de 3 à 5 mètres, le mètre cube, 50 fr.

Sciages. — Planches de 0m,03, 1 fr. 40.

Aubenas. — *Sapin*, charpente, le mètre cube en grume, 45 fr.; équarri, 50 fr.

Planches de 2 m. à 3m,50, épaiss. 0m,025, 1 fr. 50 le m. carré; voliges de 0m,015 d'épaiss., 0 fr. 75 le m. carré.

Bois de mine, le mèt., gros, 0 fr. 50; petit, 0 fr. 40.

Bayonne. — *Planches de pin* : marchandes, 58 à 60 fr. le cent; secondes, 48 à 50 fr.; troisièmes, 30 à 35 fr.

Bois de sapin pour charpente, de 40 à 45 fr. le mètre cube, suivant les dimensions.

Bois de sapin, 58 à 60 fr.

Beaucaire. — *Chêne*, 65 à 90 fr.; de la Comté et du Jura, 55 à 70 fr.

Sapin (le mètre cube) : de 0m,33 d'équarrissage, 45 à 50 fr.; de 0m,25, 43 à 45 fr.; au-dessous, 36 à 38 fr.

Port de Brienne. — *Chêne* équarri, le décistère, 1re qualité, 5 fr. 50; 2e qual., 4 fr.

Sciages. — Entrevoux, les 100 m., 60 fr.

Clamecy. — *Bois en grume*, 45 fr. le mètre cube; merrain, 750 fr. le millier de 2,600 pièces; lattes, 1re qualité, 28 fr. le mille; 2e qualité, 22 fr.; aubier, 15 fr.; échalas, 1 fr. 20 la botte de 25, ou 45 fr. le mille.

Ferté-Milon. — *Chêne* (le mètre cube en grume), 1er choix, 55 à 70 fr.; 2e choix, 35 à 45 fr.; hêtre, 28 à 30 fr.; charme, 22 à 25 fr.

Lyon. — *Chêne*, le mètre cube, 65 à 85 fr.

Sapin. — Gros bois, 46 à 48 fr.; moyen, 42 à 44 fr.; petit, 36 à 41 fr.

Sciages, le mètre carré réduit à un pouce, 3 fr. 25 à 3 fr. 75; les petits, 2 fr. 25 à 2 fr. 50.

Marseille. — *Pins du Nord* : poutres, 40 à 43 fr. le mètre cube; madriers, 48 à 52 fr. la douzaine.

Sapins de l'Adriatique : poutres, 48 à 50 fr. le mètre cube; planches pajoles, 23 à 24 fr. la douzaine.

Montmédy (Meuse). — *Chêne* (le mètre cube), 1re qualité, 60 fr.; 2e qualité, 45 fr.; 3e qualité, 30 fr.; hêtre, 22 fr.

Montréjeau (Hautes-Pyrénées). — *Sapin*, le mètre cube, 54 fr. 50.

Moulins (Allier). — *Chêne*, le mètre cube, de 15 à 35 cent. d'équarrissage, 60 à 90 fr.

Sapin : de 20 à 40 centimètres, 70 fr.

Planches de sapin, le mètre carré, 2 fr.; planches de bois blanc, les 200 mètres, 75 à 80 fr.; planches de chêne, les 200 mètres, 90 à 105 fr.; merrains, 580 fr. le mille.

Poligny (Jura). — *Chêne* (le mètre cube en grume) : gros bois, 80 fr.; moyen, 70 fr.; petit, 50 fr.; charpente équarrie à vive arête, 4 mètres de long, 110 fr.; au-dessous de 4 mètres, 90 fr.; plateaux, 1er choix, 90 fr.; 2e choix, 75 fr.

Sapin (le mètre cube) : pièces marchandes, rondes ou dégrossies, 34 à 48 fr.; sciage équarri à vive arête, 1er choix, 50 fr.; 2e choix pour planches, 45 fr.; ordinaire, 30 à 40 fr.; chevrons, 42 fr.

Port de Quillan (Aube). — *Sapin*, charpente, le mètre cube, 39 à 43 francs.

Sciages, le mètre cube : 1re qualité, 54 fr.; 2e qualité, 45 fr. 75 cent.; 3e qualité, 41 fr.

Saint-Amand (Cher). — *Chêne* : petite charpente, 0m,16 à 0m,30; d'équarrissage, le mètre cube au 1/4, 45 à 50 fr.; traverses, 4 fr. 75 pièce; étais, le mètre courant, 0 fr. 45 à 0 fr. 47.

Saint-Dié (Vosges). — *Sapin*, le mètre cube : 1re qualité, 21 fr.; 2e qualité, 17 fr.

Planches, 12/9 le cent, 1re qualité, 110 fr.; 2e qualité, 90 fr.; 3e qualité, 70 fr.

Saint-Florentin. — Charpente : le décistère, 5 à 6 fr.; 2e choix, 3 fr, 50 à 4 fr. 75; sciages de bois blancs, les 104 mèt., 13 à 14 fr. 50.

Salins. — *Sapin* en grume : pièces marchandes, le mètre cube, gros bois, 43 fr.; moyens, 40 fr.; petits, 36 fr.; poutrelles équarries à vive arête, jusqu'à 6 mètres, 50 fr. le mètre cube; de 6m,50 à 10 mètres, 52 fr.; chevrons, 45 fr.

Planches d'un pouce, le mètre carré, 1 fr. 20; de 15 lignes, 1 fr. 75; de 18 lignes, 2 fr. 15.

Voliges ou lambris de 8 lignes, le mètre carré, 1 fr.; de 6 lignes, 75 cent.

Lattes de 12 lignes de largeur sur 12 pieds de longueur, épaisseur 3 lignes (le mille), 30 fr.; id., épaisseur 4 lignes, 38 fr.; id., épaisseur 6 lignes, 55 fr.; id., épaisseur 8 lignes, 75 fr., et 12 lignes sur 12, 115 fr.

Troyes. — *Chêne* : bois de marine (le décistère), au cinquième, en forêt, 5 fr.

Charpente (le décistère), 4 fr. 50.

Noyer : au 8e, 9 fr.; *grisard*, 5 fr. 50; *hêtre*, plateau, 7 fr.

Sciages (les 208 mètres) : entrevous, 150 fr.; échantillon, 180 à 190 fr.

Tilleul en grume : le décistère, au sixième, 6 fr.; frêne id., 9 fr.

Peupliers. — Sciages (les 208 mètres) : volige de Champagne, 30 fr.; id. de Bourgogne, 48 fr.; planches, 60 fr.; quartelot, 120 fr.

Villers-Cotterets. — (Le mètre cube en grume), de 0m,50 à 1 mètre, 30 à 35 fr.; de 1 mètre à 1m,30, 40 à 50 fr.; de 1m,30 et au-dessus, 60 à 70 fr.

Pour les articles non signés : A. MANGEANT, architecte.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [1344]

MENUISERIE MODERNE.

PORTE COCHÈRE.

(IMITATION DU STYLE LOUIS XVI.)

Au faubourg Montmartre. — Paris.

PL. 36. — ENSEMBLE ET DÉTAILS DE LA PARTIE INFÉRIEURE
PL. 37. — DÉTAILS DE LA PARTIE SUPÉRIEURE.

Nous avons déjà donné dans notre dernier numéro (voir planches 33, 34 et 35) un spécimen de porte cochère, inspiré de l'époque Louis XVI. Le motif que nous représentons dans nos planches 36 et 37 est une imitation de la menuiserie de cette même époque.

En comparant l'un à l'autre ces deux motifs, nos lecteurs se rendront facilement compte de la variété qu'on peut obtenir en traitant un même sujet, même quand ce sujet est emprunté aux errements d'une même époque et d'un même style. Rien de plus différent, en effet, que ces deux portes, dans lesquelles il est impossible de ne pas reconnaître au premier coup d'œil, cependant, un même air de famille, un ensemble de formes puisé aux mêmes sources. Aussi ne saurions-nous trop insister pour bien recommander à nos lecteurs, chaque fois qu'ils veulent produire un motif emprunté à une époque quelconque de l'art, de bien étudier d'abord les principes de cet art, de s'identifier avec son mode de conception et de construction; et alors, au lieu de copier servilement le modèle qu'il veut imiter, l'artiste pourra donner cours à son imagination, et tout en s'inspirant d'un style, il restera de son temps et original.

« Les portes cochères ou d'hôtels, dit Roubo, sont pour l'ordinaire composées de deux vantaux, lesquels montent de fond et ouvrent de toute la hauteur de la baie; mais s'il arrivait qu'elles fussent circulaires, on y mettrait des impostes, au-dessus desquelles on pratique des entre-sols.

« Lorsqu'il y a des impostes à la baie, on est obligé d'y faire régner celle de la porte, du moins pour le dessus, alors on supprime l'entre-sol qui devient trop bas, à moins que la baie ne soit d'une longueur considérable; et, à la place de l'entre-sol, on remplit le cintre par un panneau de menuiserie, dont les champs et les moulures sont en rapport avec celles de la porte, dans le milieu desquelles on peut placer des armes, un bas-relief, soit tout autre motif analogue au reste de l'ouvrage.

« Lorsque ces dessus de portes ont une moyenne grandeur et que le plafond du dessous de la porte descendra jusqu'au-dessous de l'imposte, on pratiquera dans le milieu du dessus de la porte une petite croisée ronde ou ovale, laquelle éclairera le local qui se trouve derrière cette porte. »

Pour bien faire comprendre la valeur du motif que nous donnons dans les deux planches précitées, nous avons d'abord reproduit, planche 36, l'ensemble de la porte à une petite échelle; puis les détails en grand de la partie inférieure, même planche, et les détails de la partie supérieure, planche 37. L'étude de ces détails à une grande échelle facilitera, pour le lecteur, l'examen des diverses parties qui concourent au tout.

CONFESSIONNAL.

(IMITATION DU STYLE GOTHIQUE.)

PL. 38. — PLAN ET ENSEMBLE.
PL. 39. — DÉTAILS.

Le confessionnal que nous reproduisons dans ce numéro est une imitation des œuvres de la fin du xv[e] siècle, époque

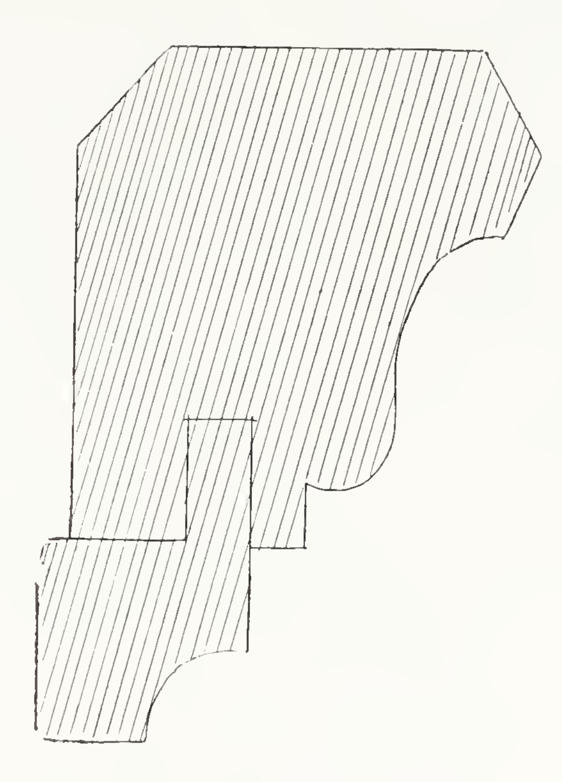


Fig. 49. — Coupe de la partie courbe.

où le style gothique dit flamboyant commença à se transformer et à se fondre avec le style de la Renaissance. Ce confes-

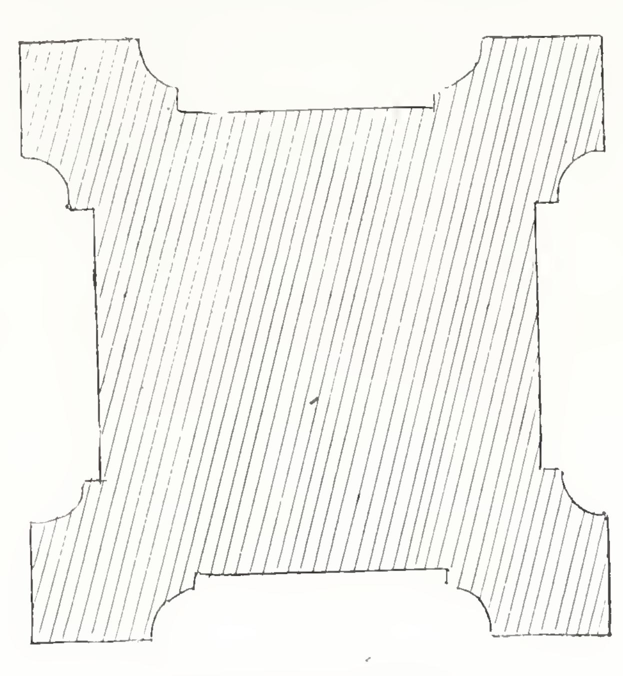


Fig. 50. — Plan de clochetons (grandeur d'exécution).

sionnal, construit pour une église dont l'ensemble architectural date de la même époque, n'est pas un modèle irréprochable; mais nous en devons les dessins à l'obligeance d'un de nos confrères, et nous le donnons surtout comme une preuve de la

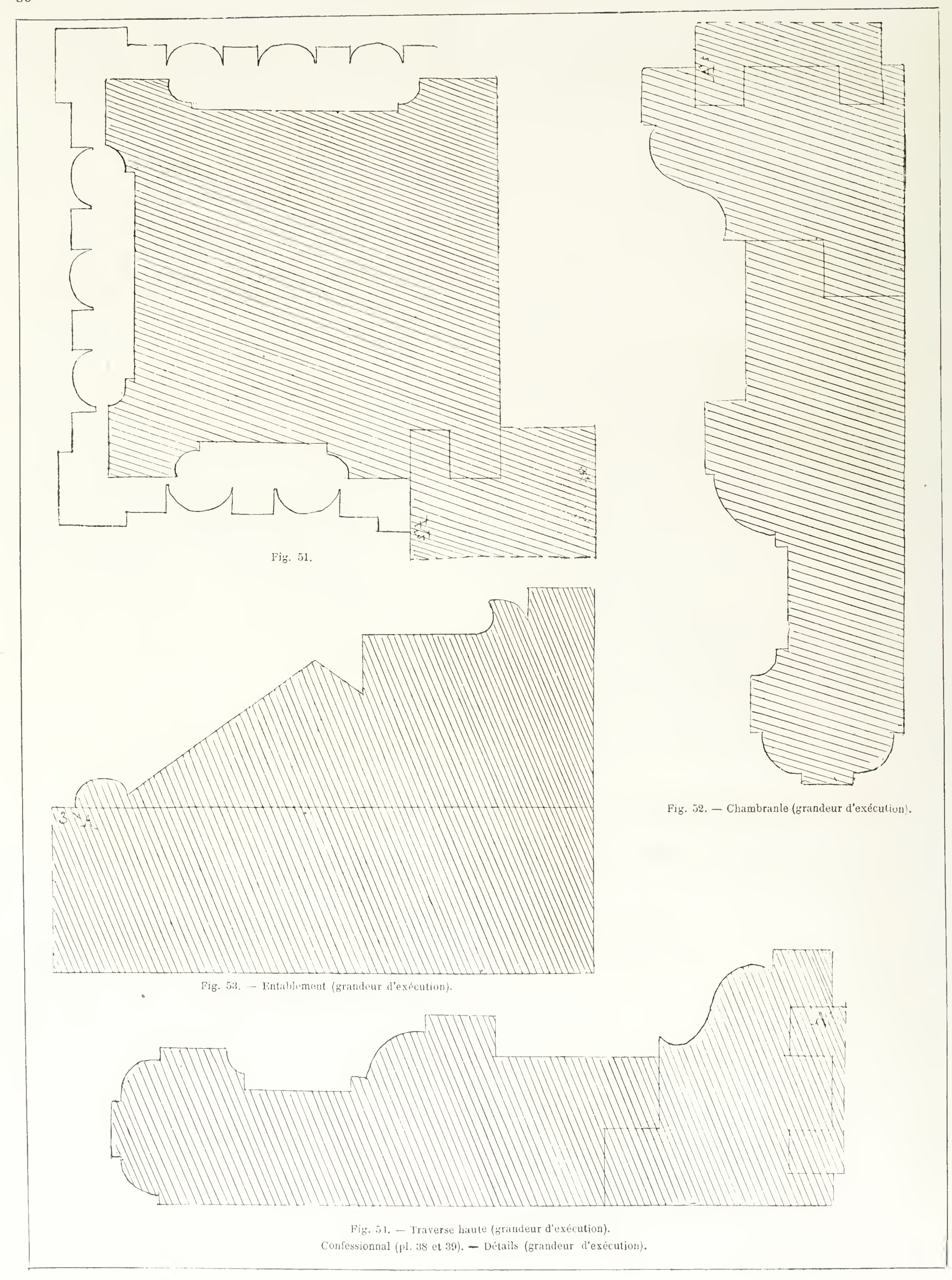


Fig. 51.

Fig. 52. — Chambranle (grandeur d'exécution).

Fig. 53. — Entablement (grandeur d'exécution).

Fig. 54. — Traverse haute (grandeur d'exécution).

Confessionnal (pl. 38 et 39). — Détails (grandeur d'exécution).

tendance qu'ont, depuis quelques années, les menuisiers des moindres villes de la province à approprier au style des monuments qu'ils sont chargés de meubler, les meubles dont on leur a confié la construction.

Ainsi qu'on peut le voir par le plan figuré planche 38, ce confessionnal est, comme sont les meubles de ce genre, composé de trois parties, savoir : une place pour le prêtre, dans laquelle il puisse être assis et appuyé commodément, et deux autres places, non fermées, aux deux côtés, pour les pénitents qui doivent y être à genoux, de manière à se trouver un peu plus bas que le confesseur.

On a jusqu'à ce jour beaucoup varié sur la forme et la dé-

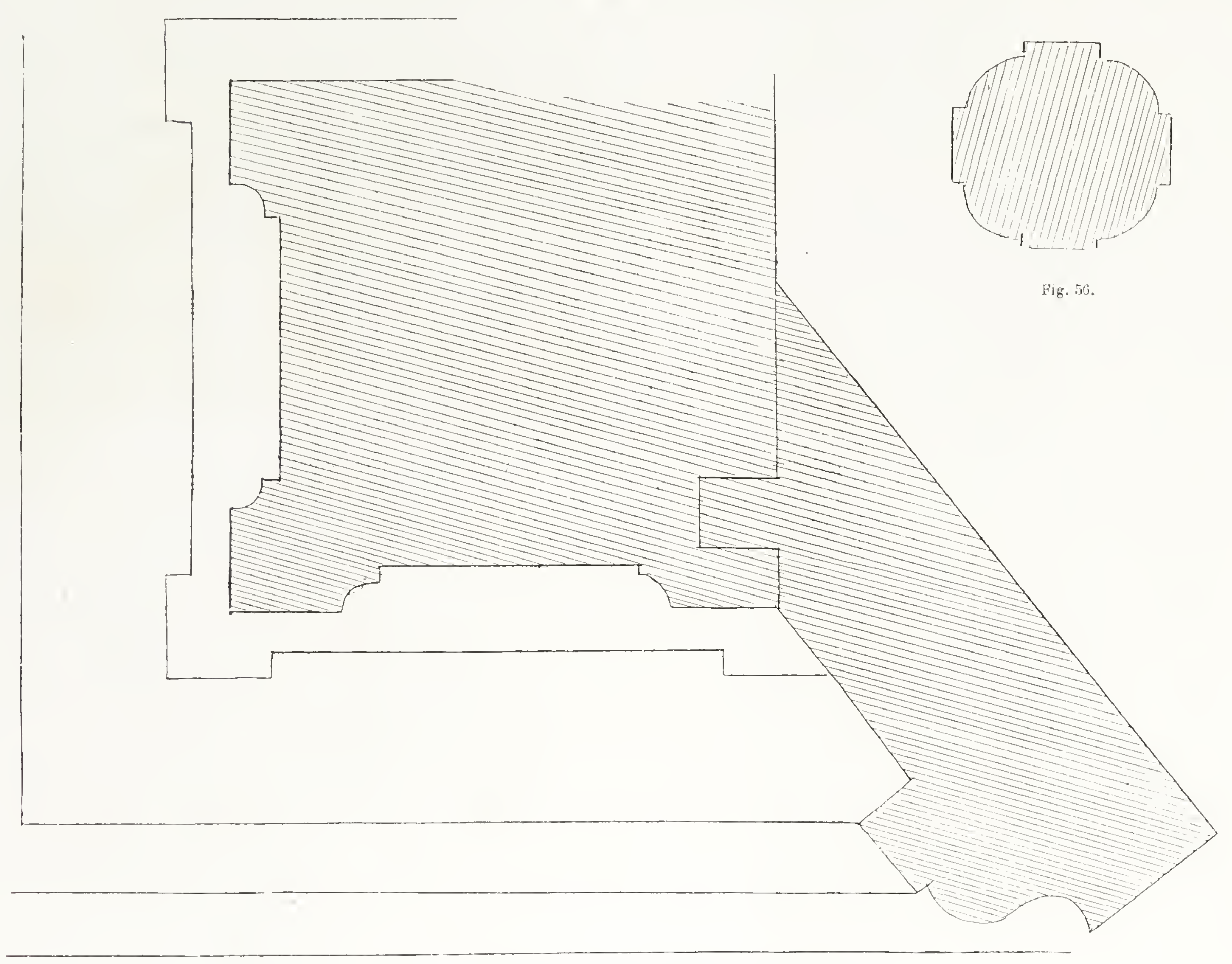


Fig. 56.

Fig. 55. — Pilastre (grandeur d'exécution) et coupe du pan coupé.

coration à donner aux confessionnaux; architectes et menuisiers se sont plu à chercher les formes et les contours qu'ils ont cru les meilleurs pour arriver à un plus grand effet; les menuisiers surtout se sont appliqués à y produire les courbes les plus difficiles, afin de montrer leur habileté dans l'art du trait. Aussi, dans la plupart de ces meubles, construits pendant le commencement de ce siècle et la fin du siècle précédent, trouve-t-on généralement beaucoup plus à louer l'adresse de la main-d'œuvre que la pureté du goût et de la décoration.

Quoique les confessionnaux fassent partie du mobilier d'une église, il ne faut cependant pas les considérer comme une chose indispensable et partie intégrante de la décoration. Ils ne font même souvent qu'embarrasser les nefs ou en gâter l'ordonnance. Aussi doit-on s'attacher à ne placer les confessionnaux que dans les chapelles latérales ou autres endroits moins apparents des églises, parce que, quelque mérite qu'ils aient par eux-mêmes il est rare qu'ils puissent arriver à bien faire dans l'ordonnance générale du monument lui-même.

Nous avons cru devoir consacrer deux planches au confessionnal que nous donnons dans le présent numéro. Sur la planche 38, nous en avons figuré l'ensemble et le plan; sur la planche 39, nous avons reproduit à une grande échelle les détails de la partie supérieure et ceux de la partie inférieure du milieu et d'un des bas côtés.

Les figures que nous donnons ci-contre et ci-avant dans le texte reproduisent toutes des détails divers, grandeur d'exécution. C'est ainsi que, figure 49, nous donnons la coupe de la partie courbe; figure 50, le plan des clochetons; figure 51 et 52, le plan du chambranle; figure 53, l'entablement et figure 54, la traverse haute. La figure 55 reproduit le pilastre

et la coupe du pan coupé, la figure 56, le plan d'un des petits bois, et enfin, la figure 57, la traverse du milieu de la porte.

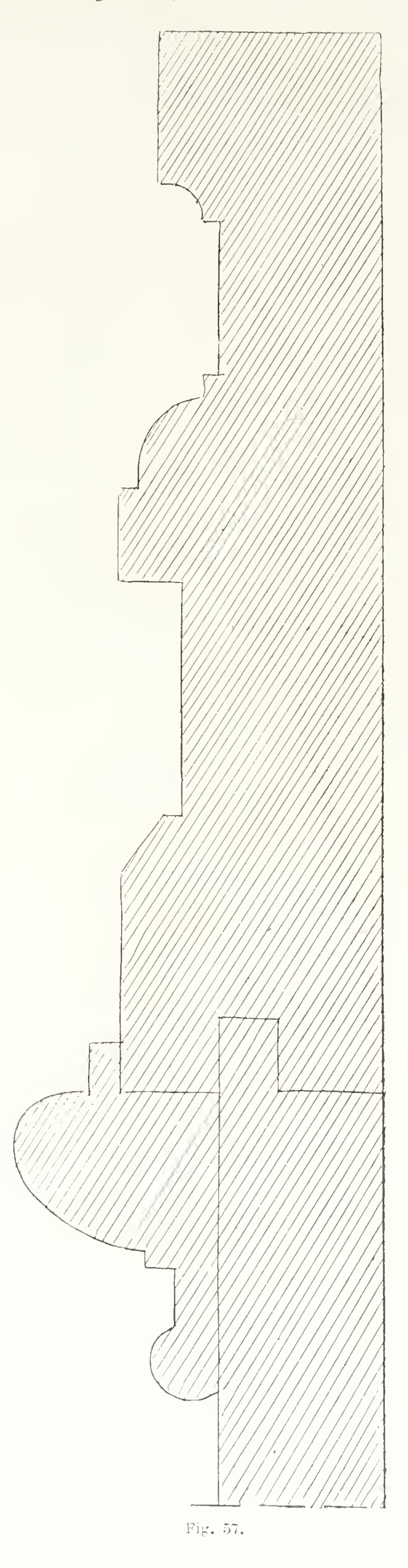


Fig. 57.

Toutes ces figures sont grandeur d'exécution, comme nous l'avons dit plus haut.

PORTE.

(CHALET DU COMPTOIR.)

(Exposition universelle. — Section russe.)

PL. 40. — ENSEMBLE ET DÉTAILS.

Nous avons déjà emprunté bien des motifs à la section russe de l'Exposition universelle de 1867. La porte que nous représentons dans notre planche 40 fermait le chalet qui servait de comptoir à cette section. Nous ne pouvons répéter à son sujet que ce que nous avons déjà dit, chaque fois que nous avons eu occasion de parler de l'exposition de la Russie, sous le rapport de la menuiserie; et nous prions nos lecteurs de vouloir bien se reporter aux divers articles déjà publiés sur ce motif.

Dans un prochain numéro, nous donnerons une planche représentant l'ensemble du chalet; cette planche, si le lecteur veut bien se reporter aux motifs appartenant à la même construction et déjà produits, fera mieux encore apprécier la valeur et l'originalité de l'œuvre.

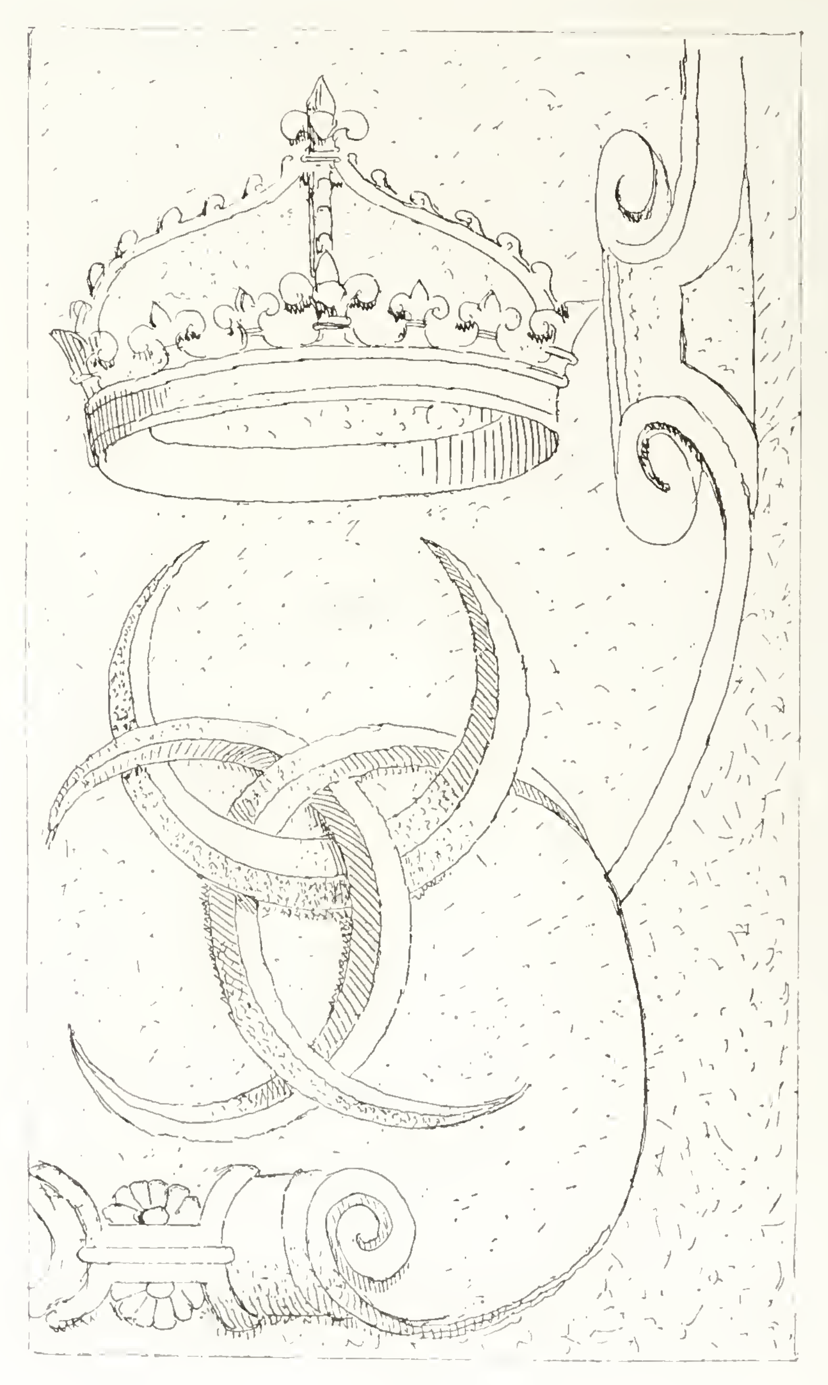


Fig. 58.

MENUISERIE ANCIENNE.

PORTE INTÉRIEURE.

(A Clermont-Ferrand.)

PL. 6. — ENSEMBLE.
PL. 7. — DÉTAILS.

Si nous avons montré souvent, dans le courant de cet ouvrage, une certaine prédilection pour les ouvrages anciens,



Fig. 59.

c'est que là surtout nous avons trouvé un enseignement et une étude intéressants sur les transformations et les progrès de l'art qui nous occupe. Quand on vient à rencontrer une de ces belles œuvres que nous ont laissées les menuisiers de la Renaissance ou du XVIIIe siècle, il est impossible de n'être pas pris d'une réelle admiration pour ces artistes féconds et le plus

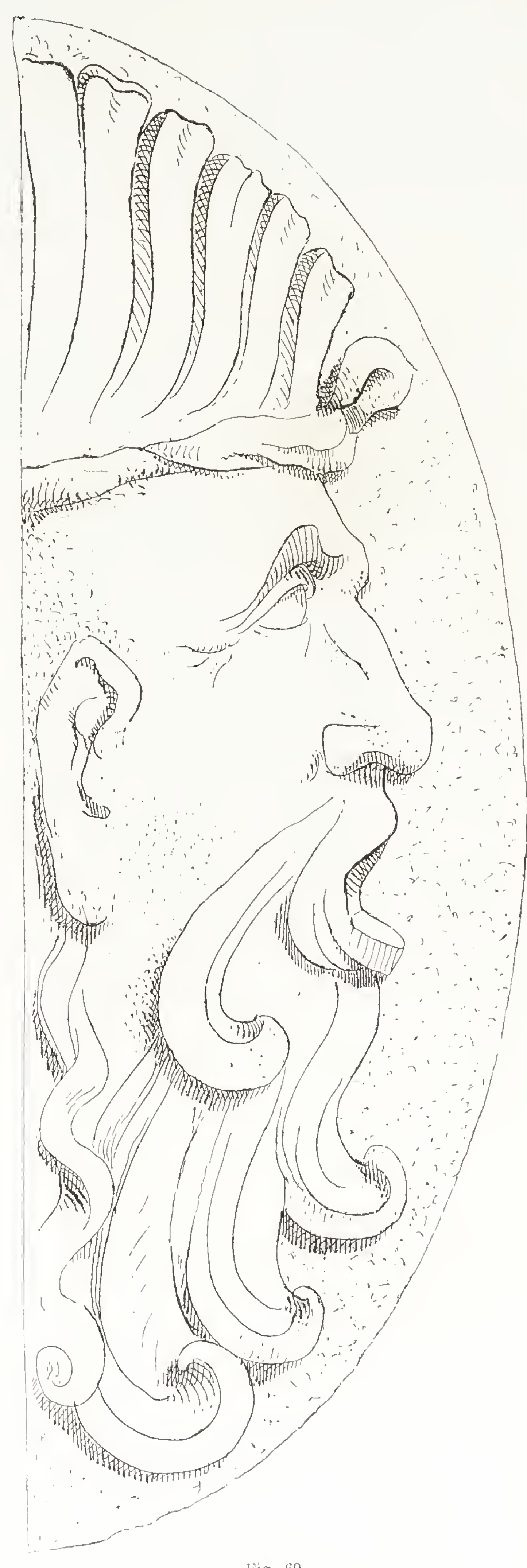


Fig. 60.

souvent inconnus qui ont marqué les traces de leur passage dans les grandes villes de la province et jusque dans les moindres bourgs et les plus petits villages.

Rien qui prête moins à la décoration qu'une simple porte intérieure; et pourtant, si l'on se reporte à nos deux planches 6 et 7, quel parti l'artiste n'a-t-il pas su tirer de ce motif,

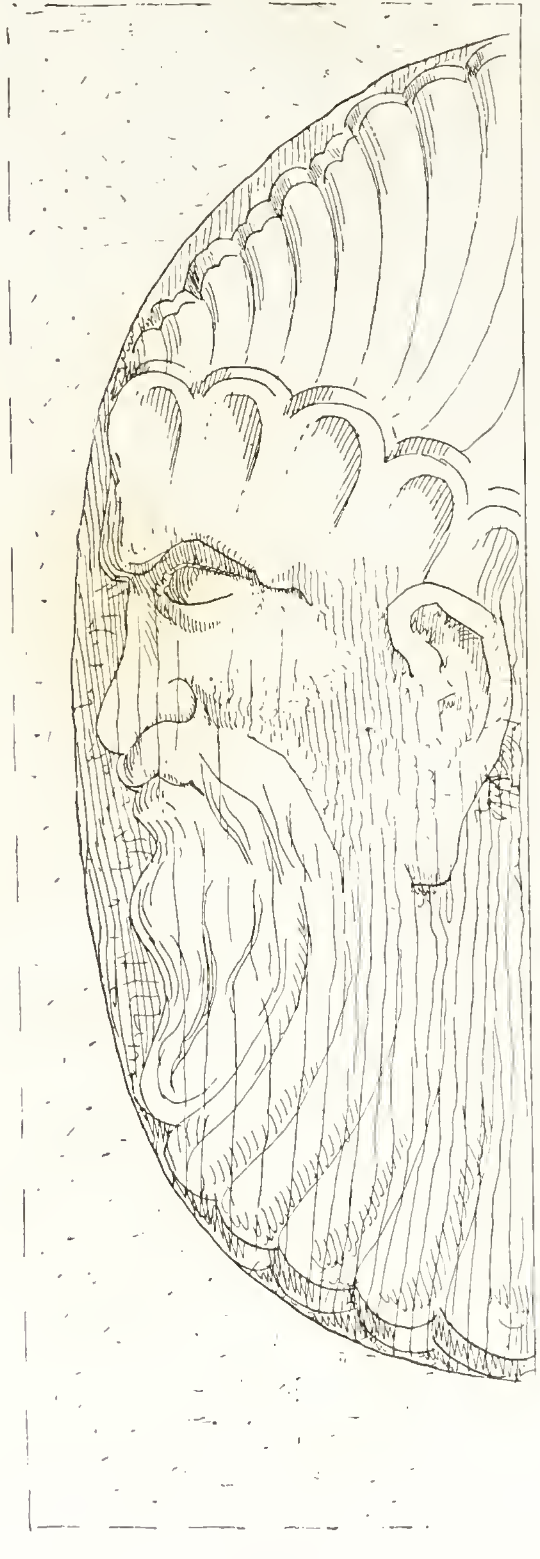


Fig. 61.

pour concourir à la décoration générale et faire une œuvre intéressante d'une simple porte d'appartement!

Il est très-certain que l'architecte et généralement tous ceux qui, comme lui, concourent à la décoration d'un bâtiment, ne sauraient prêter trop d'attention aux moindres détails qui font partie de ce bâtiment et doivent entrer pour une part plus ou moins grande dans sa décoration. Je sais bien qu'on ne peut pas exiger que le menuisier, quel que soit son talent, possède une connaissance approfondie des règles de la bonne architecture et soit à même de tracer lui-même un excellent modèle. Mais, ce à quoi l'on doit tendre, c'est que le menuisier ne se contente pas d'exécuter un objet irréprochable sous le rapport de la main-d'œuvre. Il faut qu'il se familiarise peu à peu avec les grandes époques de l'art, qu'il étudie les styles dans leurs créations les plus pures et les plus originales, qu'il se mette en mesure, enfin, non-seulement de pouvoir construire une œuvre d'après des données qu'on lui a fournies, mais de pouvoir raisonner cette œuvre et la corriger au besoin. Aussi, attachons-nous une grande importance à la partie de ce recueil qui traite de la menuiserie ancienne, et si nous avons, dans le cours de cette année, un peu négligé cette partie, c'est que les nombreux matériaux que nous avait fournis l'Exposition universelle remplissaient nos cartons et que nous devions leur consacrer la première place, sous peine d'être accusés de laisser de côté les questions actuelles et d'un intérêt immédiat.



Fig. 62.

Que nos lecteurs ne prennent donc pas l'année qui vient de s'écouler comme type de celles qui vont s'ouvrir. Les spécimens que nous ont laissés les époques précédentes sont loin d'être épuisés, et nous avons en sus à publier de nombreux et de bons modèles de ces intéressantes époques.

La porte que reproduisent nos planches 6 et 7 a été relevée à Clermont-Ferrand, et nous en devons la communication à l'obligeance d'un de nos confrères. Cette porte, comme presque

toutes celles du moyen âge, est construite en madriers; elle appartiendrait donc plutôt à l'art de la charpente qu'à celui de la menuiserie. Mais, si sa construction tend à la faire classer dans les œuvres de la charpente, par ses formes fines et délicates elle a sa place marquée parmi les ouvrages les plus soignés de la belle menuiserie de la Renaissance, époque Henri II, c'est-à-dire, de la plus brillante période de cet art remarquable à tant de points de vue. Les procédés d'exécution doivent donc être plutôt considérés comme un simple accident.

Nous n'avons pas hésité à consacrer deux planches à l'étude de ce remarquable travail. Sur notre planche 6, le lecteur trouvera d'abord l'ensemble de la porte, puis le plan à une plus grande échelle; le détail d'un vantail, puis le détail en grand AB de ce même vantail.

La planche 7 donne la coupe de la porte, puis deux détails en grand des panneaux n° 8 et n° 15. Nous prions le lecteur, pour le repère de ces 2 numéros et de ceux qui vont suivre, de vouloir bien se reporter à la vue de l'ensemble, planche 6.

Enfin, sur la planche 8, on trouvera également le détail, à la même échelle, du panneau n° 1 de cette même porte.

Dans notre texte, nous avons complété ces renseignements, en donnant, figure 58, le détail du panneau n° 2; figure 59, le

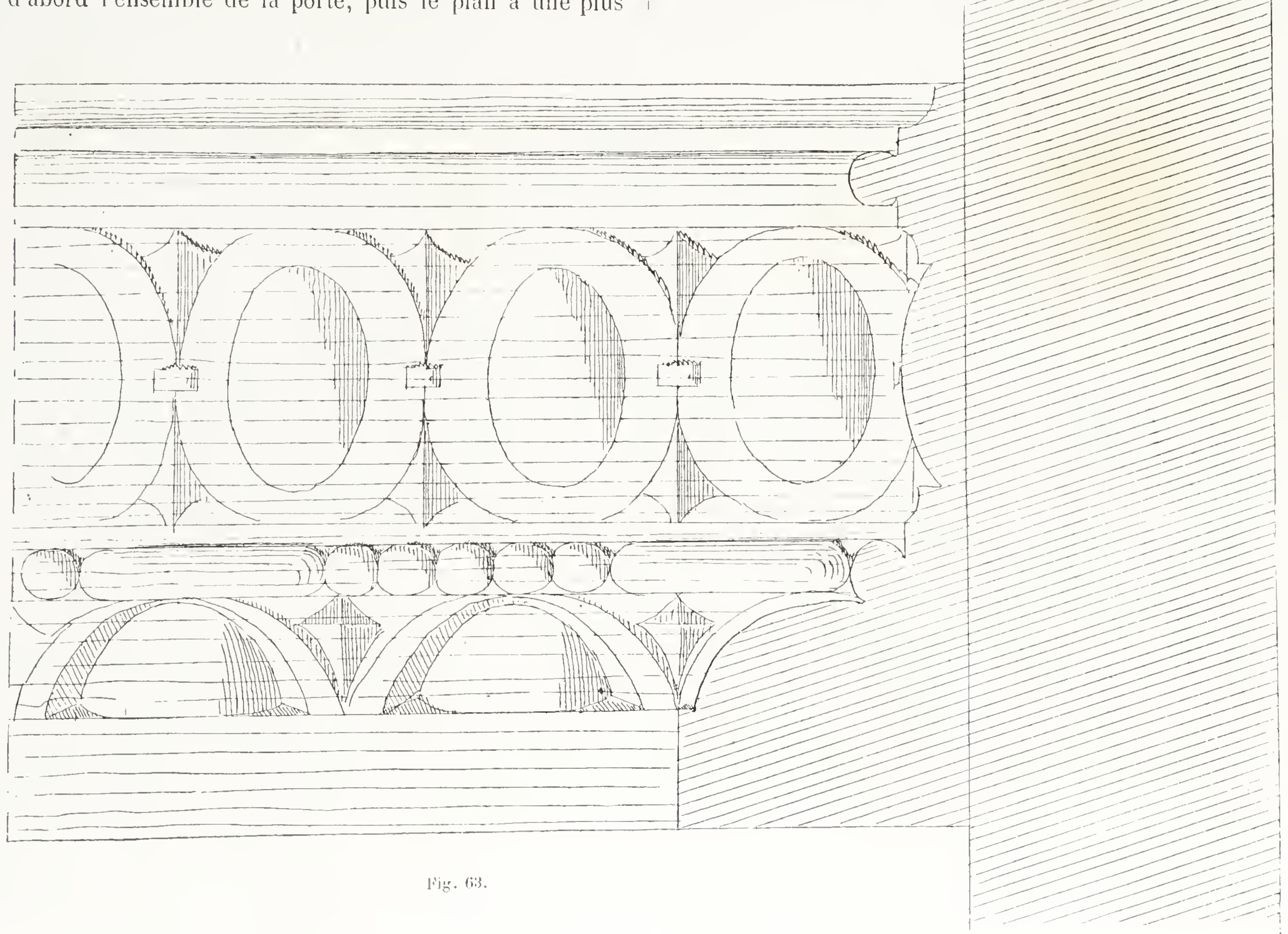


Fig. 63.

détail du panneau n° 3; figure 60, le détail du panneau n° 7; figure 61, le détail du panneau n° 5; la figure 62, le détail du panneau 13. La figure 63 représente, grandeur d'exécution, le détail du chambranle.

PORTE.

(RENAISSANCE HENRI II.)

A Orléans.

PL. 8. — ENSEMBLE ET DÉTAILS.

La petite porte que reproduit notre planche 8 est à double jeu comme celle dont nous venons de nous occuper dans les deux planches précédentes. Si la porte de Clermont-Ferrand paraît, par quelques côtés, appartenir aux œuvres de charpente, celle dont il est question ici est évidemment une œuvre pure de menuiserie. Il suffit d'étudier la délicatesse des détails pour ne plus hésiter à la classer parmi les ouvrages de menuiserie les plus remarquables de la même époque et de la même période.

Notre planche 8 reproduit l'ensemble de la porte et quelques détails des panneaux. Sur la même planche nous avons joint le détail d'un panneau appartenant à la porte précédente et que le défaut d'espace nous avait empêché d'intercaler dans nos planches 6 et 7.



TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

DU SIXIEME VOLUME

MENUISERIE MODERNE.

AMÉNAGEMENTS.

BOIS.

BOUTIQUE.

CADRE.

CHALET.

CHAMBRANLE.

CLOISON.

CONFESSIONNAL.

CORNICHES.

DEVANTURES.

DRESSOIR.

ÉCURIES.

ESCALIER.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

SECTION FRANÇAISE.

SECTIONS AUTRICHIENNE ET PRUSSIENNE.

SECTION RUSSE.

SECTION SUÉDOISE.

SECTION TUNISIENNE.

LAMBRIS.

PARQUETS.

PLAFONDS.

PORTES.

PORTE-HARNAIS.

POTEAU.

POUPONNIÈRE.

PUPITRES.

SALLE A MANGER.

SALON.

VESTIBULE.

MENUISERIE ANCIENNE.

BANC D'ŒUVRE.

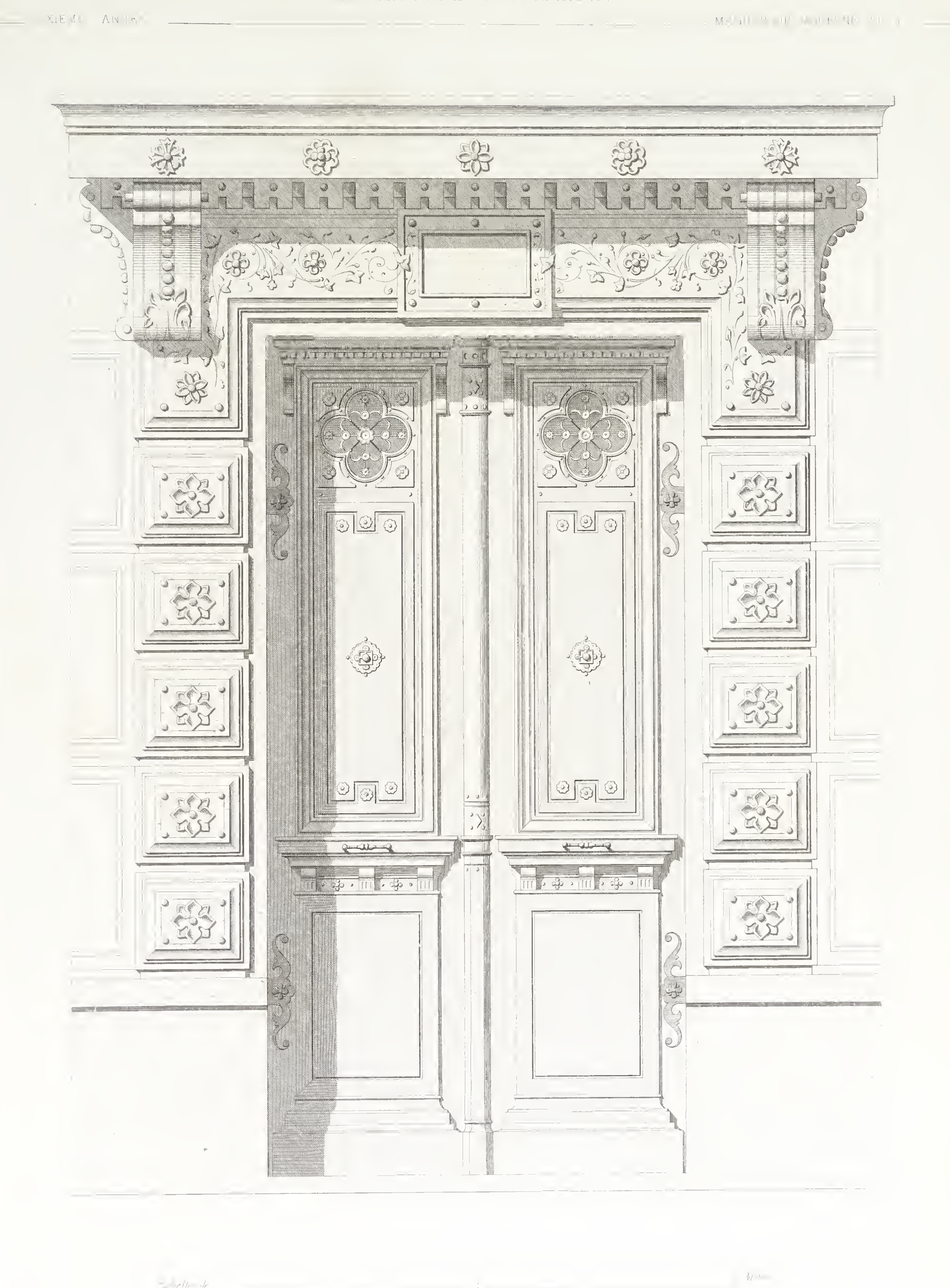
CHAIRES.

LIT.

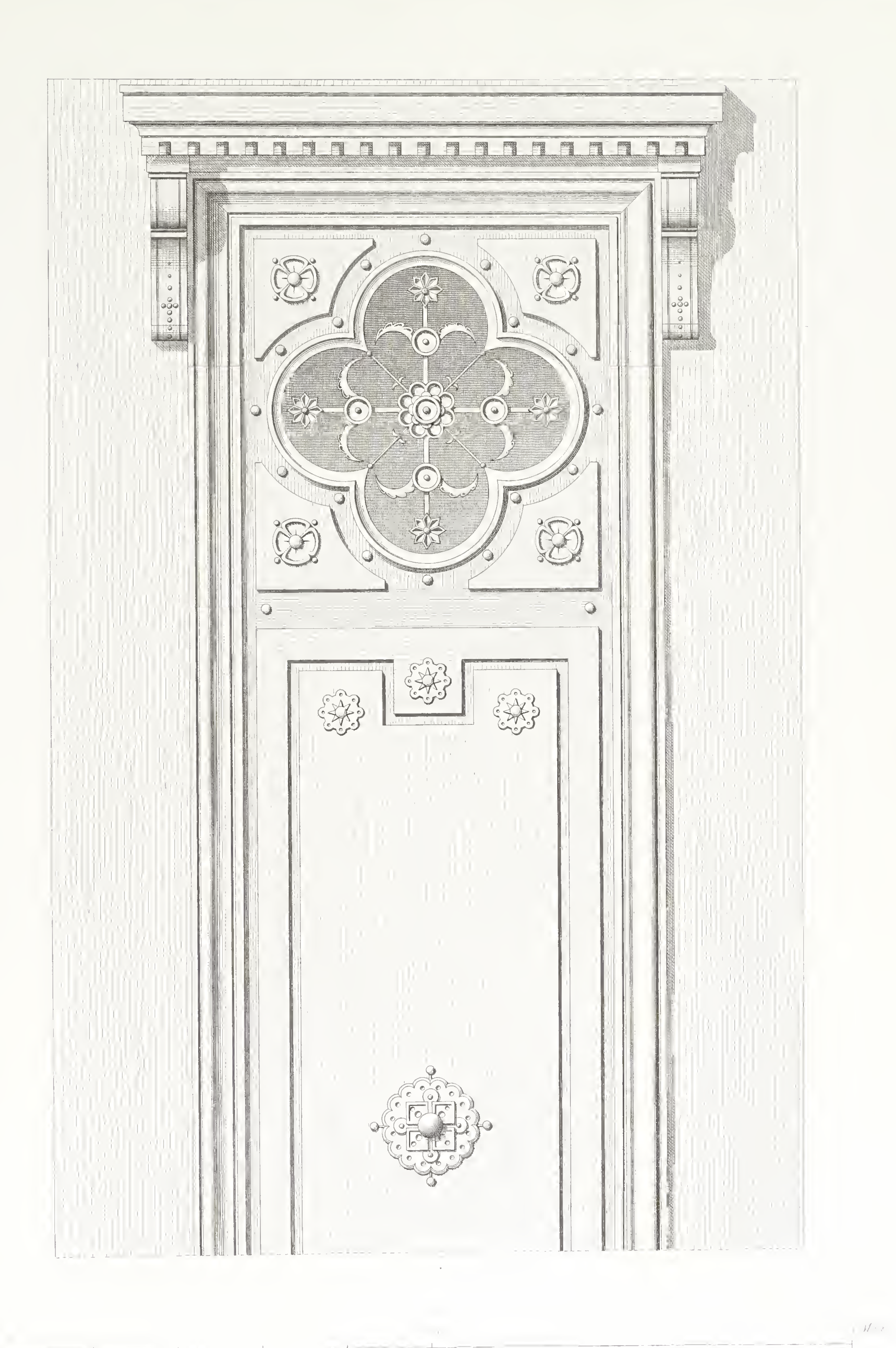
PORTES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7. — [1662]

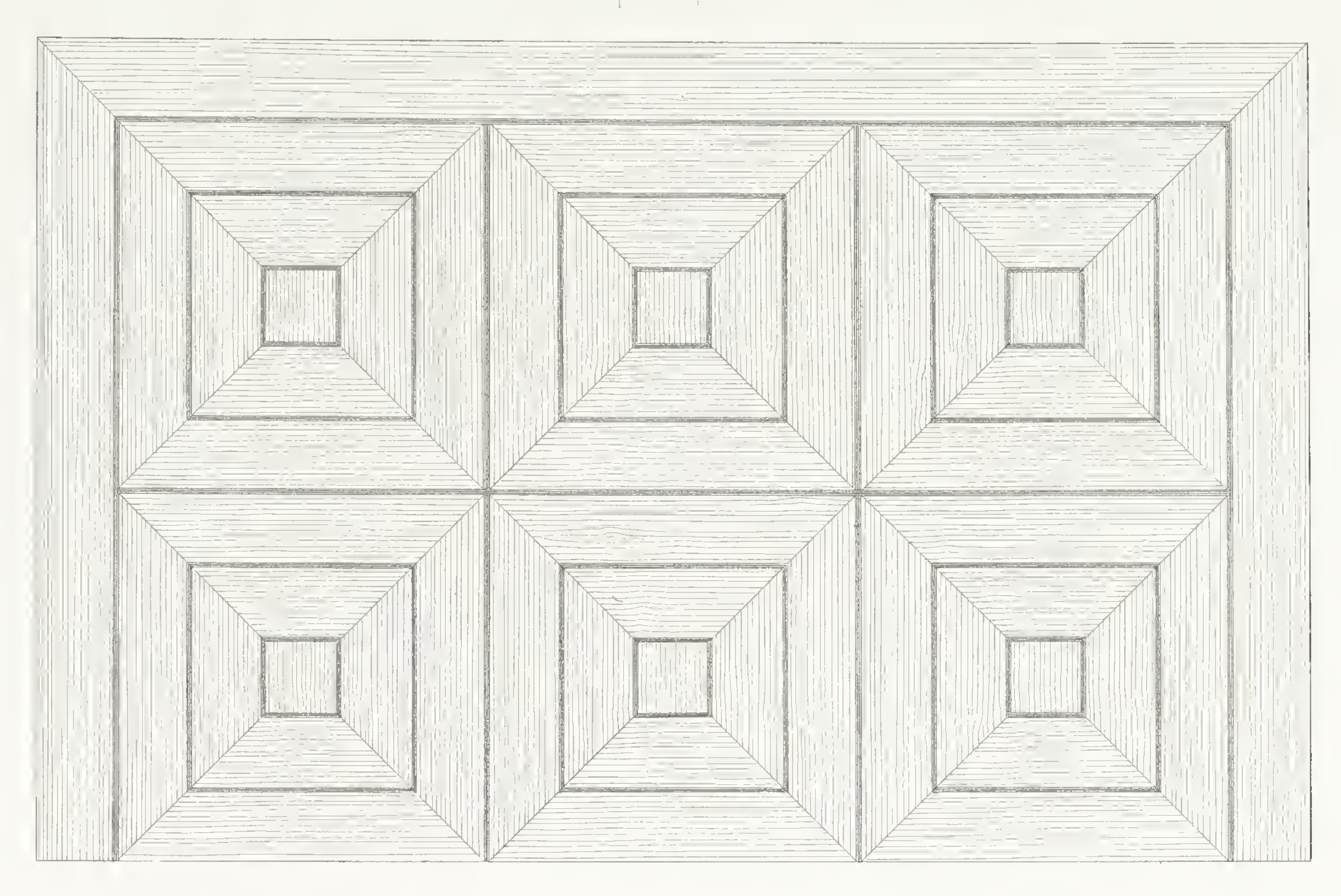


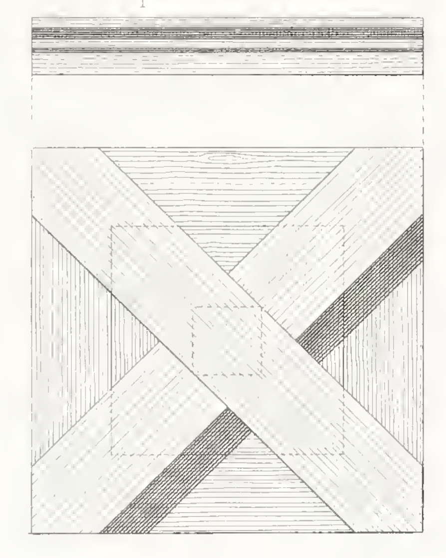
PORTE D'ENTRÉE



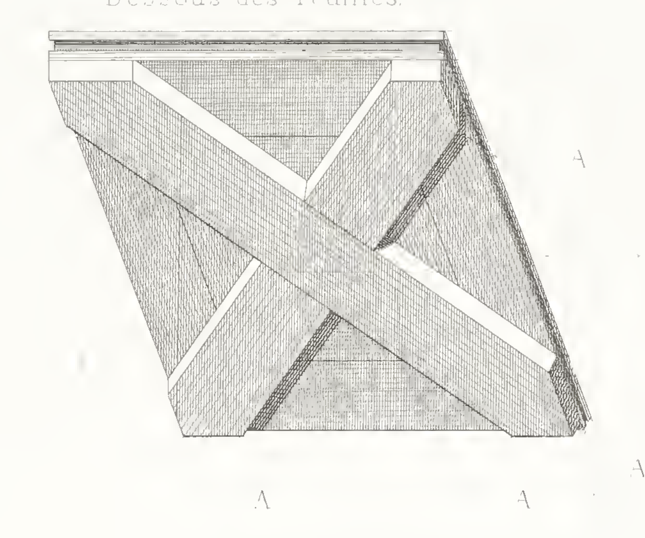
PORTE BATARDE

Parquet posé

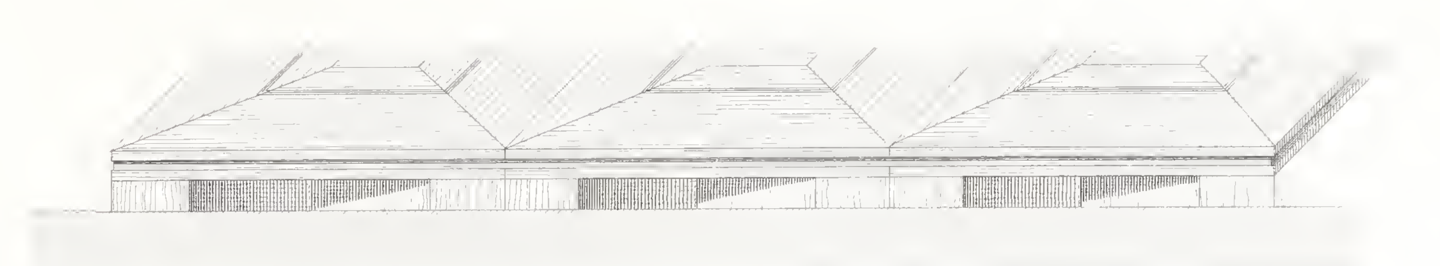




Dessous des Feuilles



AAAA Lambourdes.



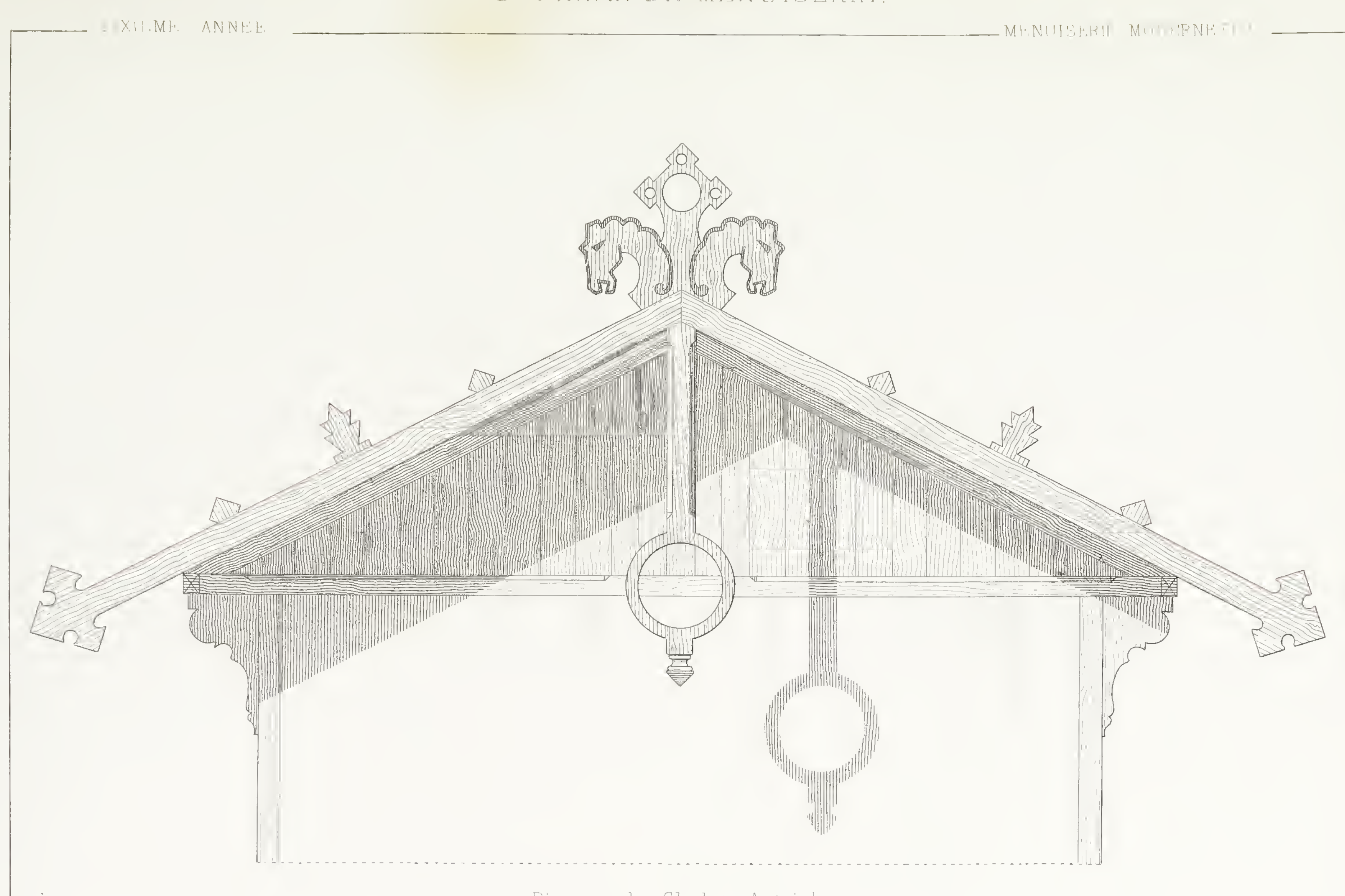
Plancher

Mètres

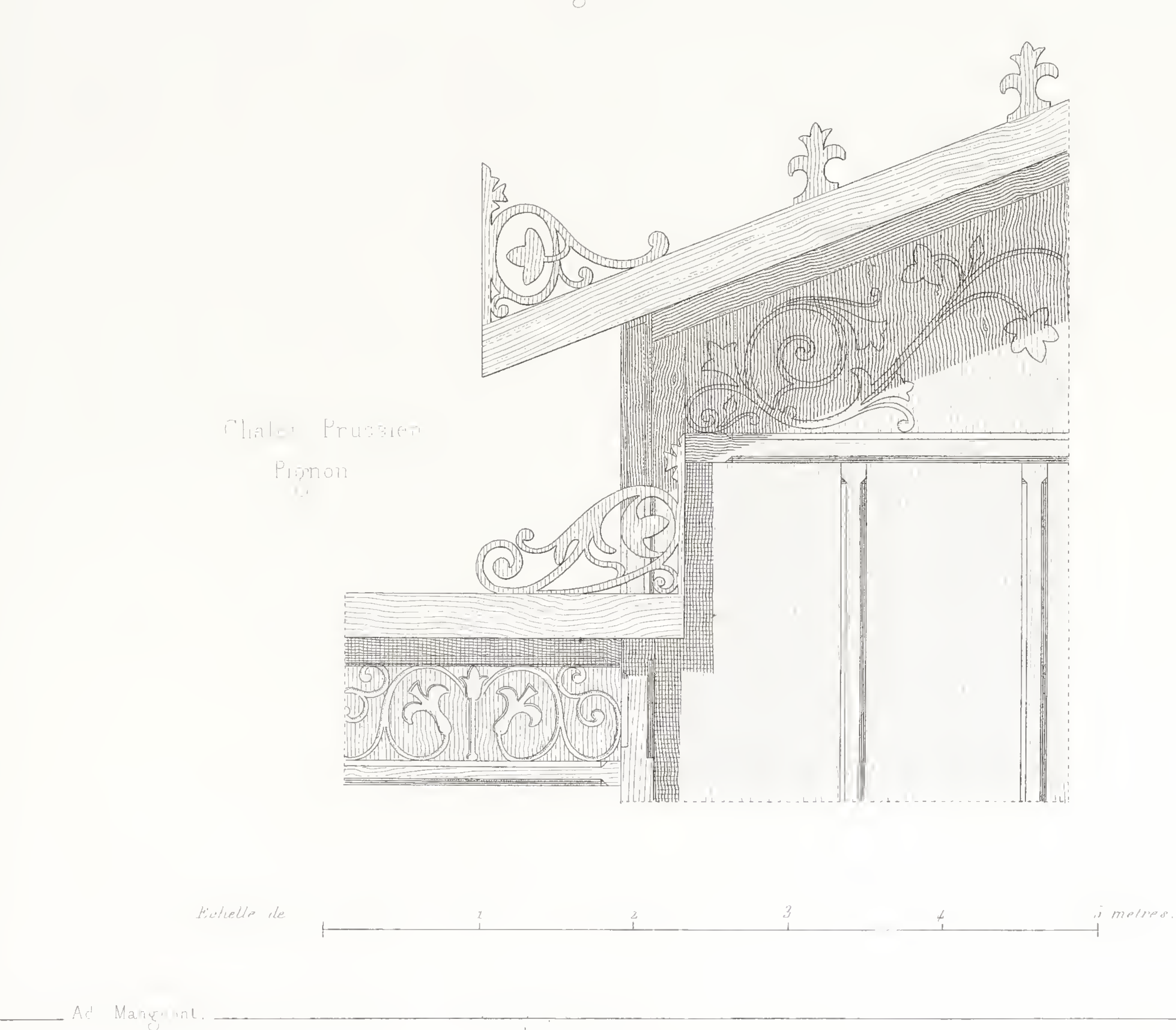
PARQUETS EN FEUILLES AVEC LAMBOURDES SOLIDAIRES.



PORTE INTERIEURE A DEUX VANTAUX



Pignon du Chalet Autrichien



Echelle de 1 2 3 4 5 metres.

Ad. Mangeant.

BOIS DÉCOUPÉS

Exposition Universelle de 1867 — Prusse et Autriche.

Morel, éditeur

A A A A

C

B

Echelle de 1 2 mètre

Ad. Mangeant

PORTE-HARNAIS EN SAPIN

Ensemble

Exposition Universelle de 1867 _ Russie

Imp. Lemercier et Cie Paris

Fleuron d'Extrémité

Coupe sur OM.

Détail de la Traverse Supérieure

M

O

Détail A.
Porte-brides de la Traverse haute

Détail B'

Détail B

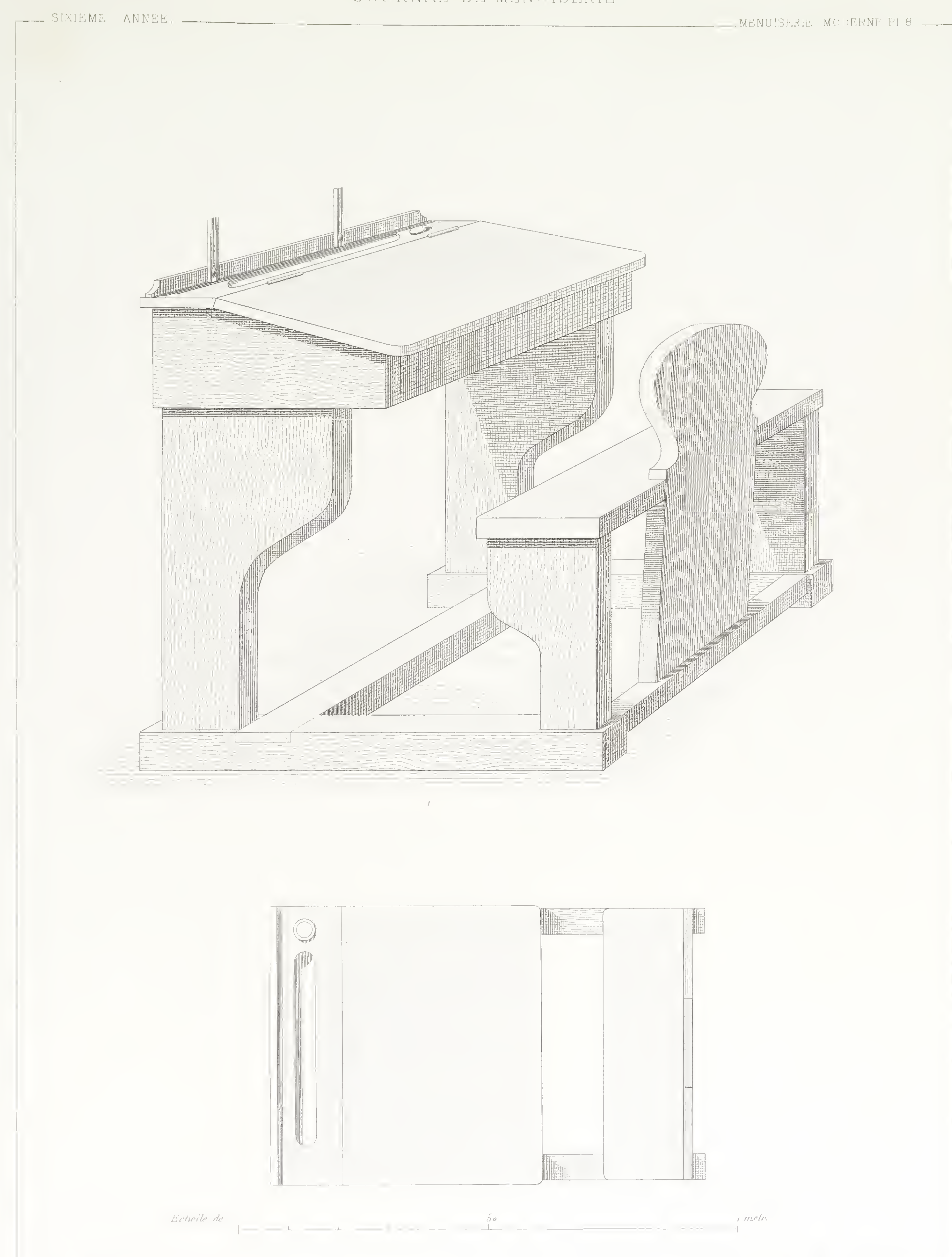
Détail C
Porte-brides, etc.

Échelle de — 1 mètre

Pour les détails A,B,C voir Pl. 6 — Ensemble

PORTE-HARNAIS EN SAPIN

Détails.



A. Mangeant

AMENAGEMENTS D'ECOLES PUPITRES.

Exposition Universelle de 1867 — Suède

Scale: 1, 2, 3, 4, 5, 6 Mètres

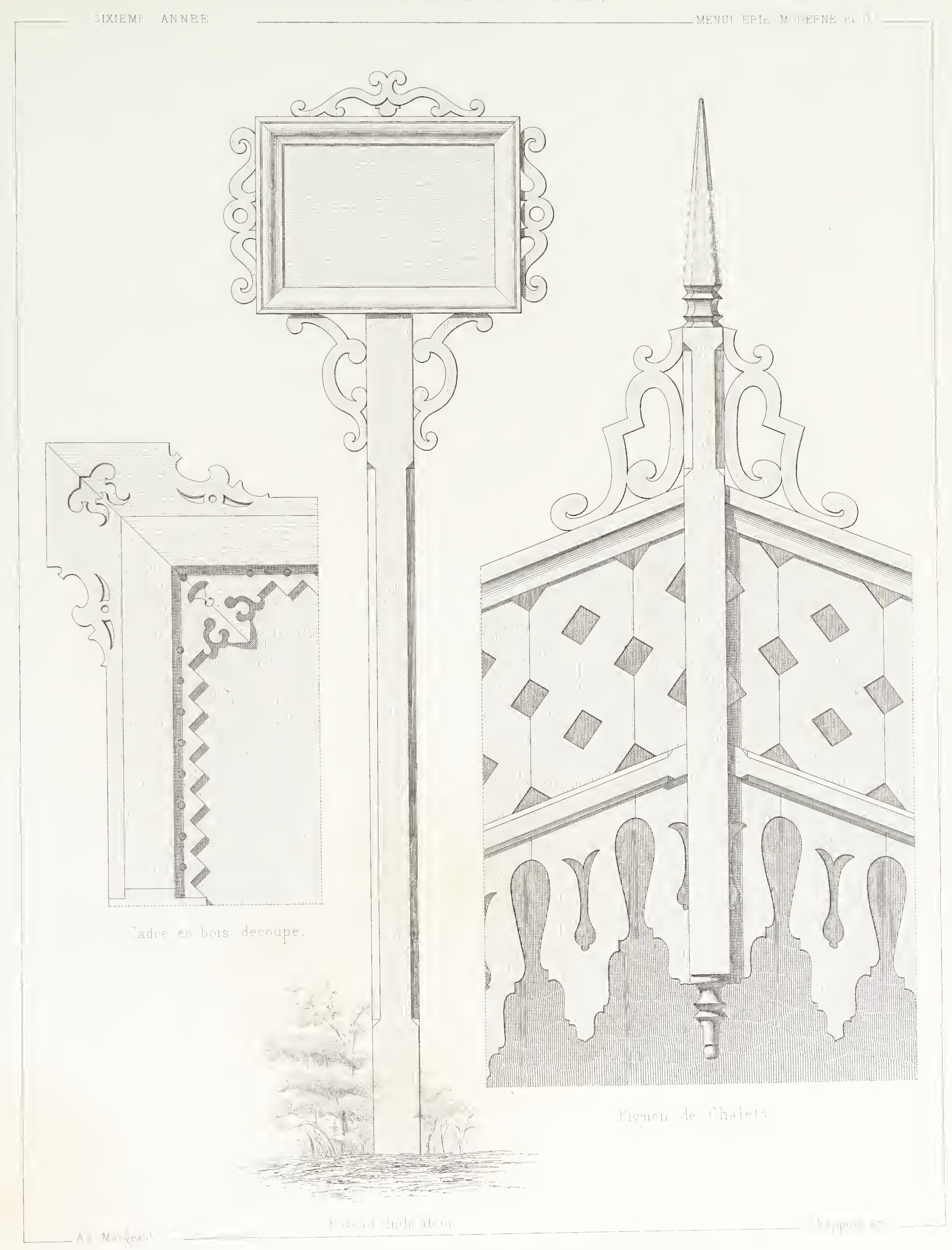
A. Maugeant — Ch. Bury sc.

DEVANTURE DE BOUTIQUE

[illegible] de [illegible]olferino [illegible]



[illegible] DE GLACE



Cadre en bois découpé.

Pignon de Chalets.

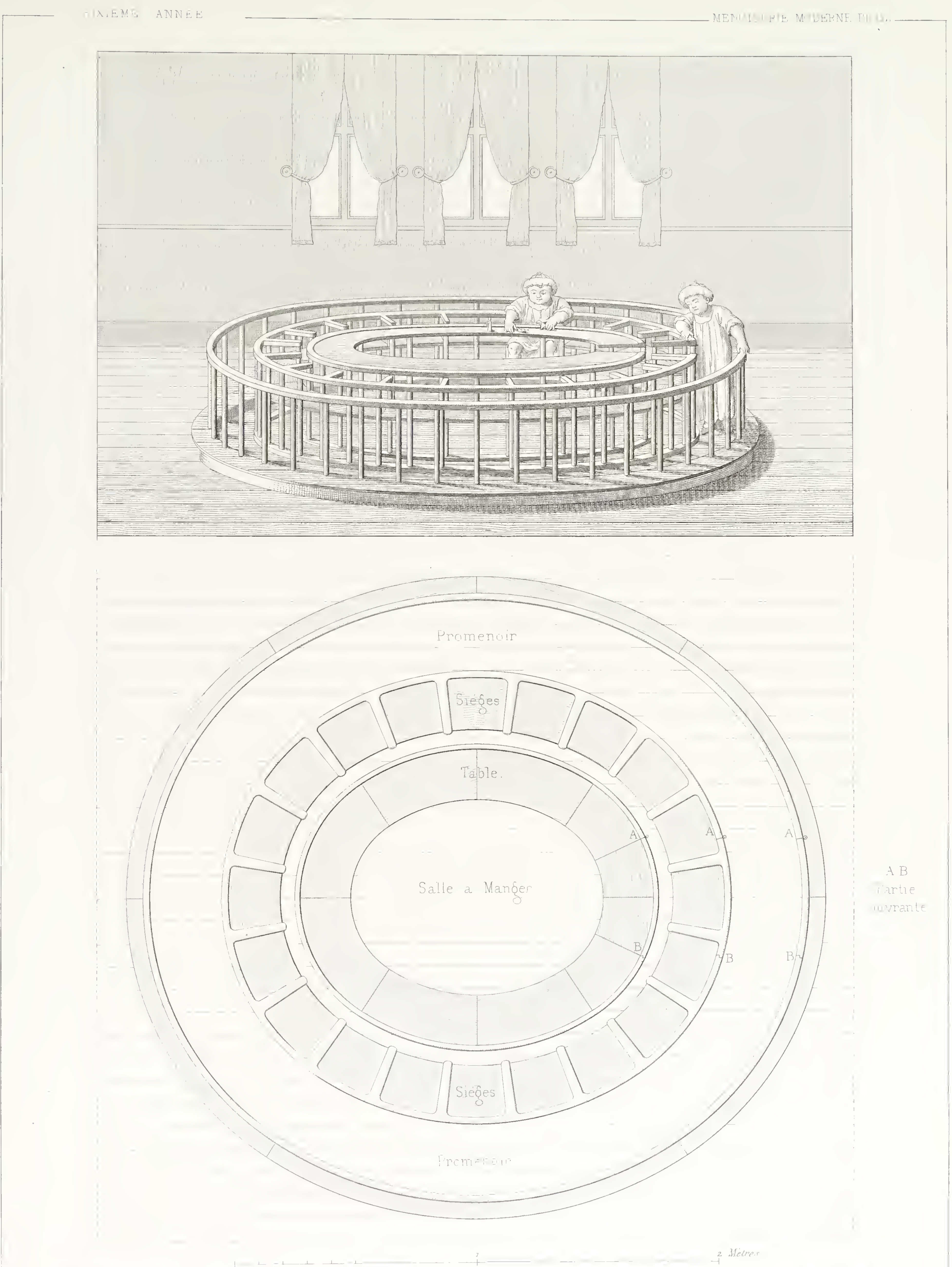
Poteau indicateur

Ad. Maugeant — Chappuis sc.

BOIS DÉCOUPÉS.

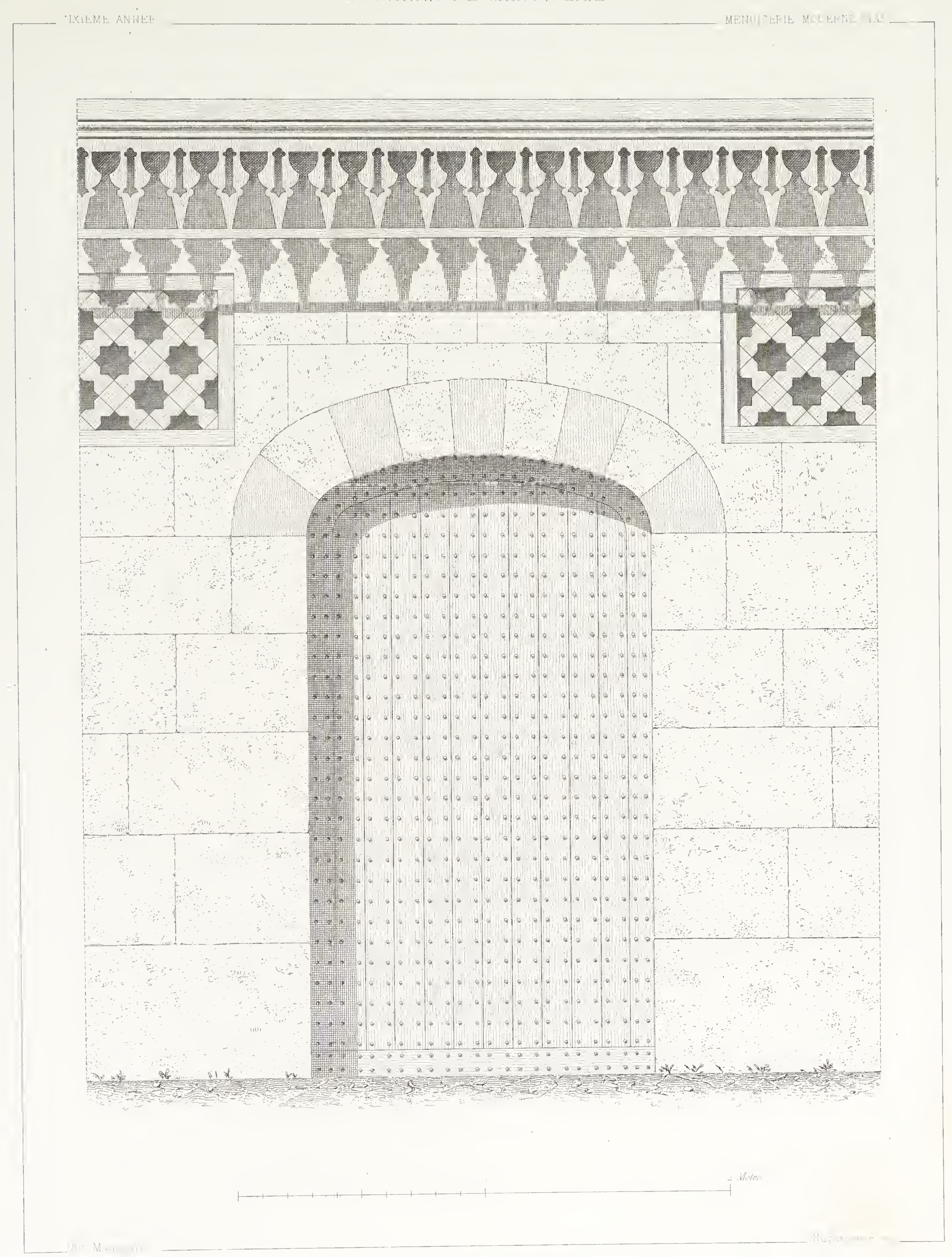
Exposition universelle de 1867 — France

Morel Éditeur



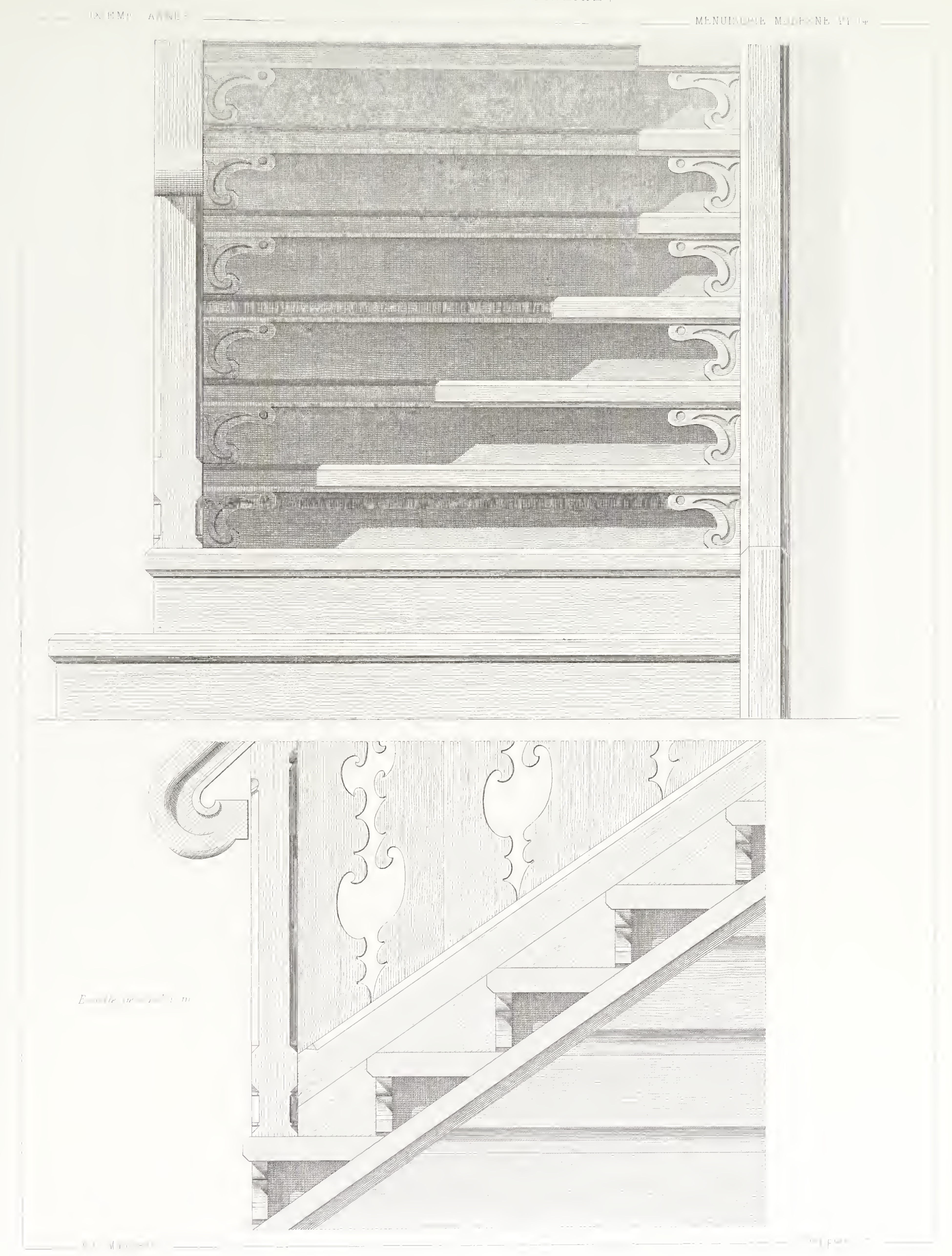
CRÈCHE – POUPONNIÈRE.

Concours universel de 186. — France



PORTE D'ÉCURIE

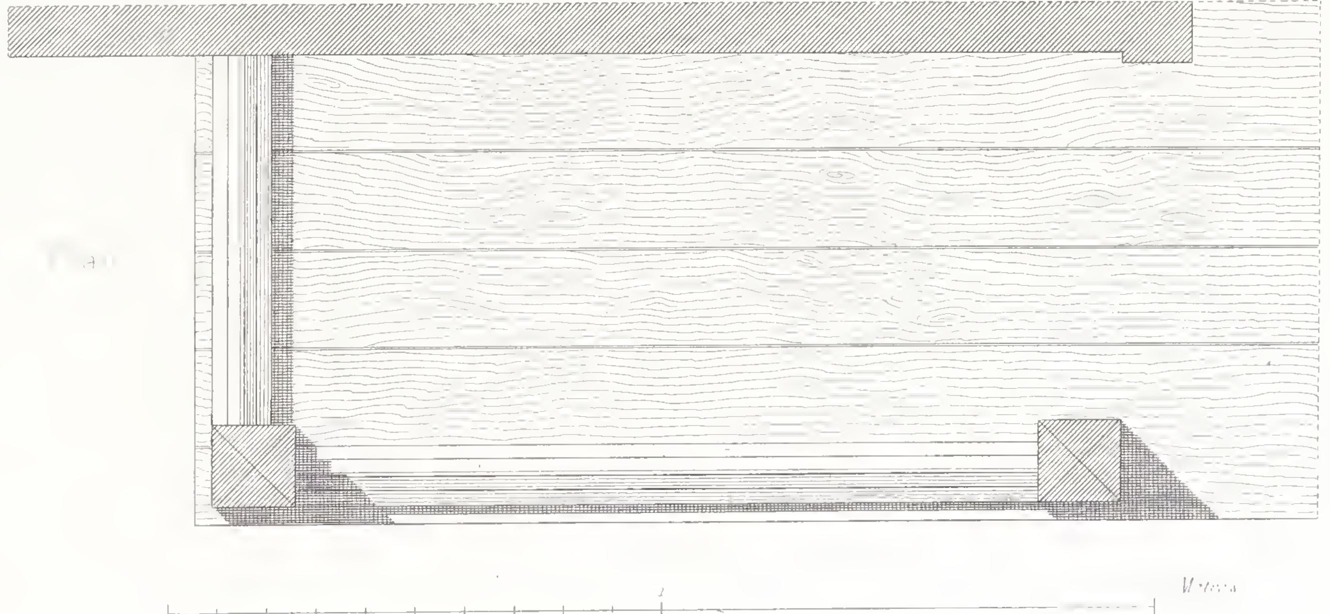
Exposition universelle de 18.. — Tunis



AMÉNAGEMENTS D'ÉCURIES _ ESCALIER

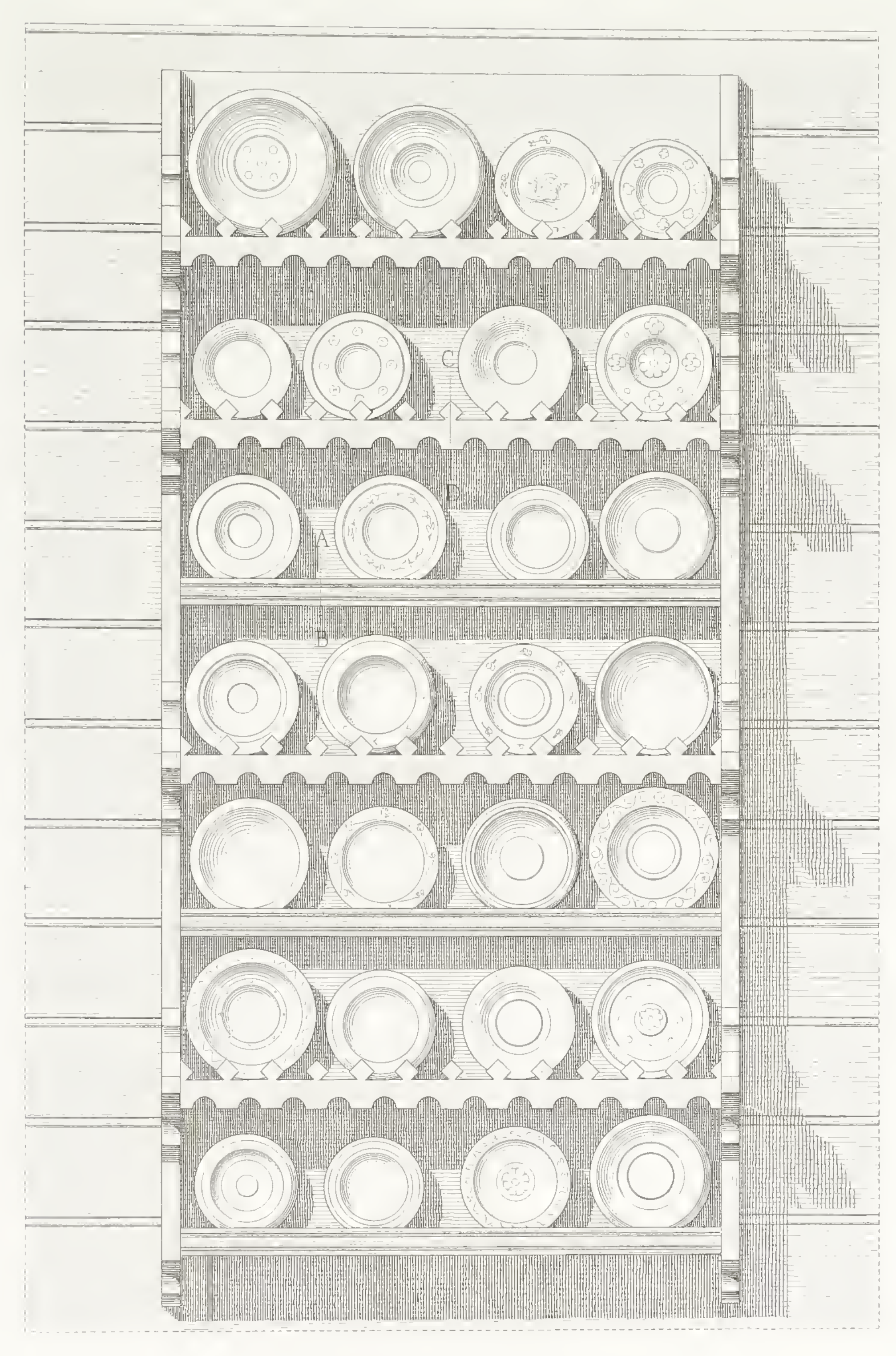


Elevation

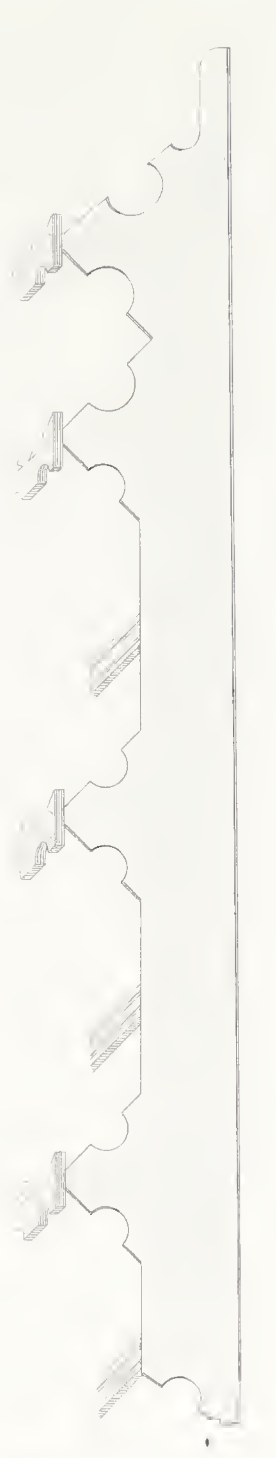


Mètres

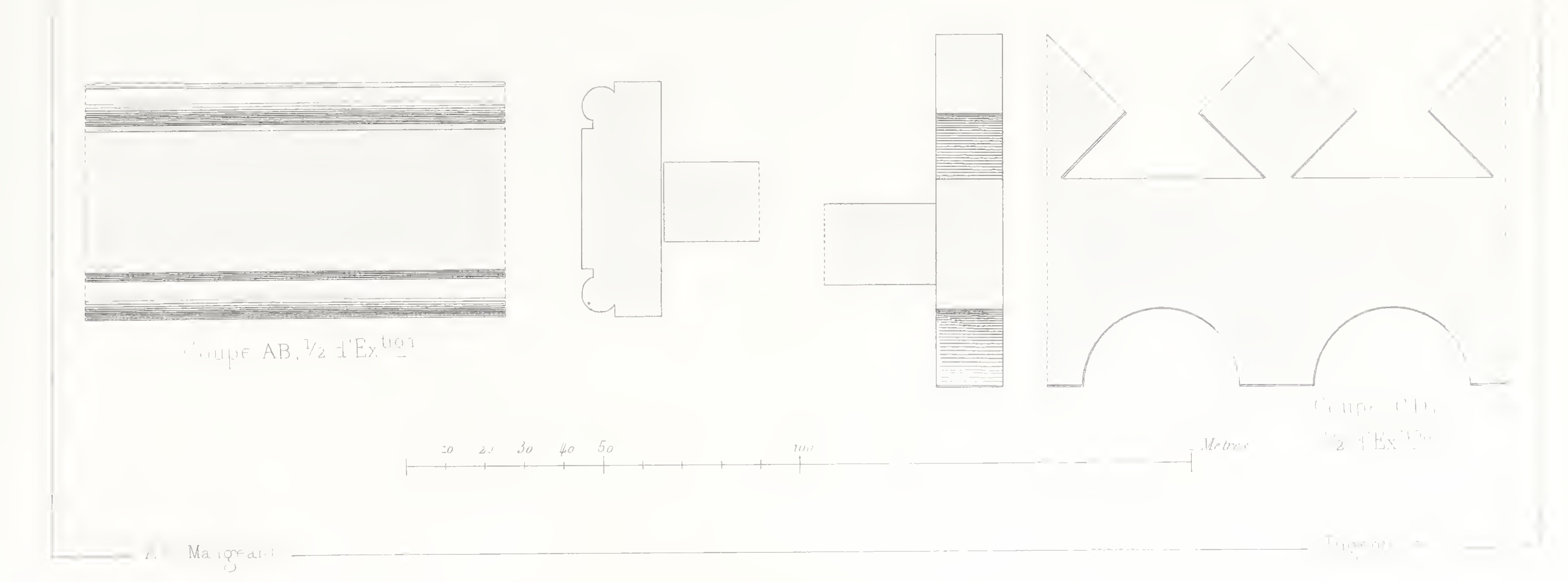
PORTIQUE DE L'ISBA



Élévation du Dressoir



Profil du Dressoir



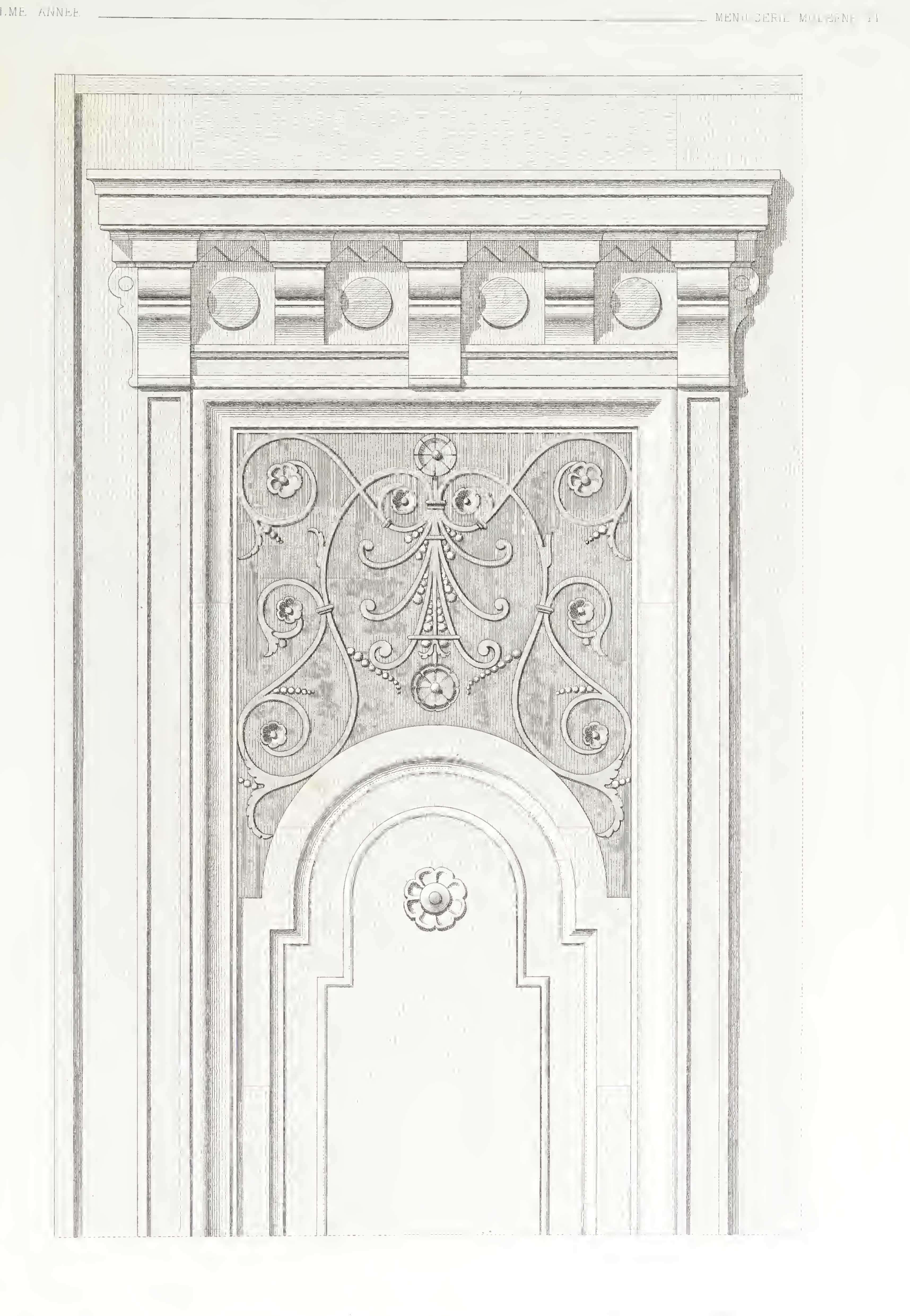
Coupe AB. ½ d'Exécution

Coupe CD. ½ d'Exécution

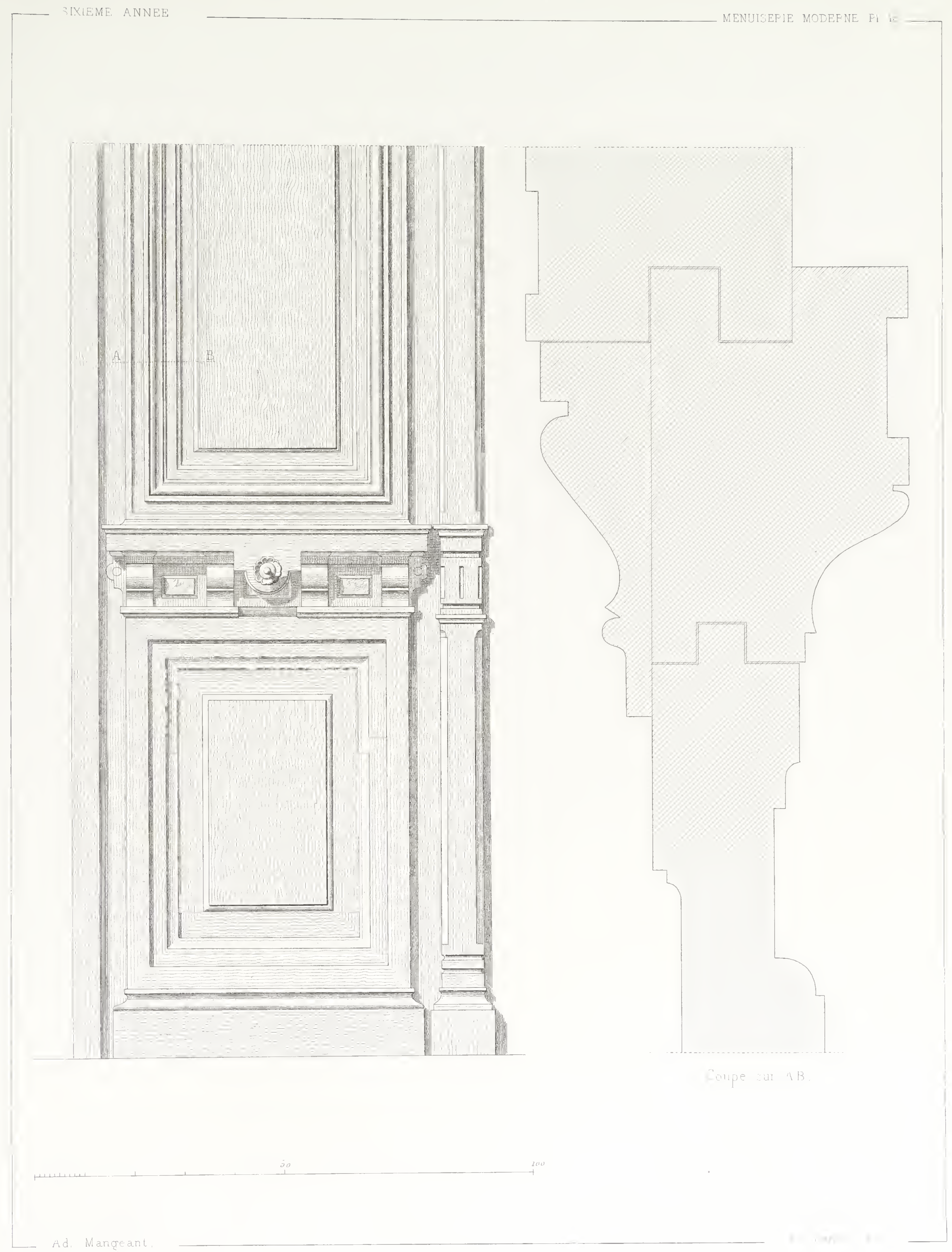
A. Maigeard

DRESSOIR DE MAISON DE PAYSAN

Exposition universelle de 1867



PORTE BÂTARDE



PORTE BÂTARDE

A. Morel, éditeur



Ad. Mangeant

DEVANTURE DE BOUTIQUE

Détails de la Porte

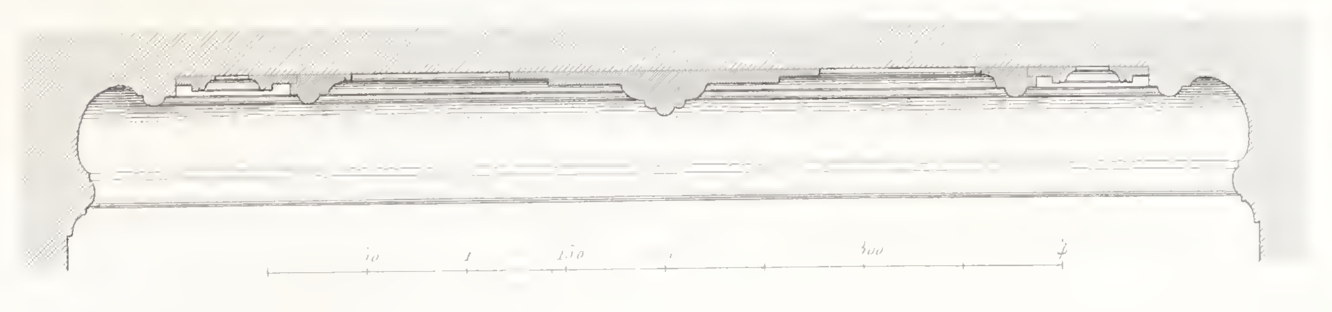
Éditeur



DEVANTURE DE BOUTIQUE

Détails

A. Morel, Éditeur



Adr. Mangeant del.

Chappui...

PLAFOND

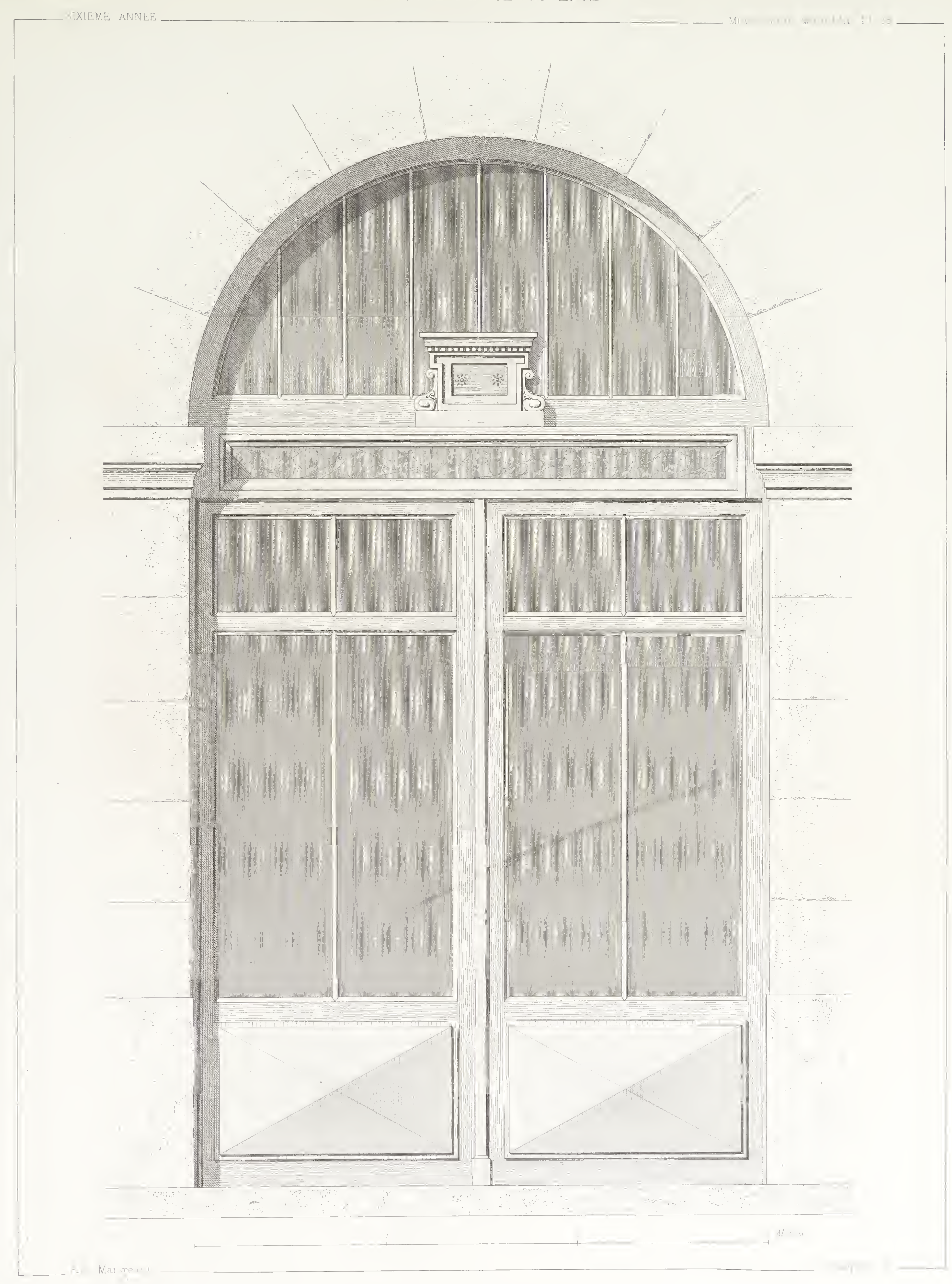
Rue de Richelieu, à Paris.



Ad. Maugreant

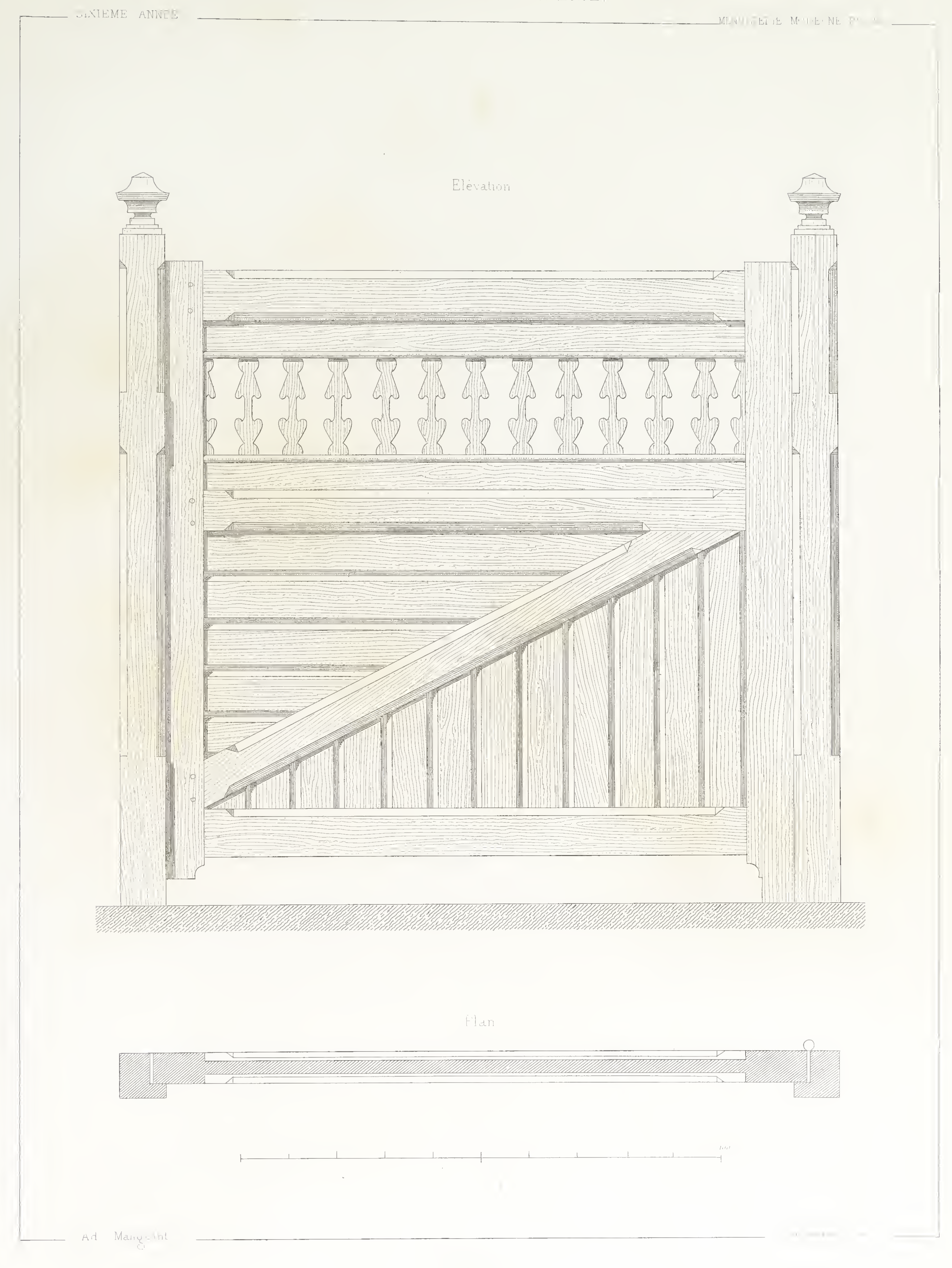
PORTE DE VESTIBULE.

A. MOREL. Editeur



DEVANTURE DE BOUTIQUE

au Palais Royal, à Paris

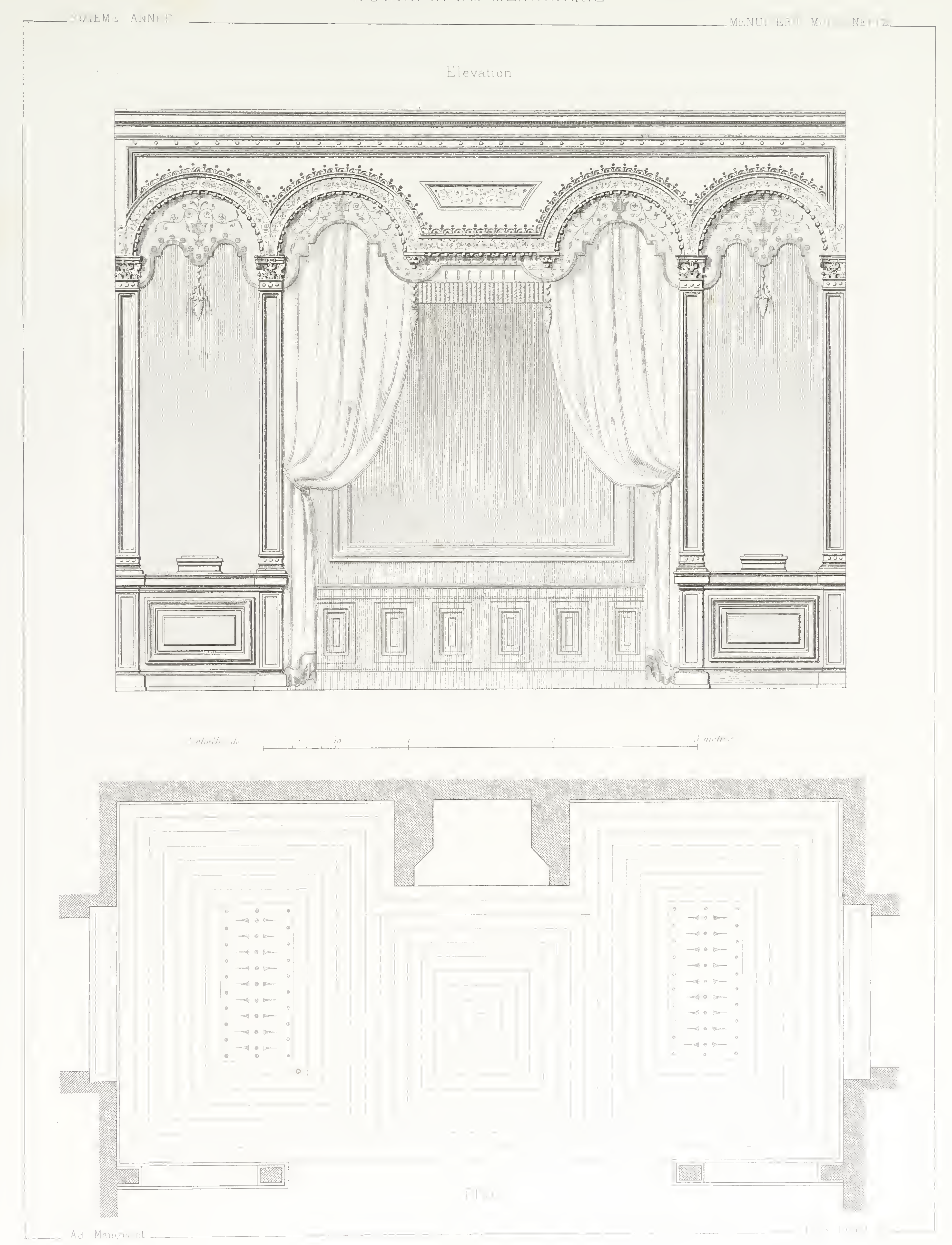


Ad. Mangeant

PORTE

Exposition universelle

Éditeur



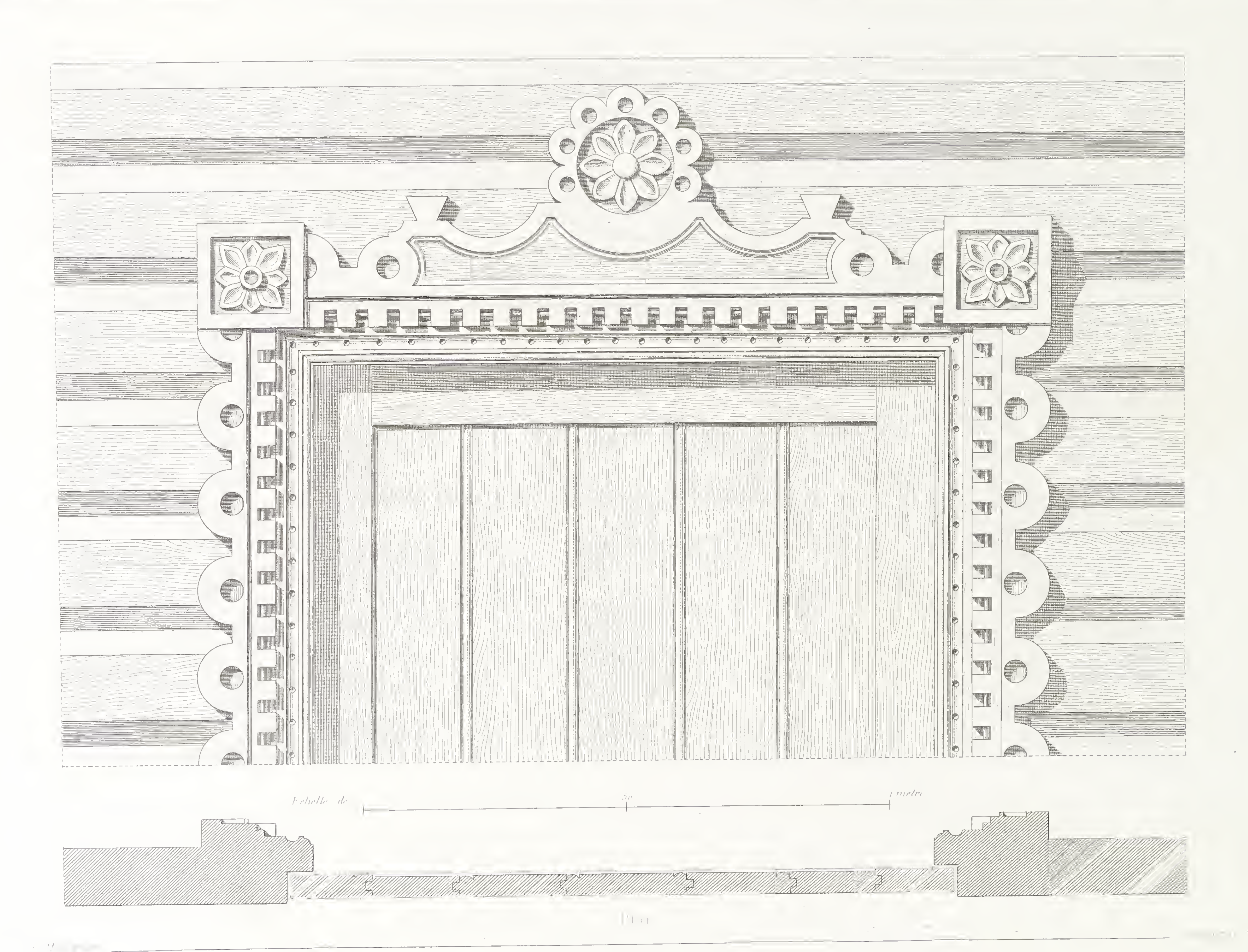
CLOISON À JOUR



CLOISON A JOUR



CLOISON À JOUR



CHAMBRANLE DE PORTE

(Exposition universelle de 1867. [illegible])



LAMBRIS DE SALLE À MANGER



LAMBRIS DE SALLE À MANGER

LAMBRIS DE SALLE À MANGER

Détails

A. MOREL, Editr.

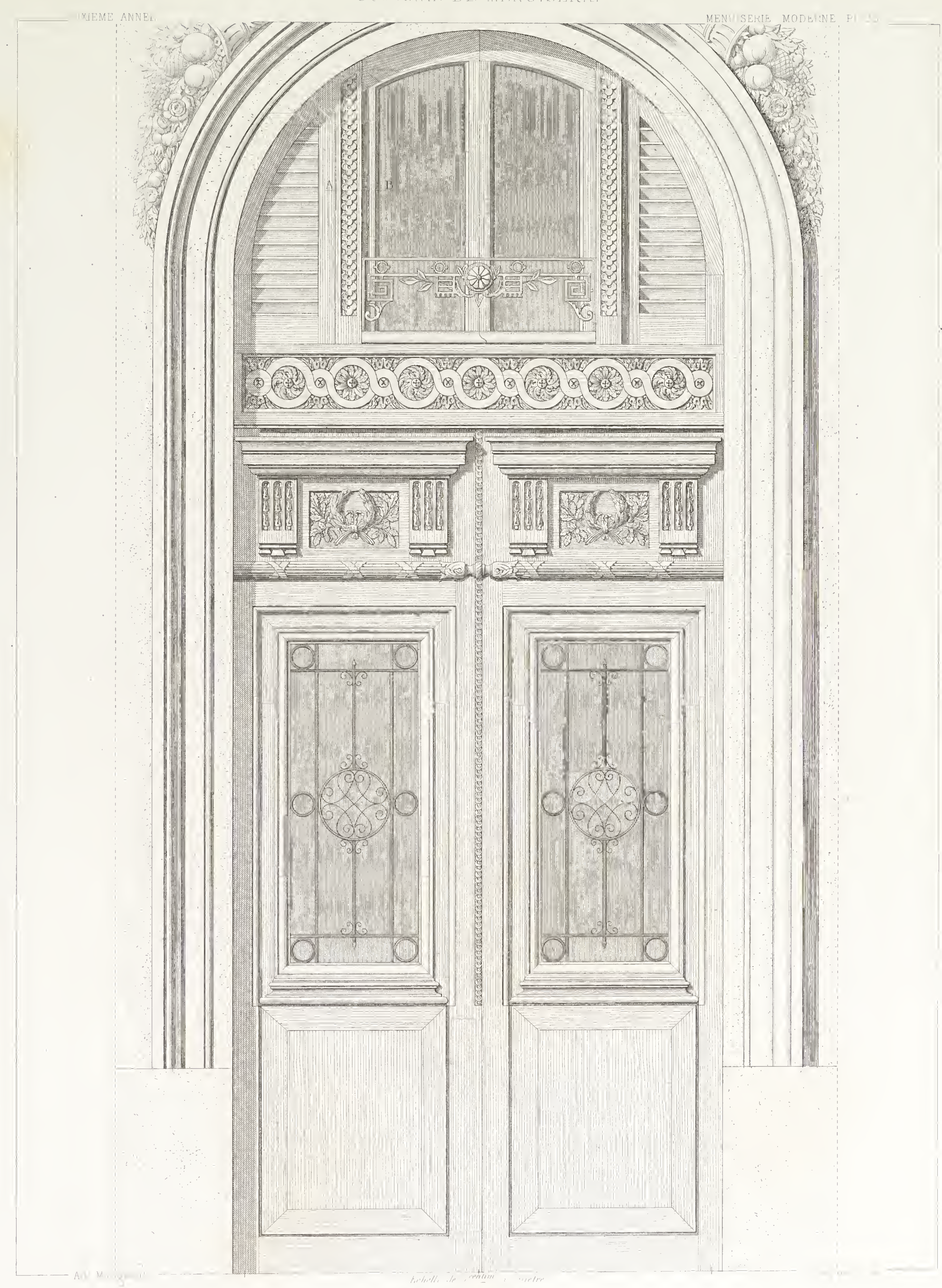
Imp. Lemercier et Cie Paris

Échelle de 1 2 3 4 Mètres

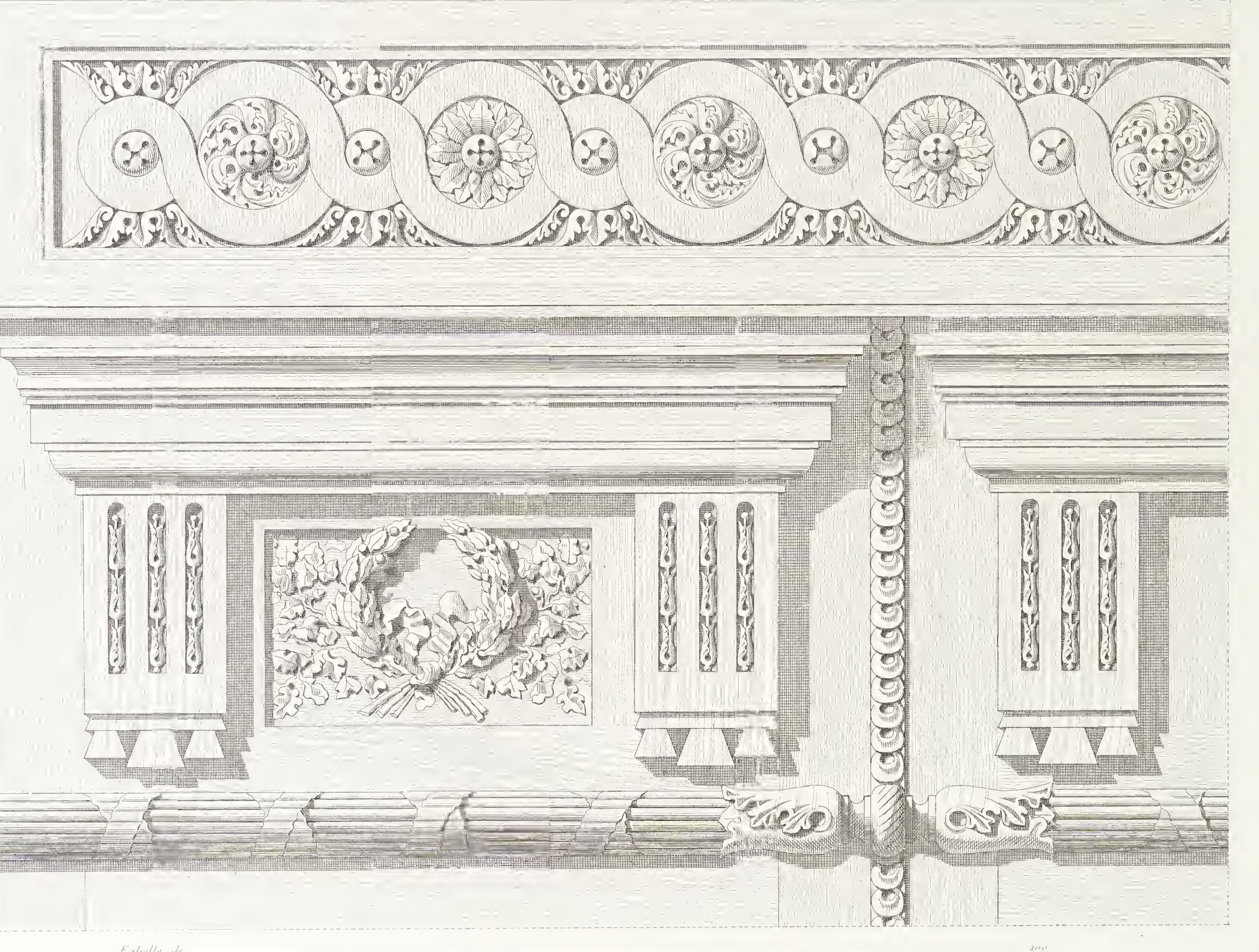
Aug. Magne ...

PLAFOND DE SALLE À MANGER

Ensemble



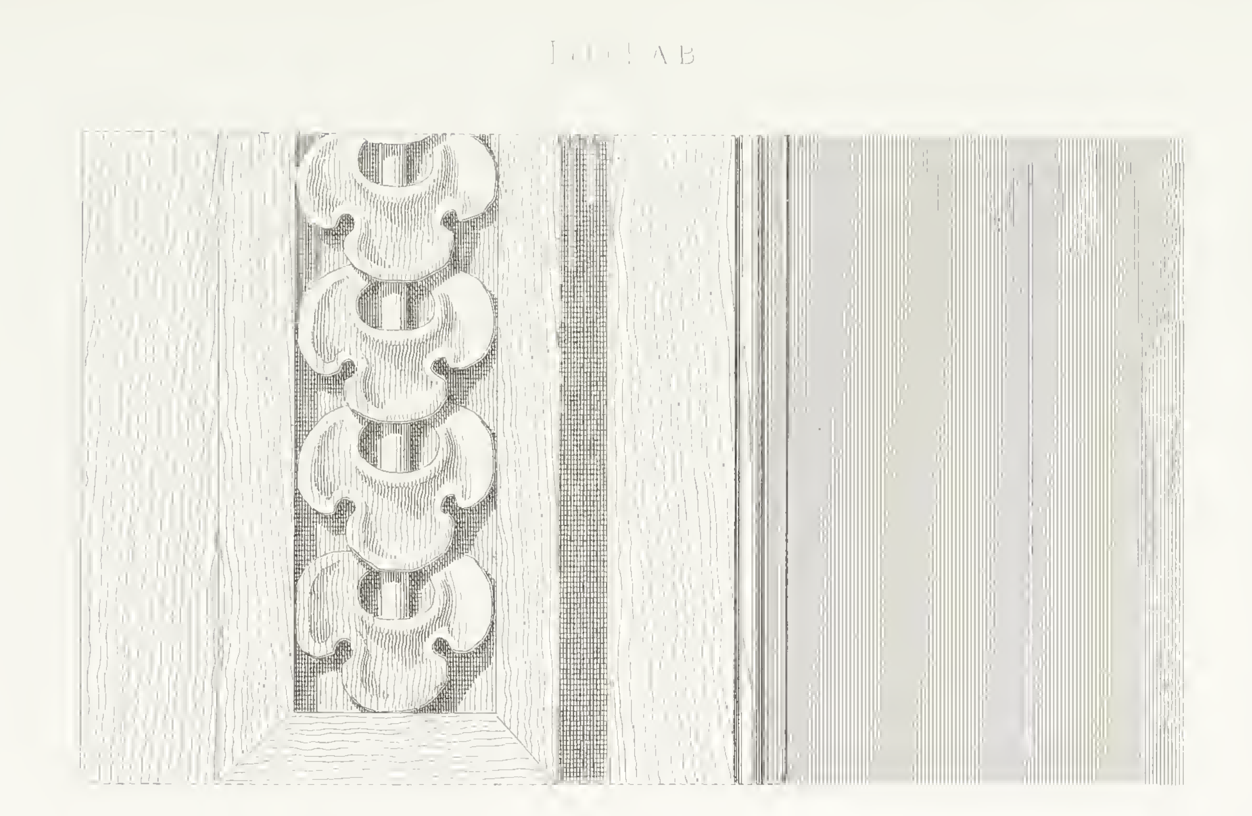
PORTE COCHÈRE



PORTE-COCHÈRE

(Imitation du Style Louis XVI)

Partie supérieure



Échelle de



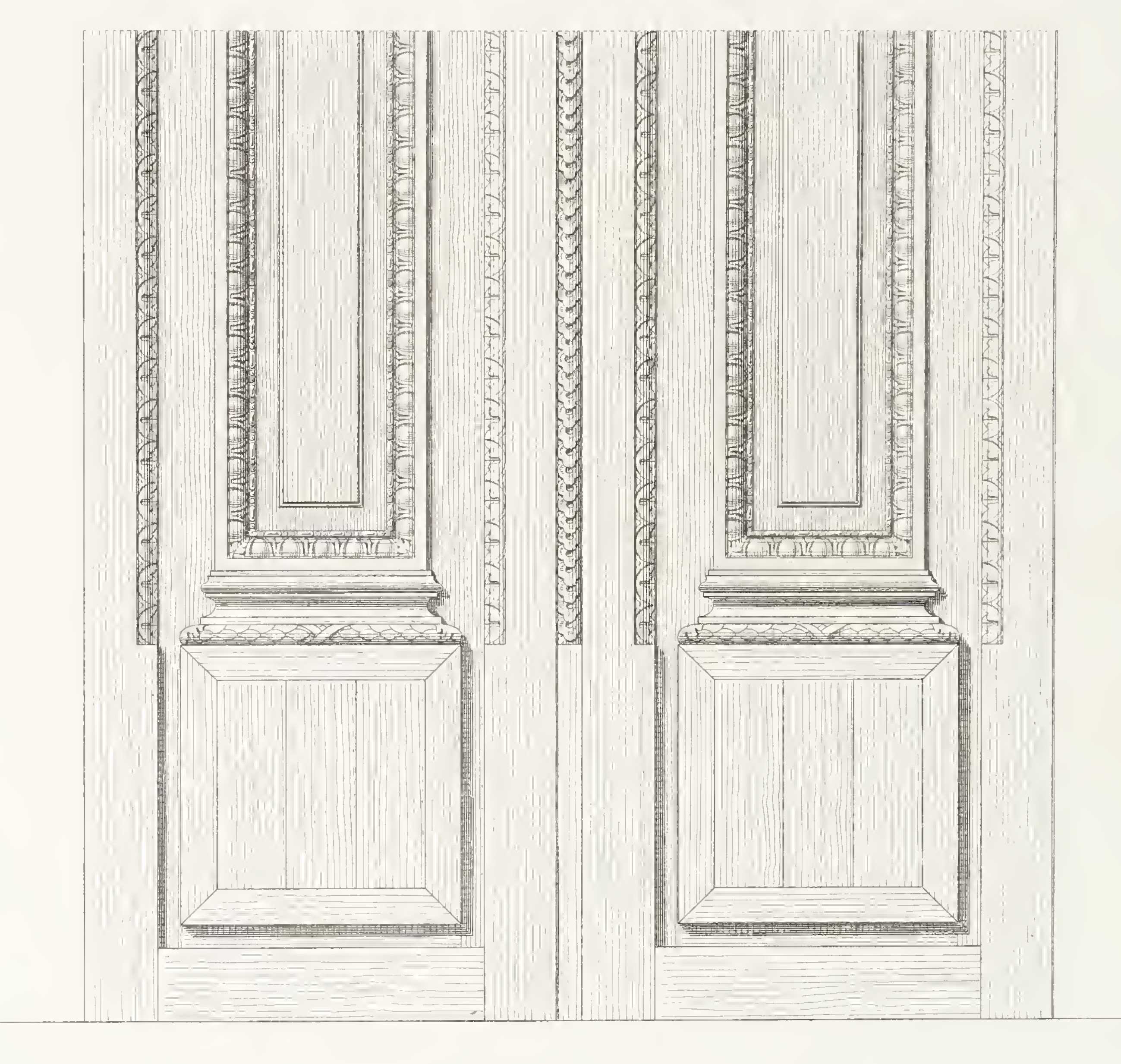
Partie inférieure

Échelle de Mètre

PORTE-COCHÈRE

Ensemble

Échelle de 1 2 3 Mètres





Détail de la Partie basse

Échelle de 1 2 Mètres

Ad. Maugeant — Ch. Bury

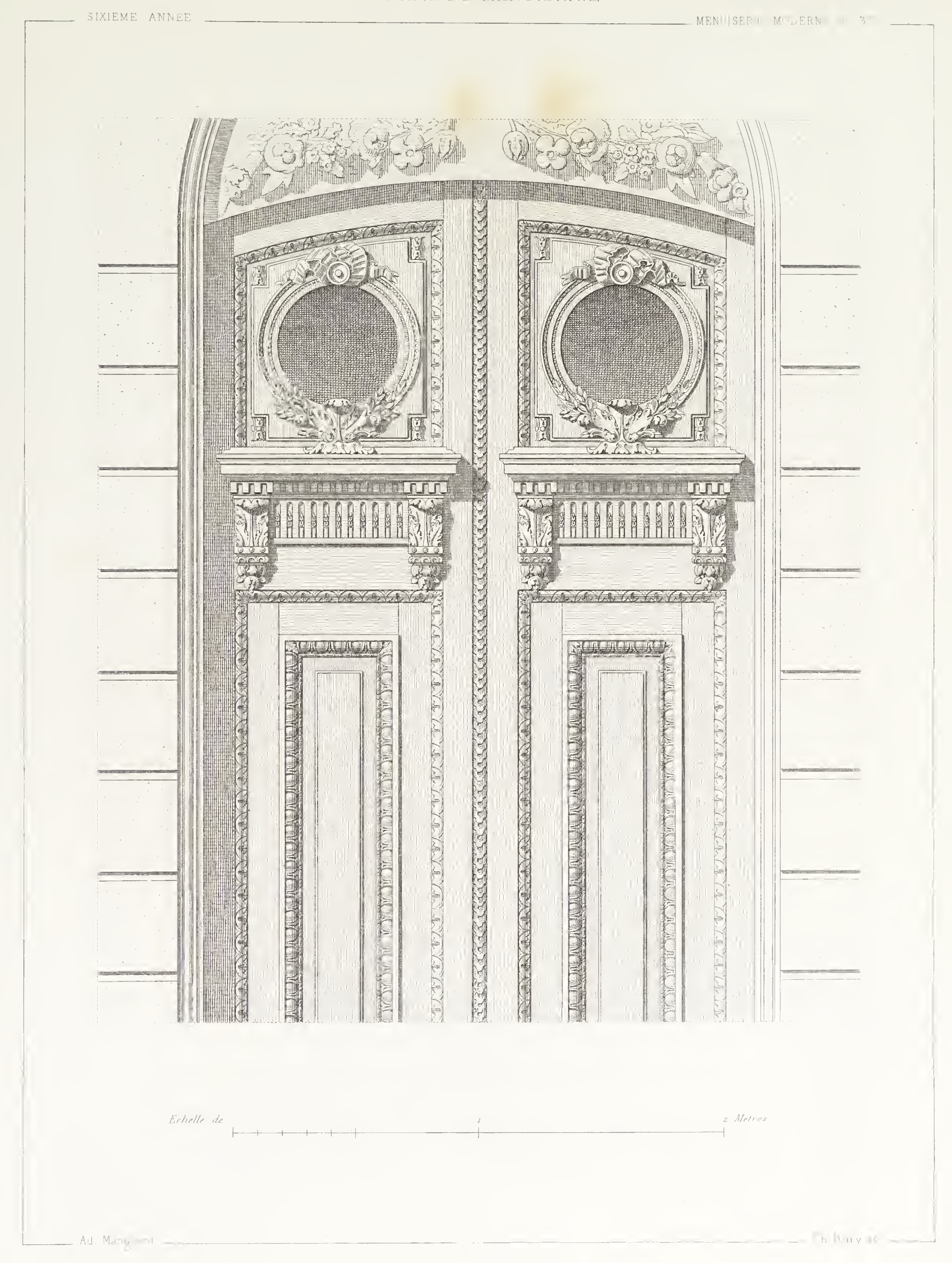


PORTE-COCHÈRE

à Paris (Faub^g Montmartre)

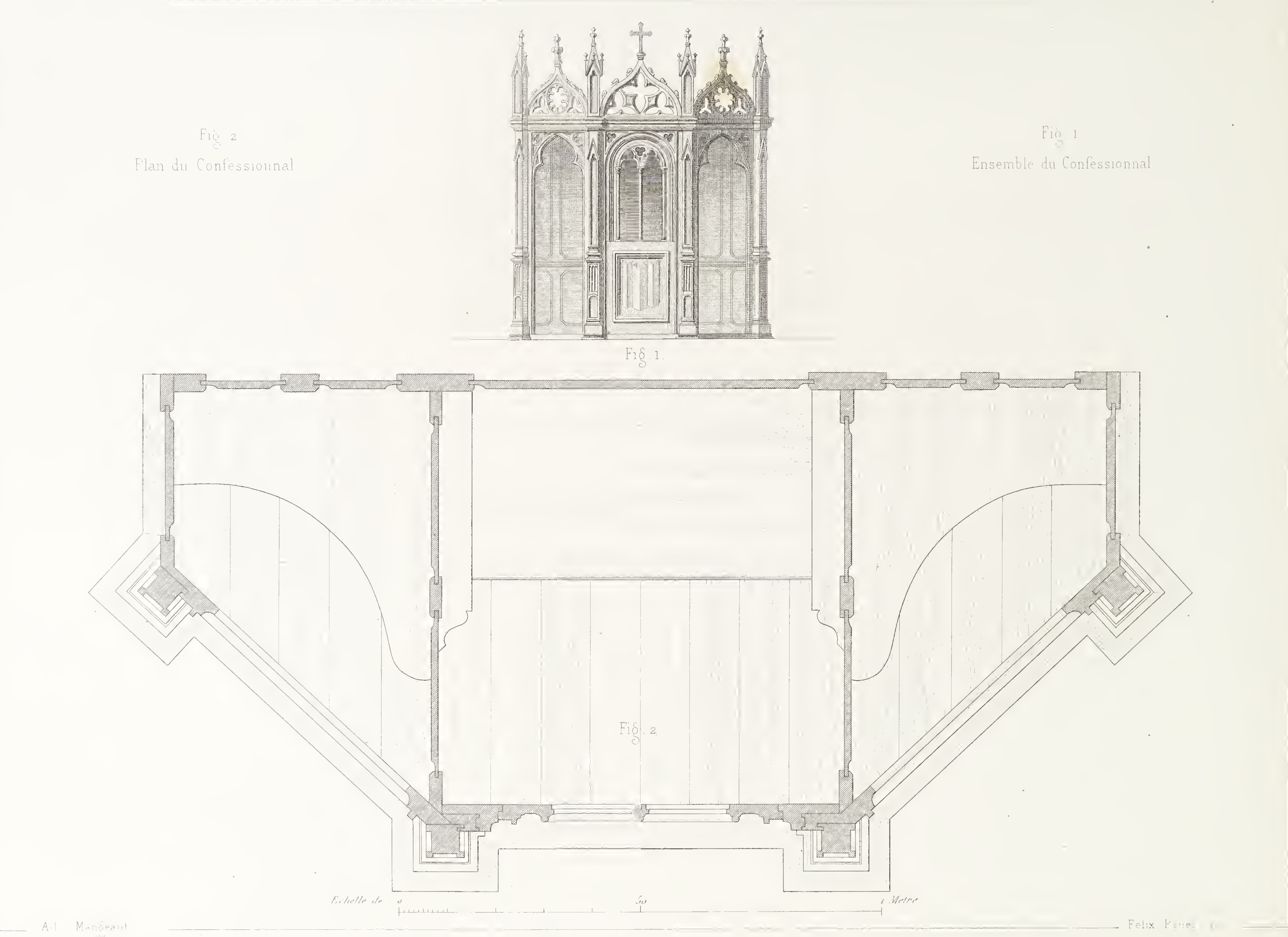
Détails de la Partie inférieure et Ensemble

A. Morel, Édit. — Imp. Lemercier et Cie Paris



Ad. Mangeant
Ch. Ruyat

PORTE - COCHÈRE
à Paris (Faub.g Montmartre)
Détail de la Partie supérieure



CONFESSIONNAL

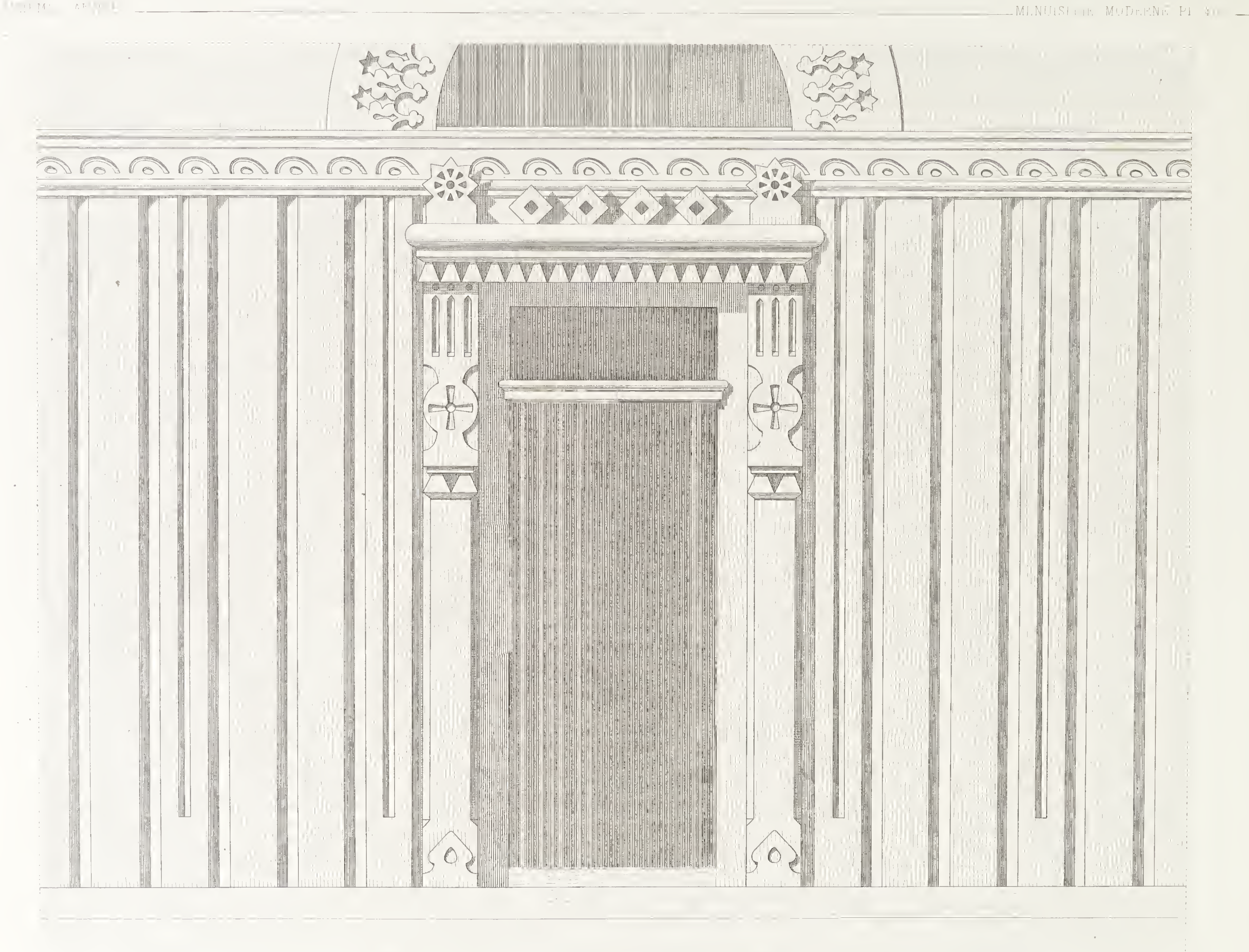
Plan et Ensemble

A. MOREL _ Editeur — Imp. Lemercier et Cie Paris

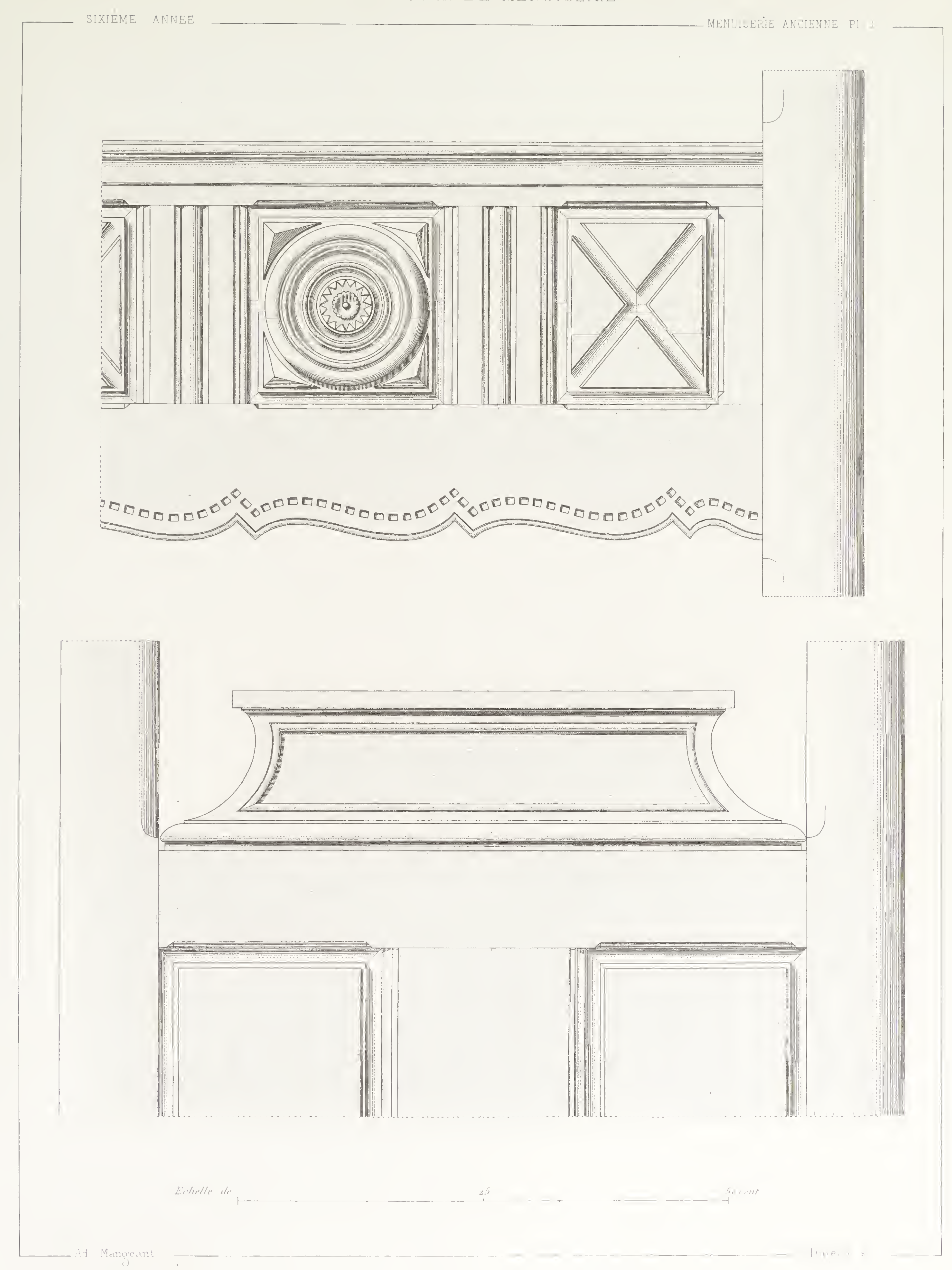


CONFESSIONNAL

Détails



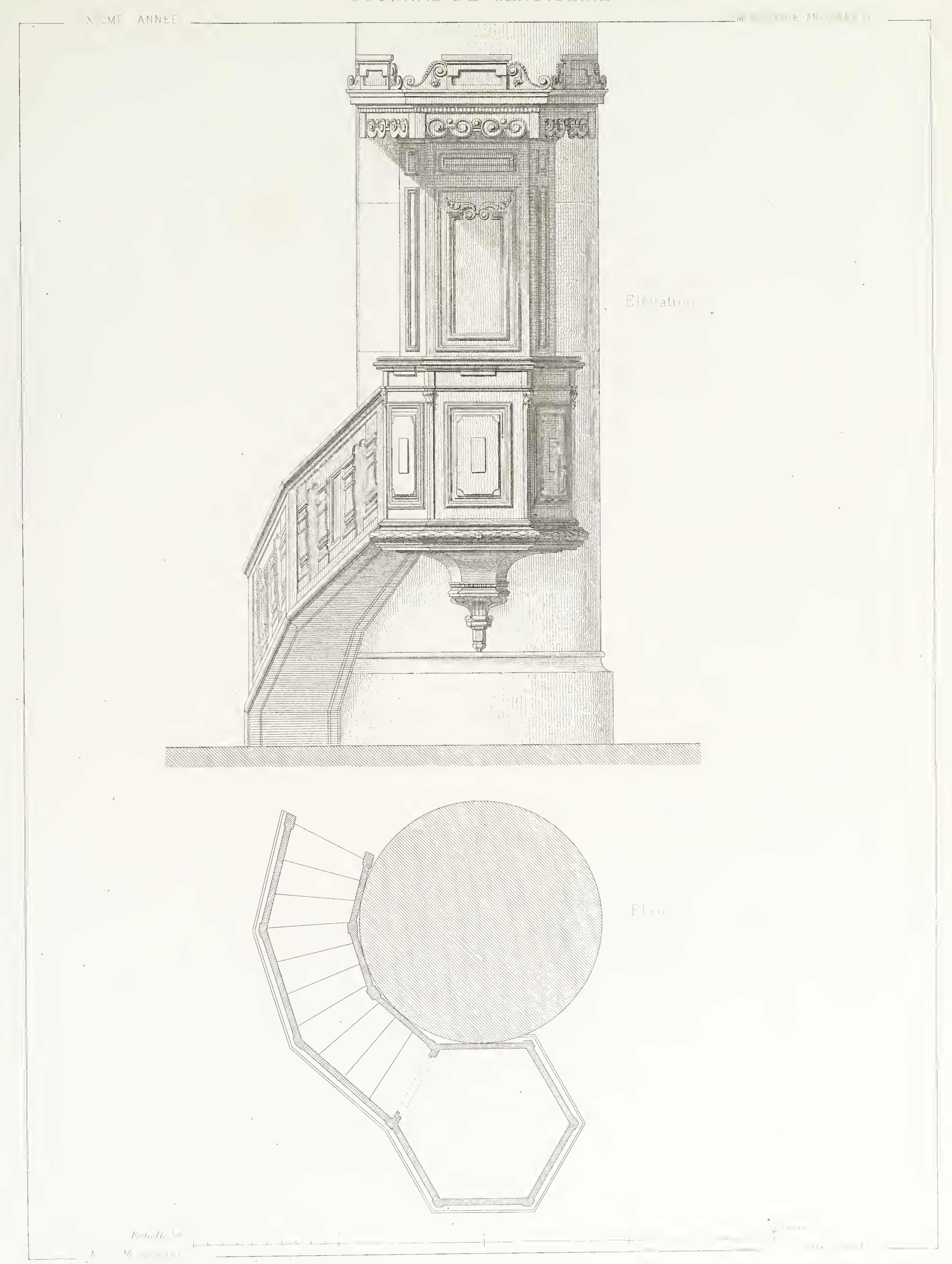
PORTE



LIT LOUIS XIII

Détails du Bateau

A. Morel, Editeur



CHAIRE À PRÊCHER LOUIS XIII

Detail du Manteau



Detail du Cadre A.

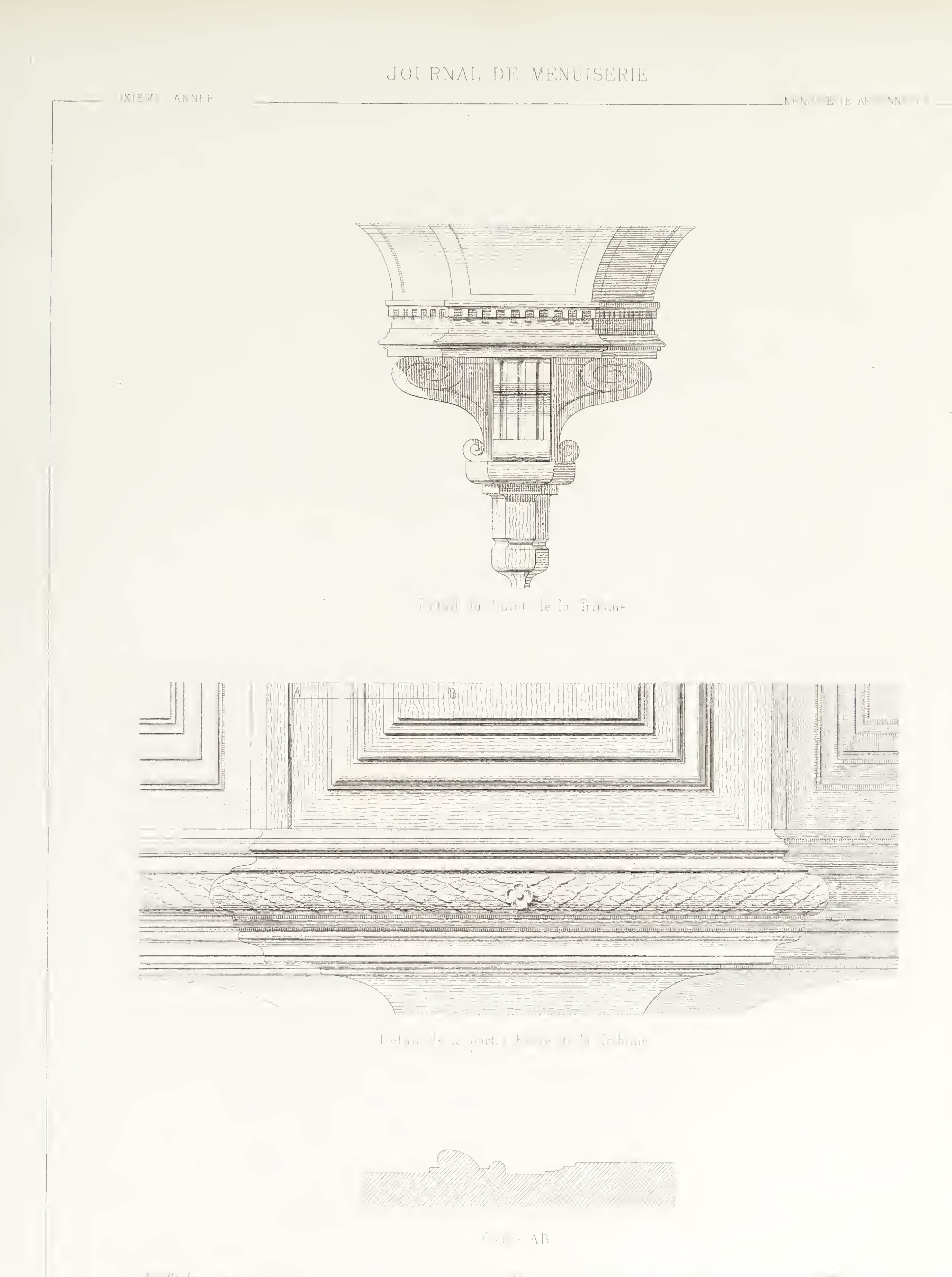
Ad. Ma...

CHAIRE À PRÊCHER LOUIS XIII.

(Bourg d'Ault)

Detail du Manteau.

A. MOREL, Éditeur



Détail du Culot de la Tribune

Détail de la partie basse de la Tribune

Coupe AB

CHAIRE À PRÊCHER LOUIS XIII.

Echelle de 1 2 Mètres

Ad. Mangeant — De Garron sc.

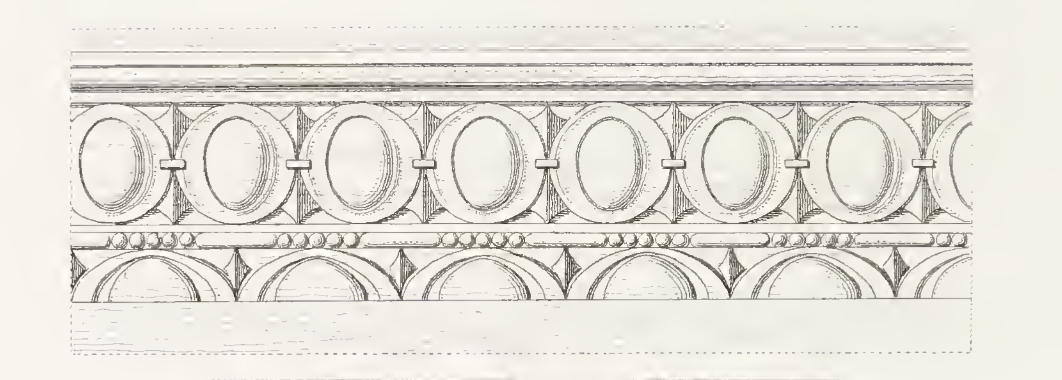
BANC D'ŒUVRE _ STYLE LOUIS XV.

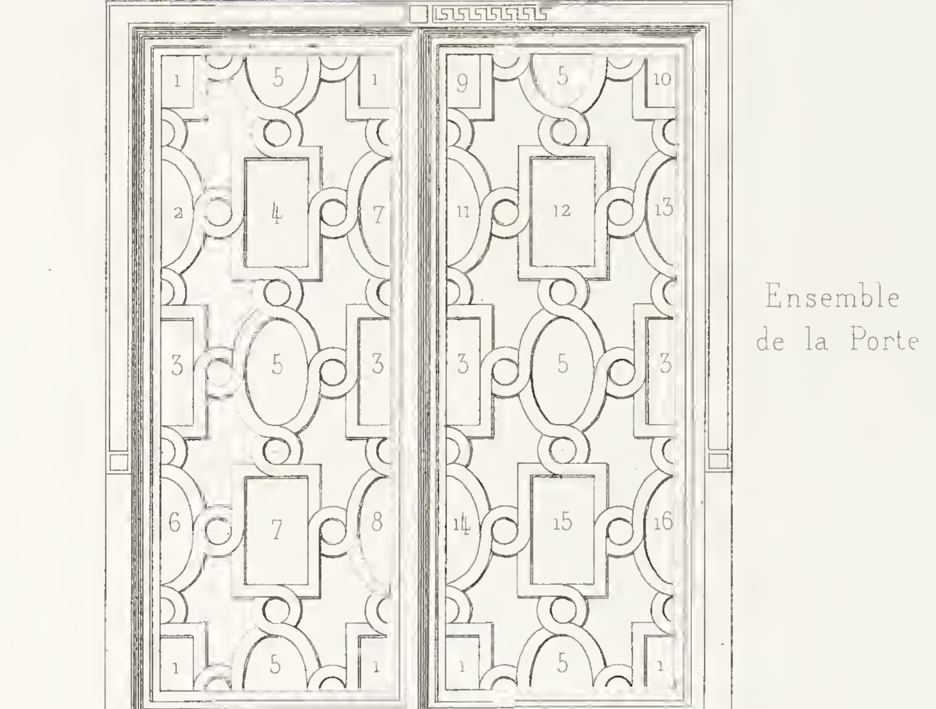
Église Saint-Louis, à Versailles

A. MOREL, Editeur

Detail d'un Vantail

Detail AB. au tiers d'Ex^tion





Ensemble de la Porte

Echelle de l'Ensemble

Plan de la Porte

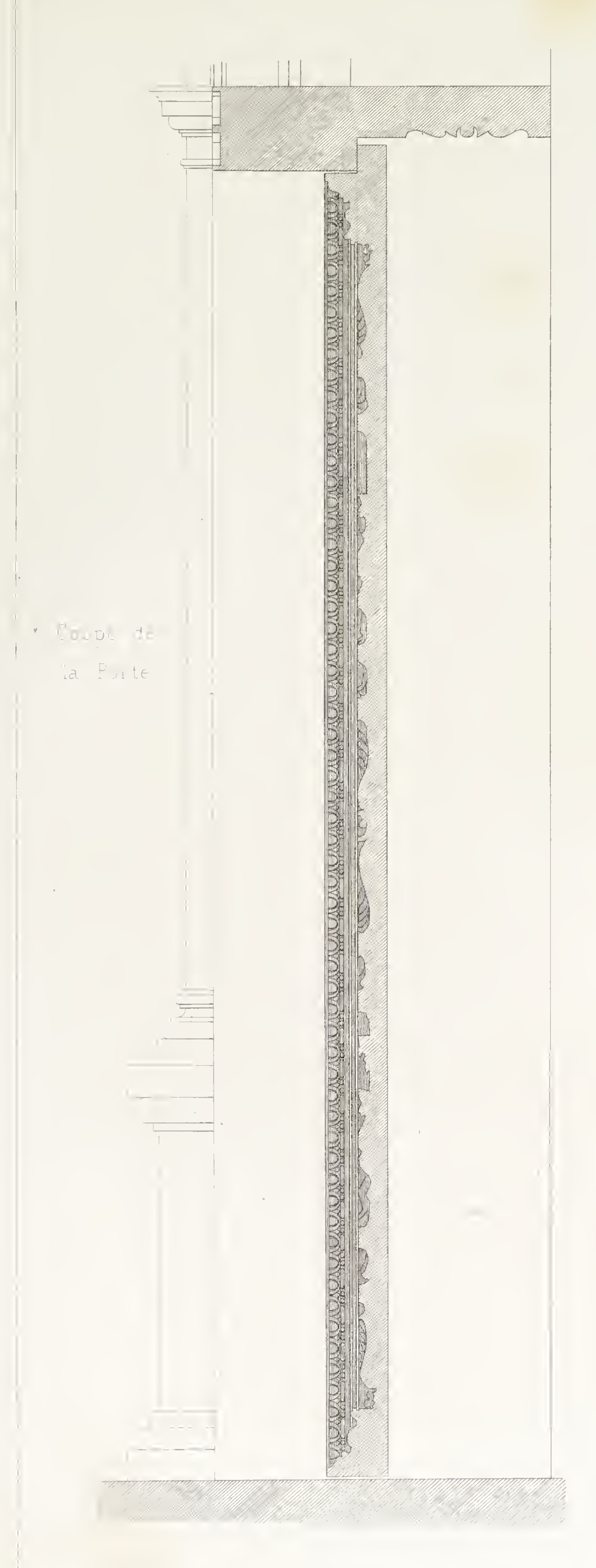
Echelle du Vantail et du Plan

PORTE

Ensemble et Détails

(Renaissance Henri II _ Clermont Ferrand)

A. MOREL Editeur — Imp [illegible]





Détail du Panneau N°15

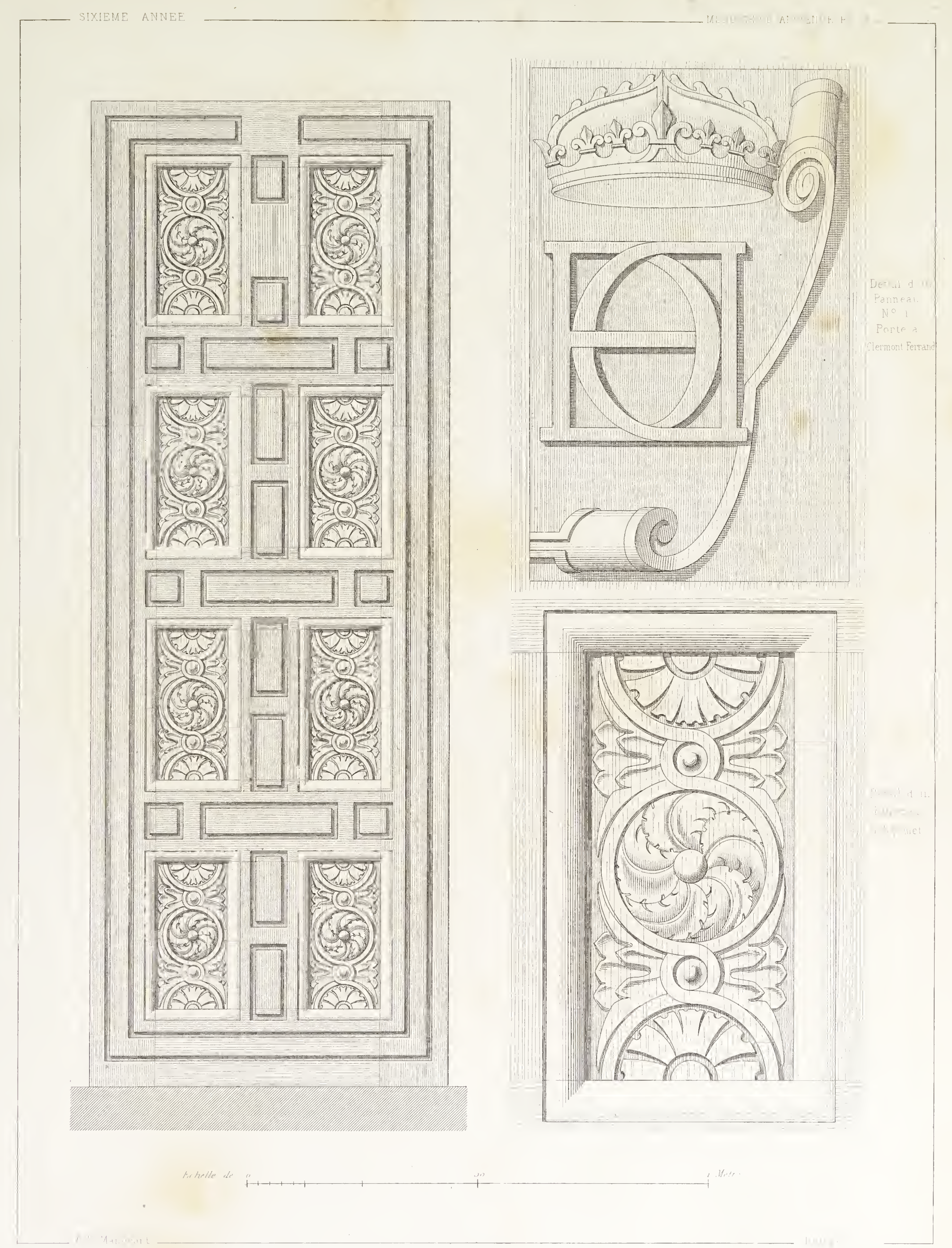


Détail du Panneau N° [illegible]

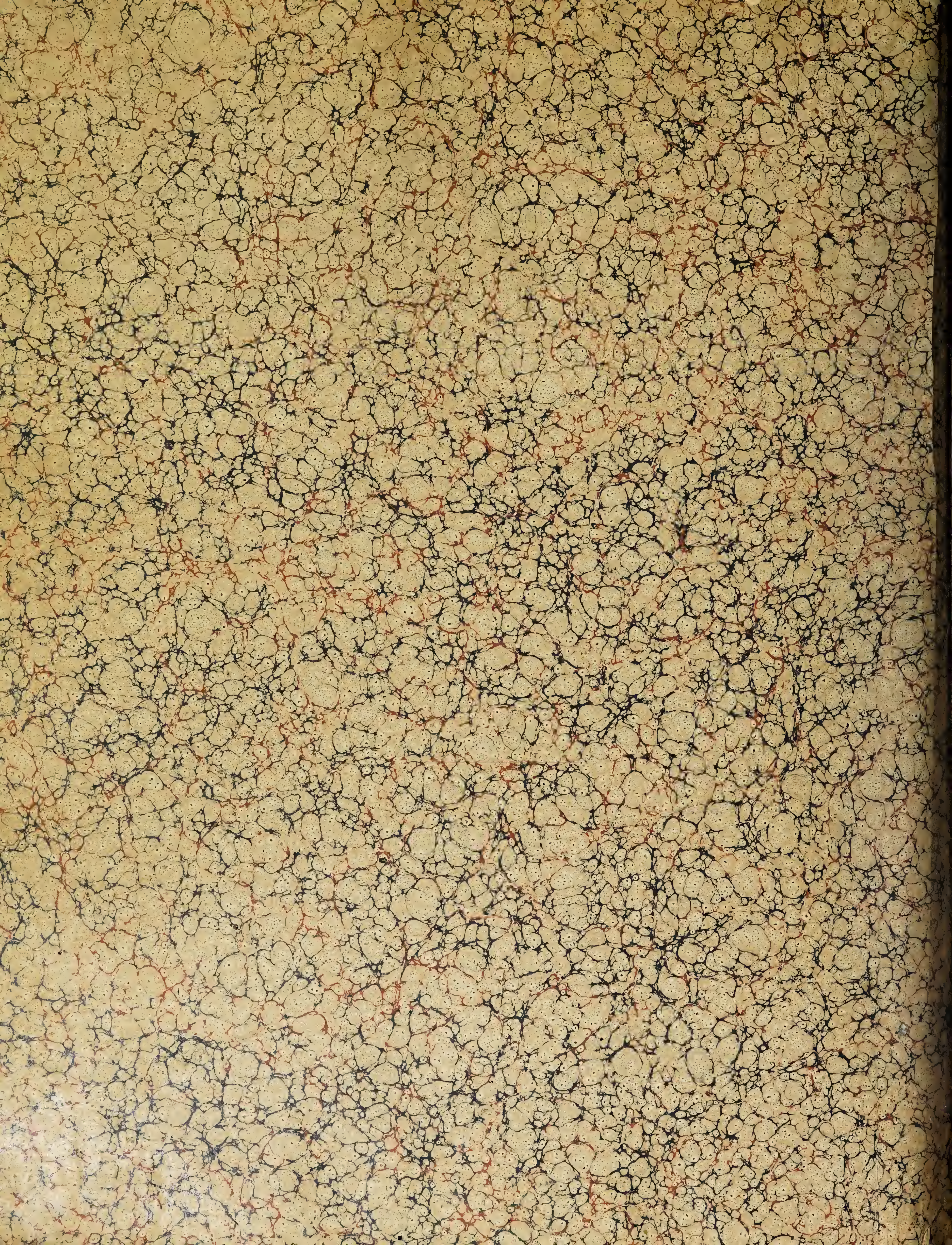
PORTE

Détails

[illegible] Henri II _ Clermont-Ferrand



PORTE INTÉRIEURE




GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00613 6697

